

SOMMAIRE

Editorial: Ami lecteur	1
Articles:	
J. B. Birara: La politique des prix dans les pays en développement	2
E. Bahigiki: Choix énergétiques, choix de société	10
J.P. Godding: La journée de l'arbre, un succès pour qui?	24
Dossier: Alexis KAGAME	
E. Haberland: In memoriam Alexis KAGAME	31
E. Ntezimana: A. KAGAME à la rencontre de l'histoire du Rwanda	36
R. Heremans — F.X. Habyakare — J. Rumiya — A. Gasana — Y. Cadiou — V. Ndagijimana: Hommage d'une faculté à Alexis KAGAME	56
J. Kalibwami et P. Mbaraga: Il faut réécrire l'histoire du Rwanda	72
Actualités rwandaises	
Président Habyarimana: Sous les signes de la rigueur et de la concertation	82
Y. Pomerleau: IWMACU ouvre ses portes	84
A travers livres et revues	
F. Nzabohimana: Silence d'argent de U. HAY-MOZ	93
F.X. Munyarugerero: Contes rwandais de C. RUGAMBA	98
Courrier des lecteurs	
S. Hodari: A propos de l'immobilisme injustifié des prêtres rwandais	105

Le bon journaliste

« Un bon journaliste est l'œil vigilant du peuple et le conseil-
ler attentif et honnête de l'autorité. »

Président HABYARIMANA
Discours-programme du 8/1/1984

DIALOGUE

DIALOGUE N° 102

Janv. - Fév. 1984

SOMMAIRE

Editorial: Ami lecteur	1
Articles:	
J. B. Birara: La politique des prix dans les pays en développement	2
E. Bahigiki: Choix énergétiques, choix de société	10
J.P. Godding: La journée de l'arbre, un succès pour qui?	24
Dossier: Alexis KAGAME	
E. Haberland: In memoriam Alexis KAGAME	31
E. Ntezimana: A. KAGAME à la rencontre de l'historique du Rwanda	36
R. Heremans — F.X. Habyakare — J. Rumya — A. Gasana — Y. Cadiou — Y. Ndagijimana: Hommage d'une faculté à Alexis KAGAME	56
J. Kalibwami et P. Mbaraga: Il faut réécrire l'histoire du Rwanda	72
Actualités rwandaises	
Président Habyarimana: Sous les signes de la rigueur et de la concertation	82
Y. Pomerleau: IWACU ouvre ses portes	84
A travers livres et revues	
F. Nzabuhimana: Silence d'argent de U. HAY-MOZ	93
F.X. Munyarugero: Contes rwandais de C. RUGAMBA	98
Courrier des lecteurs	
S. Hodari: A propos de l'immobilisme injustifié des prêtres rwandais	105

Le bon journaliste

« Un bon journaliste est l'œil vigilant du peuple et le conseil-
ler attentif et honnête de l'autorité. »

Président HABYARIMANA
Discours-programme du 8/1/1984

DIALOGUE

DIALOGUE N° 102

Janv. - Fév. 1984

ONT COLLABORE A CE NUMERO

François FUNGA, Membre du Comité de Rédaction de la Revue Dialogue, Kigali

Jean Berchmans BIRARA, Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, Kigali

Emmanuel BAHIGIKI, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion, Campus de Butare

Jean Pierre GODDING, Conseiller à la Préfecture de Gisenyi

Elke HABERLAND, de l'Institut Frobenius, Allemagne

Emmanuel NTEZIMANA, Professeur, Doyen de la Faculté des Lettres, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Roger HEREMANS, Professeur d'Histoire, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

François Xavier HABUYAKARE, Docteur en Philosophie, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Jean Guibert RUMIYA, Docteur en Histoire, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Anastase GASANA, Docteur en Linguistique, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Yves CADIOU, Docteur en Linguistique, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Védaste NDAGIJIMANA, Maîtrise en Anglais, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Paul MBARAGA, Etudiant à l'Université de Strasbourg, France

Justin KALIBWAMI, Prêtre rwandais, chercheur et journaliste, Paris, France

Yvon POMERLEAU, Dominicain, Coordonnateur du Centre de Formation et de Recherche Coopératives IWACU, Kigali

François NZABAHIMANA, Etudiant à l'Université Nationale du Rwanda, Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion, Campus de Butare

François Xavier MUNYARUGERERO, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Stanislas HODARI, Agent du BUNEP, Kigali

Editorial

Ami lecteur

Voici votre premier numéro de l'année 1984 qui vous présente nos vœux de bonheur et de prospérité. DIALOGUE est au rendez-vous de ses lecteurs et de l'actualité.

Vous l'avez avec grand intérêt une étude sur les problèmes de l'énergie au Rwanda présentée par BAHIGIKI Emmanuel. Une note de J.P. GODDING complète cette analyse.

Nous sommes heureux de saluer le retour à DIALOGUE de Monsieur BIRARA. Les économistes avertis sauront l'apprécier.

Vous pouvez bien sûr aborder le dossier spécial consacré à Mgr Alexis KAGAME. Homme de grand talent, poète, philosophe, historien, ce digne fils du pays ne cessera d'étonner quiconque essaie de le comprendre. Ces différents témoignages en constituent une preuve... Prenez le risque de parcourir ces pages rédigées non seulement par des Rwandais, mais aussi par un allemand : le Dr. Elke HABERLAND.

Monsieur KALIBWAMI Justin vous invite à récriture l'Histoire du Rwanda... C'est une nécessité. Mais pour le comprendre davantage, avez-vous déjà lu l'ETHNO-HISTOIRE ou l'ABREGÉ DE L'HISTOIRE DU RWANDA de Mgr Alexis KAGAME ?

Faites plaisir à DIALOGUE par l'envoi d'une réaction sur l'un ou l'autre événement du pays. Le Courrier des lecteurs vous est réservé.

Et pour finir, un petit rappel : avez-vous songé à vous réabonner ?

FUNGA François

La politique des prix dans les pays en développement

Pour les lecteurs de DIALOGUE, le nom de Monsieur BIRARA évoque non seulement le Gouverneur compétent de notre Banque Nationale, mais encore un auteur dont les articles sont appréciés par ceux qui suivent la vie économique du pays.

Les pages que nous publions aujourd'hui ont fait l'objet d'une communication de Monsieur BIRARA à un Séminaire organisé par la Banque Mondiale et le FMI sur les "ajustements structurels en Afrique". Ce séminaire a eu lieu à Yaoundé en novembre 1981.

INTRODUCTION

N.D.L.R.

Dans les pays en voie de développement, les salaires dépendent très évidemment de la productivité agricole et des termes d'échange prévalant entre les villes et les campagnes pour l'échange de leurs produits respectifs.

Généralement le secteur urbain peut attirer du travail provenant de la campagne moyennant une prime de 30 % par rapport au travail agricole mais, en réalité, les différences de salaires sont souvent trois ou quatre fois supérieures.

Il s'ensuit un déplacement de main d'oeuvre de la campagne vers la ville, disproportionné par rapport à la capacité d'absorption limitée du secteur urbain (en raison de son intensité en capital) et, en conséquence, un chômage urbain important.

C'est dans ce contexte que des politiques de contrôle des prix, par voie administrative, sont souvent suivies, dont les conséquences méritent d'être analysées.

FIXATION ADMINISTRATIVE DES PRIX ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

L'intervention gouvernementale en matière de prix, dans certains secteurs administrés ou contrôlés par le

secteur public, vise deux types d'objectifs.

1) en abritant ces secteurs de variations que les forces du marché pourraient leur faire subir, on vise à stabiliser et à accroître le volume de leur production, ce qui permet de réaliser certaines allocations souhaitées de l'épargne et de l'investissement;

2) dans la mesure où ces secteurs, soit produisent des biens essentiels, soit distribuent une part significative des revenus des classes laborieuses, on vise, en réglementant leurs prix, à prévenir des variations trop importantes des revenus réels des classes à faible revenu.

La poursuite de ces objectifs n'est cependant possible à moyen et long terme que si elle s'inscrit dans le respect de certaines contraintes.

La première de ces contraintes est, inévitablement, que les prix fixés couvrent les coûts de production et dégagent, en sus, un surplus suffisant pour répondre aux nécessités de l'investissement.

Cette contrainte, on le sait, a été très fréquemment ignorée par les entreprises publiques de nombreux pays avec, par voie de conséquence, l'accumulation de déficits importants, lesquels finissent par grever le budget de l'Etat, entraver l'effort d'investissement public et provoquer une allocation improductive de l'épargne nationale.

La détermination exacte du surplus à ménager aux fins d'investissement dépend de la structure du secteur, de son intensité en capital (laquelle doit aussi faire l'objet d'un choix de politique économique) et de son potentiel d'accroissement de la productivité.

C'est ainsi, par exemple, que dans le cas des services publics fournisseurs d'énergie électrique, l'expérience montre qu'il est nécessaire, pour répondre aux besoins d'une économie en développement rapide, de fixer les prix à un niveau tel que les profits soient de 25 à 30 % des ventes et que le rapport (profits + amortissements)/valeur ajoutée soit de 50 % environ.

L'effet généralement obtenu grâce à des prix établis à un tel niveau est d'accroître le volume de l'épargne et d'accélérer l'adéquation de l'offre à la demande,

ce qui a pour conséquence de renforcer la production et l'emploi et, indirectement, la consommation des classes sociales à faible revenu.

Un grand avantage de cette manière de procéder est entre autre, qu'elle dispense le gouvernement de puiser dans l'épargne publique ou dans les capacités de crédit du système bancaire pour financer l'investissement ou même le fonctionnement de secteurs importants d'infrastructure et de production.

La politique inverse conduit évidemment à des hausses du stock monétaire qui induisent des taux élevés d'inflation ainsi qu'une réduction de l'épargne privée et des revenus de l'Etat.

La seule politique alternative pourrait être de recourir davantage à l'emprunt extérieur mais il y a là, également, un choix important à faire quant à l'allocation optimale des devises disponibles, un tel choix devant être situé dans le cadre d'une seconde contrainte : celle qui limite la charge supportable du service de la dette extérieure.

PRIX D'EQUILIBRE ET EFFICIENCE DANS L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Le grand principe qui est à la base du raisonnement qui précède est que l'accroissement de l'offre, lorsqu'il est encore déficitaire par rapport à la demande potentielle, a un prix d'opportunité économique généralement supérieur aux prix d'équilibre de long-terme du service ou du bien offert.

Il est donc opportun, pendant cette phase du développement, d'établir les prix à un niveau supérieur (et ce, éventuellement, jusqu'au prix d'équilibre de court-terme), quitte à réduire la consommation de certaines classes de consommateurs ou de certains secteurs au profit d'autres classes ou secteurs.

En effet, cette réaffectation des consommations est nécessairement transitoire puisqu'elle permet l'accroissement de l'offre globale et la réduction des coûts qui, dans les formules proposées pour la fixation des prix, augmentent à terme la consommation de toutes les classes

et de tous les secteurs.

Le résultat d'une politique de prix d'équilibre de court terme (plus élevé que les prix d'équilibre de long terme), est donc d'accroître l'épargne domestique et de réduire le volume du recours au crédit intérieur et extérieur.

A l'inverse de cette politique, une fixation administrative des prix en dessous du niveau d'équilibre de court terme engendre inévitablement, dans un pays en développement, un marché parallèle pratiquant des prix qui peuvent facilement être du double ou du triple des prix officiels, ce qui détruit l'argument selon lequel des prix artificiellement réduits contribuent à ralentir le rythme de l'inflation réelle.

Par ailleurs, il est évident qu'en freinant l'investissement et l'accroissement des capacités de production, de telles politiques de prix empêchent de bénéficier des rendements croissants (et donc des coûts décroissants) associés à des échelles de production davantage en rapport avec l'ampleur des demandes potentielles.

Les effets néfastes de prix de vente ou de prix au producteur trop bas par rapport aux prix d'équilibre de court-terme sont particulièrement graves dans le secteur minier. En effet, la hausse des coûts y provoque inévitablement la fermeture de certaines unités, avec les pertes d'emploi et de revenus qui s'ensuivent et les manques-à-gagner qu'enregistre la balance des paiements.

Ces effets négatifs s'aggravent encore lorsqu'il s'agit de productions consommées localement, dans la mesure où la baisse de l'offre nationale des produits dont les prix sont maintenus artificiellement bas entraîne nécessairement une substitution d'importations à la production nationale.

Au surplus, comme le but poursuivi est de maintenir les prix à un niveau inférieur au prix d'équilibre, il est fréquent que ces importations soient exonérées de tarifs, ce qui les fait réaliser à un coût d'opportunité en devises qui est défavorable au pays et à l'Etat.

En conclusion, il faut reconnaître que les prix doivent être administrés de façon à plus que couvrir l'évolution des coûts et, plus précisément, à approcher du niveau d'équilibre de court-terme, tel qu'on peut l'estimer (ces principes ne s'appliquent pas aux services de bas tels que l'éducation, lesquels peuvent être financés plus favorablement par les taxes).

Ceci signifie que les prix doivent être certainement portés à des niveaux tels que le taux de rendement interne du capital investi dans la production des biens et services correspondants soit égal à celui des usages alternatifs des fonds qui en ont été la contrepartie.

Tout écart par rapport à ce principe s'avère néfaste en ceci qu'il empêche la réalisation d'un volume adéquat d'investissement et qu'il échoue même à réaliser son objectif : sauvegarder le pouvoir d'achat des classes à faibles revenus.

En effet, ces classes ne reçoivent généralement qu'une très faible portion des dépenses publiques provoquées par les subsides que cette politique rend nécessaires, alors qu'elles souffrent en premier lieu des prix élevés du marché noir, des pénuries et de la corruption qui résultent de situations entretenues de rationnement de l'offre.

Au niveau global, l'effet d'ajustements réguliers de prix au niveau d'équilibre est, après de temporaires réductions de revenus, réels, d'induire des allocations plus efficaces des ressources (à travers des réallocations des consommations, des épargnes et des investissements), ce qui augmente nécessairement le revenu global.

On peut affirmer que les classes à faibles revenus ont toujours bénéficié davantage de prix fixés au coût d'opportunité que de prix trop bas, parce que (i) la faiblesse de leurs revenus les exclut souvent de la consommation de plusieurs des biens dont les prix sont administrés, alors que ces prix trop bas sont, par effets négatifs sur l'épargne et l'investissement, ce qui entrave fondamentalement l'expansion de leurs revenus et (ii) les pénuries engendrées par des prix trop bas poussent les classes à revenus élevés à s'approvisionner sur les marchés parallèles, ce qui hausse les prix "officiels" et réduit d'autant

plus la consommation des classes à faibles revenus.

POLITIQUE DES PRIX ET PRIX MONDIAUX

De nombreux gouvernements de pays en développement recourent simultanément au contrôle des prix et du système de distribution, afin de juguler les pressions inflationnistes et de préserver le pouvoir d'achat des salaires urbains.

Il en résulte généralement une fixation administrative, sous une forme ou une autre, de l'ensemble des prix des produits de première nécessité. Ceci se traduit par des prix fixes sur de longues périodes, pour les produits alimentaires et pour certains produits manufacturés locaux, et par un contrôle des marges bénéficiaires appliquées aux produits importés.

L'effet le plus général de ce type de politique est de réduire d'année en année l'offre d'exportation des produits dont le prix administré a fini par tomber en-dessous du prix du marché à l'exportation. Un autre effet très fréquent a été de faire disparaître, au profit des produits importés, un grand nombre d'entreprises manufacturières locales. Enfin, la subordination des produits alimentaires importés, rendus nécessaires à la fois par la diminution de la production et la nécessité et d'aligner les prix des produits locaux et importés, a grevé de manière considérable les budgets des Etats.

A la lumière de cette expérience, qui a été partagée par plus de trente pays africains, la politique de prix des produits agricoles, tout particulièrement, finit par revêtir une importance stratégique.

Il faut donc redire ici que la seule manière pensable de pallier les trois effets dramatiques évoqués plus haut serait de baser la politique des prix sur les prix prévalant sur les marchés internationaux.

En effet, des prix qui seraient fixés à partir d'une évaluation aussi juste que possible de l'équivalent des prix-frontière seraient de nature à créer les stimulants nécessaires (i) à la substitution d'importations, (ii) à la promotion des exportations et (iii) à l'investissement en accroissement des quantités, des qualités et de la productivité.

Il est évident cependant que ce principe de base doit servir à fixer un prix de référence que les spécificités du pays, du secteur et de son marché international peuvent faire recommander de corriger par après, pour tenir compte de situations particulières ou transitoires.

Il peut arriver, par exemple, qu'on ne puisse que graduellement tendre vers l'idéal qui vient d'être expliqué en raison, notamment, de la nécessité de limiter les pertes de revenu réel qui, transitoirement, peuvent résulter de ces ajustements, surtout lorsqu'il s'agit de produits de première nécessité comme l'huile, le riz ou le sucre.

Il peut aussi arriver que des prix administrés soient supérieurs aux prix mondiaux avec, comme conséquence, un gaspillage des ressources et un effort insuffisant d'amélioration des rendements.

Enfin, le principe qui vient d'être posé est à corriger pour tenir compte (i) à travers le système fiscal et douanier, des différentiels d'avantages comparatifs qui, pour certaines productions minières (tels le cuivre ou le cobalt au Zaïre par exemple) ou agricoles (tels le café, le poivre, la girofle et la vanille au Madagascar), peuvent modifier de manière importante le prix de référence fixé à partir des prix mondiaux, de façon à faire bénéficier l'Etat de surplus potentiels pour l'investissement que ces différentiels constituent et (ii) des particularités des marchés mondiaux où des phénomènes de saturation relative ou de substitution (par des ersatz, par exemple) peuvent recommander des écarts "tactiques" significatifs par rapport au prix de parité d'exportation corrigé par ces différentiels d'avantages comparatifs.

CONCLUSION

La politique des prix qui a été pratiquée depuis vingt ans par une majorité de pays en développement doit, à la lumière de l'expérience, faire l'objet d'une révision fondamentale.

Plus précisément, elle doit être réévaluée en fonction de son (in) efficacité à atteindre à terme les objectifs qu'elle se fixait.

De ce qui précède, on peut en tout cas tirer comme leçon que ce n'est pas une action administrative directe sur les prix qui peut garantir à terme le maintien ou l'accroissement du pouvoir d'achat des faibles revenus.

Quand à l'objectif de réduction des variations trop fréquentes de prix importants, il peut très certainement être atteint plus efficacement par des politiques fiscales et monétaires appropriées, accompagnées, lorsque le besoin s'en fait sentir, de libéralisations sélectives des importations des biens dont il faut pallier la pénurie occasionnelle.

J. BIRARA

Mr Alexis KAGAME
(1912-1981)



Dessin de MUYARUGERERO F. X.

Lisez notre
Dossier p. 29

Choix énergétiques, choix de société

Le Rwanda vit une période intéressante en matière énergétique. D'une part il prend de plus en plus conscience de la crise énergétique qui le menace depuis longtemps et qui lui est spécifique. Cette crise s'entend comme une raréfaction dangereuse du bois de chauffage et la détérioration de l'environnement qui l'accompagne, sans que des solutions de rechange convainquantes, à la portée de tous, soient trouvées. Mais aussi l'électricité et les produits pétroliers, dont on connaît l'importance dans l'économie nationale, restent-ils insuffisants et coûtent cher.

D'autre part, une certaine volonté politique et une aspiration populaire sont perceptibles et cherchent à trouver, à plus ou moins brefs délais, des réponses à cette crise. Diverses déclarations politiques, des initiatives comme l'Année de l'Arbre, des recherches et études de diverses natures, des actions ponctuelles bien accueillies par la population, tout cela reflète cette volonté de "s'en sortir".

Cet article-ci voudrait apporter une contribution à cette riche et intense réflexion que nous vivons dans tout le pays, et il analysera les relations entre les choix énergétiques et les choix de société. A cet effet, il utilisera largement des données tirées de - "Etude du Secteur Énergétique au Rwanda - Plan directeur d'électrification. Deuxième étape.", étude réalisée par le Bureau National d'Études de Projets (BUNEP) et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) pour le compte du Ministère des Ressources Naturelles, et qui est sortie en mai 1983.

Nous n'entrons pas dans les hauts débats scientifiques sur la définition de l'Énergie, contentons-nous seulement de constater que celle-ci se manifeste concrètement sous diverses formes : dans les mouvements (transports, travaux mécaniques, ...), le chauffage (domestique et industriel), l'éclairage, la transmission par ondes,...

PETITE HISTOIRE DE L'ÉNERGIE

A chaque étape de l'évolution historique des sociétés humaines correspond une histoire particulière de l'Énergie. Deux grands usages se dégagent : pour les besoins domestiques et pour les besoins industriels (dans le sens le plus large du mot "industrie"). Je crois que c'est ce dernier usage qui a entraîné les révolutions énergétiques connues, l'usage domestique étant plutôt bénéficiaire de ces transformations.

On peut ainsi dégager 6 étapes dans l'histoire de l'humanité (1) :

1) L'homme primitif

Tel qu'il vivait, il y a 3 ou 4 millions d'années, l'homme disposait uniquement de sa force musculaire produite par la "combustion" biologique des aliments qu'il ingérait.

2) L'homme paléolithique

L'homme paléolithique continue à vivre de chasse et de cueillette mais le feu (découvert depuis plus de 300.000 ans en Chine) provoque grosso modo le doublement de la consommation d'énergie : elle est utilisée pour le chauffage, l'éclairage, la cuisson des aliments, ainsi qu'à des fins techniques.

3) L'homme néolithique (il y a environ 10.000 ans)

Il substitue à la cueillette et à la chasse une économie basée sur l'élevage et l'agriculture. Il en arrive ainsi à mieux satisfaire ses besoins alimentaires et à accroître ses ressources en énergie biologique en ajoutant à sa propre énergie musculaire celle des animaux domestiques. Il améliore également les applications techniques du feu (terre cuite, métallurgie).

Jusqu'au Moyen-Âge, en Europe, trois sources d'énergie continuent à être utilisées à parts quasi égales : l'énergie musculaire humaine, l'énergie musculaire animale et le bois.

4) L'homme agricole évolué

Au Moyen-Âge européen, des ressources connues de longue

date sont mises en exploitation : l'énergie du vent et de l'eau ainsi que le charbon de terre utilisé progressivement à l'échelle locale.

Le bois reste cependant la ressource énergétique principale, avec un triple rôle : combustible, réducteur pour la métallurgie, produit de base pour la construction (meubles, immeubles, navires ...).

5) L'homme industriel

La raréfaction et dont le renchérissement du bois suite à ses divers usages, sont à l'origine d'une crise énergétique majeure, en Angleterre d'abord, sur le continent européen ensuite.

L'utilisation massive du charbon de terre rend nécessaire les innovations techniques qui conduisent à la révolution industrielle. Quant à l'utilisation de la machine, elle accroît de manière considérable la production et le recours aux énergies fossiles (charbon d'abord, pétrole et gaz naturel ensuite).

6) L'homme contemporain

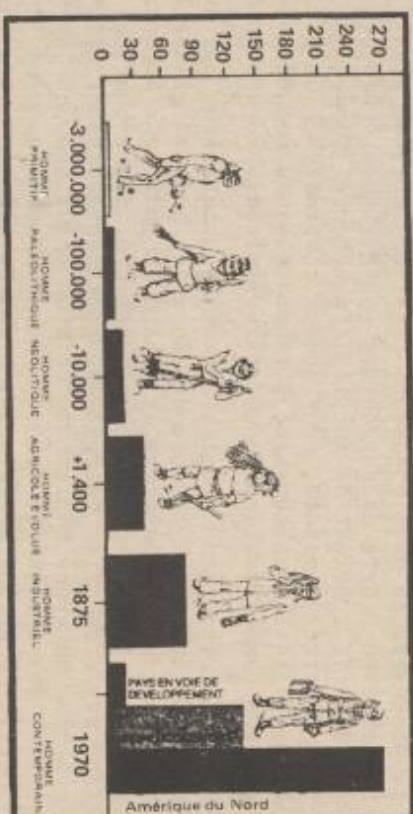
Il y a ensuite une évolution très rapide dans le perfectionnement des machines et des moteurs (machine à vapeur, moteur à combustion interne, turbine à gaz...) avec une croissance spectaculaire des rendements de conversion et de la puissance unitaire. On assiste également à l'émergence de l'électricité comme forme d'énergie secondaire, tandis que, dès 1950, le pétrole supplante le charbon. L'énergie nucléaire commence à se développer.

Dans cette historique, nous pouvons tirer deux conclusions :

- D'une part un progrès quasi continu des rendements d'utilisation : l'homme perfectionne progressivement les instruments et les techniques avec lesquels il exploite les ressources énergétiques disponibles à une époque donnée. C'est souvent suite à des crises qu'il est poussé à apporter ces améliorations.

- D'autre part, la consommation d'énergie primaire par tête s'accroît souvent suite à l'émergence d'une nouvelle source d'énergie qui vient s'ajouter aux sources

CONSOMMATION D'ENERGIE PAR INDIVIDU EN KWh/JOUR



Source : "Les Énergies du futur"

existantes et les supplante progressivement. Cependant cette croissance est la plupart du temps très localisée; c'est ainsi que les disparités de développement sont telles que la moitié de l'humanité ne consomme pas plus d'énergie qu'au néolithique.

La recherche fébrile du développement économique, que ce soient les pays sous-développés qui doivent sortir de la misère, que ce soient les pays développés qui cherchent à tout prix à vaincre la crise qui les menace et à maintenir leur bien-être, quitte à écraser des peuples du Tiers Monde, implique l'utilisation de sources et de technologies énergétiques qui seront les moteurs de ce dynamisme socio-économique.

DES POSSIBILITES OFFERTES AU RWANDA

Le mot d'ordre le plus répandu au Rwanda est sans nul doute la recherche du "développement". Ce mot sous-entend un mieux-être matériel pour tous les citoyens et donc la suppression progressive de tant de misères connues partout.

Ce qui n'est pas aussi facile à appréhender, ce sont

les moyens qu'il faudra mettre en oeuvre pour accéder à ce développement : ressources humaines, financières, techniques, etc... Mais aussi la combinaison la plus optimale de ces ressources (l'organisation) au cours de ce processus de développement. Celui-ci implique ainsi une mise en oeuvre de ressources énergétiques conséquentes dont il convient de saisir l'importance. Comme dans bien d'autres domaines, nous sommes confrontés à un problème délicat, qui consiste à répondre à une demande énergétique considérable par une offre limitée.

La situation actuelle est déjà caractérisée par une offre inférieure à la demande, du moins pour la grande majorité de la population et dans des conditions acceptables pour l'individu et la collectivité. C'est pourquoi l'on parle de crise énergétique représentée essentiellement par un grand déficit en bois de chauffage, qui entraîne des actions et des conséquences néfastes pour la population et une détérioration subéquente de notre environnement :

- difficulté pour la cuisson des aliments et donc des problèmes nutritionnels,
- destruction accélérée des forêts et savanes naturelles,
- érosion des sols,
- assèchement des sources d'eau,
- modification de micro-climats, etc...

Les chiffres ci-après donnent une idée de ce déficit (2)

- Bois enstérable consommé : 1,7 kg/hab.jour
- Autres produits combustibles (déchets agricoles, brindilles, feuilles ...): 0,7 kg/hab.jour (équivalent bois)

Cela équivaut à une consommation d'énergie primaire de l'ordre de 3.500 KWH/hab.an, soit une énergie utile pour la cuisson de 175 KWH/hab.an, l'écart entre les deux chiffres étant attribué aux énormes pertes occasionnées par la cuisine à trois pierres.

Cette situation implique un gros déficit de l'ordre de 2,8 millions de m³/an (1980), c'est-à-dire l'excédent de la consommation sur une production estimée à 1,9 millions de m³/an. Ajoutons-y que nos artisans et nos

industries naissantes manquent de ressources énergétiques pour leur fonctionnement.

Les perspectives sont plutôt sombres quand on envisage la dynamique de cette demande, résultat de la croissance démographique, de la création des villes, des infrastructures industrielles et sociales, de toutes les transformations que la pays devra mettre en place.

Les chiffres ci-après, assez sommaires par ailleurs, montrent l'ampleur de l'évolution de cette demande d'énergie.

Taux annuel (X) d'évolution de l'énergie globale

Année	H. T. utile (a)	Electricité	Eclairage (pétrole lampant)	Transports (produits pétroliers)
1986	4,3	9,0	4,6	6,1
1991	3,7	8,4	6,2	5,8
1996	3,3	7,0	7,6	5,7
2001	3,1	6,4	7,2	5,3
Taux moyen	3,6	7,7	6,3	5,7

(a) : haute température utile : pour la cuisson surtout.

Source : Etude BUNEP - EPFL, T.2, p. 48

ABONNEZ-VOUS A DIALOGUE!
ABONNEMENT ORDINAIRE : 800 FRW
DE SOUTIEN : 1.000 FRW

Evolution de la consommation d'énergie globale

Unité : GWH/an (10⁶ KWH/an)

Année	Bois et résidus de récolte (Energie primaire) (a)	Electricité finale	Pétrole lampant	Produits pétroliers (transports)
1980	18.60	66,8	78,5	435
1986	23.000	111,9	103	620
1991	27.500	167,2	139	820
1996	32.500	234,2	201	1.080
2001	37.700	318,9	283	1.400

(a) : calculs effectués à partir de données de la p. 34, T.5 et du tableau 3 (H.T. utile)

Source : Etude BUNEP - EPFL, T.2, p. 49

Quelques commentaires et interrogations peuvent être tirés :

- Le taux d'évolution de la demande du bois de chauffage suit la croissance démographique présumée. C'est une demande incompressible qu'il faudra donc absolument satisfaire; ce qui, en d'autres termes, montre bien que le problème du bois sera encore plus crucial dans l'avenir.
- L'évolution de la demande d'électricité suit essentiellement celle de l'installation des équipements industriels et des services publics. Les équipements énergétiques préconisés sont eux-mêmes de vrais ensembles industriels, on peut d'ores et déjà se demander si le pays pourra faire face aux implications financières et technologiques. Mais nous y reviendrons plus loin.

- Quant aux produits pétroliers importés (pour l'éclairage et les transports), nous rencontrons déjà beaucoup de difficultés suite à leurs prix élevés et aux aléas de transport. Pourtant ils sont également d'une importance vitale pour le pays.

Pour satisfaire cette demande pressante, le Rwanda devra exploiter sans tarder toutes ses ressources énergétiques, mobiliser d'énormes moyens financiers et humains dont nous allons voir l'importance.

LES RESSOURCES ENERGETIQUES LIGNEUSES

Nous rappelons que la situation actuelle du Rwanda est fort déficitaire : nous brûlons plus de trois fois de matières ligneuses (bois et déchets végétaux) que nous ne produisons de bois. Nous connaissons les dangers vers lesquels une pareille situation nous conduit, aussi bien aux plans individuel que national.

On ne soulignera pas assez l'ampleur de l'effort de reboisement que nous devons fournir. Actuellement il demeure absolument insignifiant par rapport à la superficie totale à reboiser (+ 400.000 ha), vu en outre que chaque année nous détruisons en même temps plus de bois que nous n'en plantons. Face à cette tâche énorme, on peut déplorer l'absence d'une politique de reboisement qui s'intègre dans une politique forestière générale, qui définit clairement des objectifs à atteindre dans le temps (court et long terme) et dans l'espace, et les moyens (humains, financiers ...) adéquats à mettre en oeuvre. Les autorités en la matière devraient prêter une oreille plus attentive aux recommandations des réunions annuelles du Groupe forestier du Rwanda.

- Mais le reboisement, même à grande échelle, ne suffira pas à faire face à nos problèmes. Il faudra que les Rwandais se résolvent à réduire leur consommation de bois :
- en changeant leurs méthodes culinaires voraces en énergie; ici un grand effort de formation et d'information devra être fourni;
 - en adoptant des techniques plus économes d'énergie dans les usages industriels et artisanaux du bois (fabrication du charbon, les briqueteries...);

- en utilisant des cuisinières à rendement amélioré (ou foyers améliorés);
- en remplaçant le bois par d'autres ressources énergétiques disponibles dans le pays, surtout par des installations familiales et communautaires de production de biogaz.

L'étude du BUNEP-EPFL a montré que seule l'introduction rapide (à partir de cette année 1983 !) et vigoureuse de ces deux dernières techniques (Cfr. Tableau n° 4) pourra arrêter la destruction complète de notre patrimoine forestier, forêts naturelles comprises. Cette hypothèse implique par ailleurs que l'effort de reboisement ne devra pas être relâché et que malgré tout l'éventuelle situation d'équilibre sera atteinte après destruction de 60 % des forêts naturelles et disparition complète du capital productif initial.

L'analyse des diverses hypothèses utilisées par l'étude montre en fait que le Rwanda est entré dans une impasse énergétique très grave pour la grande majorité de la population, et qu'elle constituera un des grands freins à tous ses efforts de développement.

L'ELECTRICITE

Déjà en 1980, le Rwanda importait les 2/3 de l'électricité consommée, de la centrale zaïroise de Rusizi I. La mise en service de Mukungwa en 1982 n'a pas supprimé complètement cette importation. La satisfaction de la demande future exigera la construction progressive d'une dizaine de grandes centrales hydro-électriques reliées au réseau national, dont deux à la frontière du pays : Rusizi II et Rusumo. Malgré ces efforts énormes, le déficit en énergie électrique subsistera à partir de l'an 2001. Et pourtant nos campagnes n'auront pas encore bénéficié des bienfaits de l'énergie électrique, si ce n'est que la moitié des centres ruraux qui seront reliés au réseau national; on espère seulement que les autres centres auront des sources énergétiques autonomes.

LES AUTRES SOURCES ENERGETIQUES

D'autres sources énergétiques devront être largement valorisées pour combler les déficits résultants de la

raréfaction du bois et de l'électricité. Nous présentons dans le Tableau n° 4 ci-après l'ampleur des énergies qu'il faudra exploiter.

Tableau 4 : Consommation globale d'énergie finale (autres sources énergétiques)

Année	Gaz méthane du KIVU (x1000 Nm3)	Biomasse (tonnes) (a)	Solaire (m2 de panneaux)	Tourbes (tonnes)	Biogaz (Unités en service début an)	Foyers améliorés (Unités en service début an)
1980	0	0	200	2800	-	-
1986	0	15.400	16.000	3200	-	100.000
1991	3.590	51.000	82.400	3760	56.000	850.000
1996	7.610	69.000	157.400	4400	150.000	1600.000
2001	12.600	95.000	232.400	5100	?	(toutes les familles ?) 2350.000

(a) : briquettes de papyrus, de parche de café, de sciure de bois ...

Source : Etude BUNEP - EPFL, t.2, p. 91 et t. 5, p. 44.

La situation énergétique du Rwanda sera en fait très bouleversée et son nouveau visage se présentera schématiquement comme ceci en l'an 2001 :

- Toutes les familles du milieu rural rwandais devront avoir abandonné la cuisinière trois pierres au bénéfice des foyers améliorés;

- Le charbon de bois aura été complètement remplacé par les briquettes de biomasse dans les centres urbains, Kigali en premier lieu;
- Le solaire, les briquettes de biomasse et le gaz méthane couvriront environ le quart de l'énergie primaire dans les autres secteurs que l'habitat;
- Toutefois le bois restera en proportion la ressource la plus utilisée.

Les Rwandais seront-ils en mesure d'introduire et de maîtriser une telle révolution énergétique ? Nous allons montrer certaines de ses implications afin de mieux comprendre l'ampleur de cette interrogation.

DES EFFORTS GIGANTESQUES A FOURNIR

La situation énergétique du Rwanda devra ainsi changer de fond en comble dans une vingtaine d'années. Cela implique la mise en oeuvre de gros efforts tant financiers, humains qu'organisationnels dont il convient de saisir l'importance.

DES RESSOURCES FINANCIERES

Elles seront indispensables à toutes les actions qu'il faudra entreprendre : reboisement, installations hydro-électriques, acquisition de nouvelles technologies énergétiques, diffusion à grande échelle de toutes ces innovations, etc.

Sans oser avancer des chiffres peu sûrs, nous pouvons affirmer que les investissements dans le secteur énergétique atteindront des dizaines de milliards de francs d'ici l'an 2000.

Rien que pour les centrales hydro-électriques intérieures (non compris les lignes de connexion au réseau national, pourtant fort coûteuses aussi !), ils sont estimés à 6,7 milliards. A cela il faut ajouter la participation aux centrales frontalières, les coûts de reboisement (on avance souvent les chiffres de 40 à 60.000 F/ha), une usine de capteurs solaires, l'extraction du gaz méthane du lac Kivu, les installations de biogaz, la diffusion de foyers améliorés, l'exploitation de la tourbe, etc...

Une question vient vite à l'esprit : le pays pourra-

til trouver ces fonds ? L'on sait déjà que beaucoup de projets inscrits dans les plans quinquennaux ne sont pas réalisés faute de moyens financiers. Pourtant le Rwanda a bénéficié ces dernières années d'aides étrangères énormes dont on n'est pas sûr qu'elles continueront à affluer; au contraire le climat est au pessimisme. Quant aux capitaux nationaux, nous savons aussi qu'ils sont très minimes face aux besoins exprimés.

Ce qui risque d'arriver, ce sera une compression budgétaire et un choix de projets dits "prioritaires" qui bénéficieront de peu de fonds disponibles. Comme ceux-ci proviendront essentiellement de l'étranger, nous risquons de voir les priorités nationales reléguées au second plan, si elles ne rencontrent pas celles des bailleurs de fonds. C'est ainsi que des programmes de reboisement, des projets de biogaz ou de cuisinières améliorées, pourraient être délaissés au profit de centrales hydro-électriques, malgré que la production énergétique de ces dernières soit comparativement inférieure à celle des premiers et même à des prix plus élevés, seulement parce que cette électricité sera consommée par une petite minorité de la population très influente et "solvable", tandis que les autres types de ressources concernent la majorité "silencieuse" et pauvre.

Le Rwanda rejoindra ainsi tous les autres pays du Tiers-Monde qui ont suivi cette voie. L'Inde et le Pakistan versent des milliards de dollars dans les centrales nucléaires pour alimenter les grandes villes en électricité; d'autres pays construisent d'énormes barrages hydro-électriques, tandis que la majorité de la population (vivant en milieu rural) n'a rien pour cuire les aliments (si insuffisants par ailleurs).

DES EFFORTS HUMAINS

L'introduction de ces nouvelles ressources énergétiques nécessitera également la mobilisation des hommes. Cela veut dire la formation de centaines d'hommes de conception, des milliers de techniciens et l'évolution de mentalités de tout un peuple. C'est une mobilisation qui implique en soi un effort financier énorme à ajouter à celui déjà vu suite à l'acquisition des technologies.

Par exemple la cuisine au gaz (ou à l'électricité) nécessite tout d'abord la production de cette source énergétique et sa diffusion (donc des hommes pour remplir ces tâches), mais aussi l'acquisition d'autres habitudes que celles transmises de génération en génération, liées à l'utilisation du bois. Le Rwandais moyen pourra-t-il s'adapter efficacement à des changements si rapides ? Une mauvaise maîtrise du changement peut en effet s'avérer aussi nuisible que la situation antérieure à ce changement. Ceci est un point important qu'il convient de saisir, surtout qu'il ne trouve pas de solution dans une quelconque "coopération" bilatérale et autre transfert technologique, mais bien dans une volonté d'un peuple à assumer son avenir.

DES EFFORTS ORGANISATIONNELS

Ces mutations en matières énergétiques requièrent enfin un degré d'organisation très élevé qui implique à la fois des finances et des hommes. Ce sont toutes les structures qu'il faudra mettre en place pour coordonner et canaliser les diverses initiatives, opérer les choix, conduire les tâches à bonne fin (exécution et contrôle). Tous les échelons sont concernés : les instances politiques, des organismes administratifs et techniques, des niveaux d'exécution assez décentralisés et efficaces.

On peut alors croire que de l'étude menée par le BUNEP - EPFL sortira une politique nationale en matière énergétique. Mais il faudra mettre en place des structures d'exécution de cette politique : Offices (Un Office de la tourbe existe au Burundi, un office de biogaz en Chine, celui du solaire au Niger ...), sociétés de toutes sortes, etc....

Mettre en place des structures est une chose, autre chose est de les rendre efficaces ! L'efficacité se mesure sur le degré de réalisations des objectifs fixés. Malheureusement on dirait que l'inefficacité est une de ces caractéristiques des pays sous-développés.

CONCLUSION

Les contraintes inhérentes à l'avenir énergétique du Rwanda imposent l'adoption de choix : choix politique

d'abord et ensuite choix de moyens les plus appropriés pour mener cette politique à terme.

Cependant il semble que les actions à entreprendre doivent s'orienter vers l'exploitation de toutes les ressources selon un calendrier qui a pour souci de créer une offre d'énergie répondant aux demandes pressantes dans tous les secteurs socio-économiques.

Mais comme cela arrive souvent, les ressources financières limitées obligeront les autorités à établir une liste des projets les plus prioritaires. Lesquels dans ce cas ? Les plus prioritaires pour qui ? Va-t-on privilégier les gros équipements très localisés, ou des actions plus diffuses bien que moins spectaculaires ? Et le financier dont le souci est d'être remboursé ? Et le riche citadin qui veut accéder au plus grand confort possible ? Et le paysan qui a besoin d'un relèvement, si minime soit-il, de son niveau de vie ? Manifestement un choix énergétique n'est pas qu'un choix technico-économique, c'est aussi un choix de société.

E. BAHIGIKI

NOTES ET REFERENCES

- (1) "Les Energies du Futur"
Ensemble des textes édités à l'occasion de l'exposition "Energie 2000", Bruxelles, 1981.
- (2) "Etude du Secteur Énergétique au Rwanda
Plan directeur d'électrification
Deuxième étape."
Tome 2 : Structure énergétique à long terme
Tome 5 : Energies non conventionnelles - La crise du bois - Approche des centres ruraux.
Etude réalisée par le Bureau National d'Etudes de Projets (BUNEP) et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL, Suisse) pour le Ministère des Ressources Naturelles. Mai 1983.

La journée de l'arbre, un succès pour qui?

Nos lecteurs réagissent à l'appel que nous avons lancé en faveur de nos forêts ! Une fois de plus, notre ami Jean Pierre Godding, conseiller à la préfecture de Gisenyi, prend la plume et part au combat... Pour la bonne cause... On demande des émules !

N.D.L.R.

UN MODELE D'ANIMATION RURALE

La journée de l'arbre apparaît toujours comme un spectacle impressionnant, et apparemment un modèle dans l'animation du développement rural.

Dans un pays jadis sans arbres, une sensibilisation très importante a été réalisée par la radio, des affiches... Tout le monde sait qu'il doit planter au moins trois arbres.

Malgré le manque d'espace, on retrouve ces arbres sur la petite parcelle familiale, parfois à moins d'un mètre de distance, ce qui ne favorisera pas leur croissance, que les chèvres risquent d'empêcher également.

Dès le matin de la journée de l'arbre, ce sont des milliers de gens qui se précipitent vers les pépinières communales pour y prendre parfois deux ou trois arbres, parfois des brouettes entières. Les plus intelligents tâchent d'être aux pépinières dès six heures pour prendre les meilleurs arbres.

Il est d'autant plus regrettable que le service fourni ne corresponde pas toujours à cette bonne disponibilité de la population. Je parlerai de l'expérience d'une commune que j'ai suivie depuis plusieurs années et encore visitée au cours de cette journée de l'arbre 1983 (pour y planter mes trois arbres... et quelques autres !).

DES PEPINIERES PRISES EN CHARGE PAR LA POPULATION

Au cours des années, avec le soutien de l'Etat et d'un organisme non-gouvernemental, la commune avait pu construire un "système" : celui-ci comprenait un certain nombre de pépinières réparties dans les secteurs (une pour deux secteurs) le plus souvent situées à proximité des reboisements à réaliser. Chaque pépiniériste savait qu'il devait atteindre un minimum de 12.000 plants par saison (des primes étant payées par millier d'arbres supplémentaire), l'umuganda de la population le soutenant dans le remplissage des sachets.

Mais l'aspect intéressant de la formule m'apparaît davantage l'organisation des pépinières de cellules : tous les responsables de cellules, des écoles et des principaux groupements étaient encouragés à construire leur propre pépinière (de 1.000 à 3.000 plants), la commune fournissant les conseils techniques, les sachets, les plantules à y mettre (à partir d'un germeoir central) et quand c'était possible des arrosoirs.

Ce système responsabilise davantage la population pour se fournir facilement les arbres dont elle a besoin et former les jeunes à ce travail important. Une trentaine de ces pépinières a pu être réalisée.

LA "RENTABILITE" D'UN GROS PROJET

L'arrivée d'un grand projet dans la région a transformé le système : en négligeant totalement l'étude des systèmes en place, considérant probablement partir d'un terrain vierge, le grand projet a d'abord retenu l'idée d'une pépinière par secteur. Ce nouveau système permettait certes de rendre un service important à la population en fournissant des arbres dans un rayon relativement proche, mais a entraîné la disparition des pépinières de cellule et d'écoles : pourquoi faire encore un effort particulier si le projet prend ce service en charge ? Mais rapidement le projet a changé de stratégie : contrôler ces pépinières de secteur lui paraissait difficile ; or, dans le système de rémunération retenu, les travailleurs payés au mois (avec en outre d'importants retards de paiement) n'avaient aucun intérêt à préparer le maximum d'arbres.

Aussi les pépinières de secteur ont été remplacées par trois grandes pépinières régionales dans la commune. Dans chacune une dizaine de travailleurs (au moins au départ) furent engagés. Les pépinières commencées dans les secteurs furent alors abandonnées à l'umuganda de la population, mais celle-ci ne voyait pas la raison de succéder à des travailleurs rémunérés. Pourquoi lui demander de poursuivre gratuitement un travail auparavant réalisé par des ouvriers salariés ?

D'autre part, comme nous l'avons dit, cette mise en place des pépinières de secteur avait entraîné la disparition des autres pépinières réalisées par la population. C'est dire que la population s'est trouvée très éloignée des pépinières (très souvent plus d'une heure à pied et dans certains cas près de deux heures). Peut-on vraiment demander à un paysan de marcher une heure à pied pour prendre des plants d'arbres, et combien de plants pourra-t-il prendre dans ces conditions ? Le projet s'était engagé à transporter les plants dans les différents secteurs, mais au moment voulu aucun véhicule n'était disponible.

On peut se poser aussi la question de coût de telles pépinières : les 30 pépiniéristes, même si plus tard ils restèrent une quinzaine, produisirent dans les grandes pépinières 153.000 plants, soit 5.000 par travailleur.

DES ARBRES SANS INTERET

Quels arbres les gens ont-ils pu trouver ? Tous souhaitent des eucalyptus, arbres fournissant le bois de feu et de construction, mais ceux-ci ne dépassaient pas 20 % des plants disponibles. La politique nationale tend, très sagement, à une diversification des espèces de bois, mais dans le respect des destinations; ne pas fournir à la population le type de bois dont elle a besoin est la tromperie, et ce tout spécialement dans une région où la situation apparaît critique : la stère de bois vendue sur place dépassant 1.000 Frw, le bois de charpente les 300 Frw.

Bien sûr, des arbres à planches sont nécessaires aussi, mais faut-il leur consacrer les 4/5 des pépinières (grevi-lela, cyprès, pins, imisave) ?

Ce qui apparaît plus grave, c'est qu'un tiers des pépinières était constitué de filao, arbre pourtant mal adapté à la région : il est étonnant qu'après l'échec de reboisements réalisés en filao il y a cinq ans, ceux-ci constituent encore une si grande proportion. Les responsables ne font-ils donc pas attention aux semences distribuées ?

DES PEPINIERES RENTABLES

Il est très intéressant de noter la réaction très dynamique de la population : plusieurs paysans ont réagi par eux-mêmes des pépinières d'eucalyptus et en vendent les plants à leurs voisins (1 Frw par plant). A la limite, il faudra se poser la question du rôle d'un projet.

UN SUCCES STATISTIQUE

Les rapports des agronomes et des grands projets pourront parler d'un "grand succès" et montrer leurs statistiques de plantation d'arbres. Mais ces statistiques correspondent uniquement à l'enlèvement d'arbres dans les pépinières : combien ne sont-ils pas abîmés par le long transport, mal plantés, mangés par des animaux ... ?

Il y va pour nous d'un cas typique où le succès de la statistique ne correspond pas avec le service de la population.

Cela apparaît d'autant plus grave que le système mis en oeuvre (nombreux ouvriers, transports prévus en véhicules ...) est coûteux et ne peut être pris en charge que par des gros projets ; il n'est pas productible par le milieu.

Que pourront faire la population et les autorités locales lorsque ces projets seront achevés et qu'elles auront appris à en dépendre ?

OU PLANTER LES ARBRES ?

La population dispose de très peu d'endroits à reboiser lorsque les densités dépassent les 500 habitants/km².

Les anciens reboisements communaux s'épuisent rapi-

dement, le bois étant vendu par la commune, mais le plus souvent pillé par la population.

Ces reboisements communaux peuvent certes constituer une source intéressante de revenus pour les communes, mais il devient très difficile de mobiliser une population pour planter un reboisement dont elle ne verra pas le bénéfice direct, surtout que pas très loin un projet paye des travailleurs pour réaliser ce travail.

Ces reboisements détruits ne devraient-ils pas être partiellement refaits avec le soutien financier des grands projets et partiellement loués à des habitants et des groupements pour y replanter des boisements individuels groupés ? Des contacts précis devant être signés pour éviter des problèmes de propriété.

CONFIANCE DANS LA POPULATION

Quand les projets prendront-ils conscience qu'au-delà de leur programme préétabli et des statistiques nécessaires, la base du développement ne consiste pas dans leurs millions, mais dans un soutien à une auto-organisation des paysans ? Ceux-ci ne peuvent-ils être responsables, conscients de l'importance de l'arbre ? Pourquoi ne pas leur confier les pépinières ? Pourquoi ne pas les soutenir directement dans leurs efforts de reboisements, même si le résultat statistique est moins net ?

J.P. GODDING



Dossier : Alexis KAGAME

Du 31 juillet au 8 août 1983, KIGALI a abrité un Symposium sur le thème : "Sagesse et vie quotidienne en Afrique". Le dernier jour fut baptisé "Journée Alexis KAGAME" en souvenir de Mgr Alexis KAGAME (1912-1981), historien, poète, philosophe, pour ne citer que quelques domaines de son immense activité intellectuelle. Cet homme de science que Mgr Bigrumwami (ancien évêque de Nyundo) a qualifié de "théologien des 24 heures" laisse en effet une œuvre monumentale. On s'explique mal comment il a pu la réaliser en si peu de temps. En effet, on compte à certaines périodes une moyenne de 4 publications scientifiques par mois.

Ce forum international organisé par le Rwanda avec la collaboration de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture) a rassemblé des représentants de 6 pays : Rwanda, République Fédérale d'Allemagne, Burundi, Zaïre, Kenya, Uganda. Dans son discours d'ouverture, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. André NTAGERURU, a rappelé la mission assignée à ce symposium : "Rechercher la sagesse non pas au niveau de la pure spéculation mais à la source même de la pensée, c'est-à-dire au niveau de l'existence quotidienne des peuples avec ses multiples pourquoi et comment et toutes les tentatives de leur trouver des réponses... Fonder les analyses sur des textes de l'authenticité traditionnelle africaine, des textes recueillis auprès des compatriotes et dans les langues traditionnelles".

Les conférenciers n'ont pas failli à ce devoir. Témoins les titres des thèmes abordés par les délégués du Rwanda, pays hôte :

- La problématique de l'origine de la mort et de la mise sociale à travers 3 contes rwandais

- L'éthique rwandaise à travers les maximes ancestrales
- Le SAGE-BWENGE dans le conte rwandais
- Vivre en liberté : un exemple tiré des rites du Kumbanda, Kurugaza et Guterekera
- La perplexité des anciens rwandais devant l'arbitraire
- Dire et ne pas dire au Rwanda

Les conférences des autres délégués africains ont été présentées dans ce même esprit. Celles des conférenciers allemands se sont proposées de refléter le point de vue européen sur ce qu'on peut appeler la dignité de l'homme en général, sa place dans l'univers.

Cinq exposés ont célébré la "Journée Alexis Kagame". Deux témoignages, l'un de Mgr Bigirimana et l'autre du Dr Eike Haberland, et trois "approches" sous les titres :

- Alexis Kagame à la rencontre de l'Histoire du Rwanda
- Alexis Kagame : poésie et vérité
- Kagame philosophe, témoignages et documents

Quatre recommandations ont été adoptées. Notamment la création à Kigali d'un "Centre ou Institut philosophique panafricain Alexis Kagame" et le thème d'un prochain Colloque (dans 2 ans) : "Personne et Communauté dans les Cultures occidentale et africaine".

Il faut rappeler qu'un "CERCLE KAGAME" a été créé à Butare (B.P. 62) le 15 mai 1983. Son comité exécutif est formé par :

- Président : Mr KAYOBOKE Ferdinand, Vice-recteur de l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama
 - Vice-président : Abbé MUVARA Félicien, Secrétaire de la Conférence Episcopale du Rwanda
 - Secrétaire : Abbé MISAGO Augustin, Professeur au Grand Séminaire de Nyakibanda
 - Trésorier : Mr RUTSINDURA Alphonse, Secrétaire privé de Mgr Alexis KAGAME (de son vivant).
- (cfr. Kameya André in Kinyamateka n° 1157 Kamena II 1983 p. 3)

Les Actes du Symposium seront publiés intégralement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Avec la Collaboration de la Commission Allemande de l'UNESCO.

Pour donner à nos lecteurs un avant-goût, nous re-
prenons de larges extraits de l'exposé du Professeur
Dr Eike HABERLAND de l'Institut Frobenius (Allemagne).
Avec l'aimable autorisation du Ministère de l'Enseigne-
ment Supérieur et de la Recherche Scientifique.

N.D.L.R.

In memoriam Alexis KAGAME

KAGAME : UN AMI

Je ne sais pas si je puis me considérer comme un "ami" d'Alexis Kagame. Je dis cela car le mot allemand "Freund" a un sens bien plus intense que son correspondant français "ami" qui, en tout état de cause, désigne des rapports plus distancés et formels. Il serait exagéré de décrire comme ami un homme que je n'ai connu qu'à l'occasion de conférences et de réunions scientifiques, au cours desquelles néanmoins nous nous trouvions parfois ensemble pendant plusieurs jours de suite. Nous en étions restés là dans la mesure où je ne me suis jamais auparavant rendu au Rwanda et que, par ailleurs, nous ne nous sommes jamais rencontrés en Allemagne. Cependant, nous participions tous les deux aux travaux de la commission UNESCO depuis 1970 dans le cadre de la préparation de l'ouvrage sur l'histoire de l'Afrique. Au cours de ces réunions, où Alexis Kagame se montrait toujours actif et d'une grande compétence scientifique, nous avons vécu des jours difficiles mais heureux dans des villes étrangères d'Afrique et d'Europe, souvent dans des campus universitaires où des hôtels isolés où nous avions l'occasion de nous rapprocher. La commission est constituée d'un groupe de trente membres comprenant des scientifiques du monde entier, de Singapour à Cuba et de Moscou à Lusaka. Il s'agit là d'un groupe tout à la fois vivant, amusant et avisé dont les membres soutiennent les opinions les plus diverses tout en les subordonnant à un but plus élevé, à savoir la recherche

sur l'histoire africaine. Parmi ces trente individus, il n'y avait personne pour qui je sentais plus d'affinité qu'Alexis Kagame avec l'exception, peut-être, de mon ami Vinigi Grotanelli, de Rome, avec qui je suis lié d'amitié depuis trente cinq ans. Quelle que fut la situation, personne n'égalait Alexis Kagame : je me souviens de lui, alors qu'il élaborait avec maîtrise des solutions à de délicats problèmes relatifs à l'édition d'un volume où alors qu'il tirait, le regard sérieux, sur sa courte pipe un beau soir sous le ciel africain. Il passait alors d'une contenance "officielle" à une attitude chaleureuse et personnelle, de même qu'une nuit, dans la salle d'attente d'un aéroport africain - l'avion avait encore du retard -, l'air aimable et inébranlable, malgré son grand âge, et se souciait plus de ses collègues plus jeunes que de son propre confort. Personne dans la commission ne jouissait du même degré de sympathie et de respect, avec l'exception possible de Moussa Jalal de Somalie dont nous regrettons également la perte, tous deux étaient des maîtres de la tradition orale. Il s'agissait là d'hommes qui n'avaient que des amis, que personne n'égalait; ce furent des géants auxquels nul ne peut se comparer aujourd'hui. Dans la Bible, nous trouvons un propos peu aimable sur Ismael, fils de Hagar et d'Abraham, qui était un grand guerrier et l'ancêtre des Bédouins arabes : "*Sa main était contre chacun et la main de chacun était contre lui*". L'on pourrait modifier ce propos et dire d'Alexis Kagame : "*Sa main tendait à chacun et chacun lui tendait sa main*".

Je viens de décrire un ami qui avait peu d'égaux et dont on peut dire qu'il n'avait que des amis et point d'ennemis. Pourquoi cela ? Ce fut en raison de ses traits de caractère qui impressionnaient tous ceux qui l'approchaient : fidélité, bonté, dévouement, probité, franchise, modestie, diligence ainsi que l'amour du prochain s'associaient chez lui de la manière la plus harmonieuse. L'hypocrisie et le manque de sincérité lui étaient parfaitement étrangers. Il préférerait choquer que de taire son avis. Une fois qu'il avait donné son assentiment, l'on pouvait être certain qu'il ne changerait pas d'avis. Profondément imbu de sentiments chrétiens et passionné par sa profession, il n'a jamais, à ma connaissance, défendu ses

convictions et ses convictions de manière autre qu'exemplaire. La tolérance était sa plus belle vertu. Tout en étant un chercheur perspicace - qui connaît ses écrits ne peut que partager cette opinion - il était généreux dans ses positions et appréciations et ne perdait jamais de vue l'essentiel.

UN ENCYCLOPEDISTE

Quels furent les domaines où s'exerça son action ? Qu'a-t-il fait pour l'Afrique ? Vouloir répondre de manière exhaustive à ces questions reviendrait à mesurer le Lac Kivu à l'aide d'une tasse ! Car - la question est licite - que n'était-il pas ? Il était ethnologue, historien, sociologue, il connaissait les Sciences des Religions, il était philosophe, poète, pédagogue, un véritable encyclopédiste, et surtout il ne se résistait pas de recueillir et de sauvegarder. Je vous prie de bien vouloir me pardonner au cas où j'aurai oublié l'une ou l'autre de ses qualifications scientifiques. Il suffit de contempler la liste de ses publications scientifiques les plus importantes seulement - pour mesurer l'étendue de ses intérêts et de ses recherches. Certes ceux-ci se limitent à son cher pays natal, en qui et pour qui il vivait. Mais le microcosme révèle tout un macrocosme. La largeur de ses vues faisait éclater les frontières de ce pays. Ce qu'il disait engageait l'Afrique toute entière.

L'HISTORIEN

S'il fallait une preuve de son génie scientifique, il faudrait la voir dans ses travaux historiques qui, en dépit de leur faible volume, en disent plus sur l'Histoire africaine que maint autre gros volume.

On peut le définir, - sans vouloir offenser les autres chercheurs - à juste titre, comme l'homme ayant été parmi les premiers à reconnaître l'importance énorme et encore trop souvent sous-estimée des traditions orales.

Les paroles qu'il prononça à ce sujet révélèrent une profonde compréhension de l'essence de l'histoire africaine; on peut aller jusqu'à les qualifier de prophéti-

ques. En 1947, alors que l'étude des traditions orales ne s'était pas encore constituée en tant qu'objet de recherche autonome et que l'important livre de Jan Vansina "De la tradition orale" était encore loin de paraître, il écrivit un article paru à Londres dans "Africa" sous le titre "La voix de l'Afrique, un poème du Rwanda". Dans sa conclusion, Alexis Kagame propose cette remarquable appréciation à l'intention du lecteur européen :

"En parcourant ce poème, le lecteur a rencontré des passages d'une *sauvage originalité*; certains vers lui ont été obscurs. Quoi d'étonnant ! Le mécanisme des langues bantoues est très différent de celui des langues européennes. Malgré tout, le lecteur n'aura pas manqué d'appréhender l'originalité de l'expression, l'élévation des sentiments et la variété des idées qui peuvent atteindre ces poètes primitifs, même dans ce plus ingrat des genres de nos poésies.

En exaltant le passé comme un modèle que la génération présente doit imiter et dépasser, ces poètes inspirent l'avenir. C'est ainsi qu'ils se trouvent être la voix populaire".

En tant que bon chrétien, il ajoute : "Le contenu de ces poésies est, cela va de soi, oeuvre de païen" mais, il poursuit : "Elles sont le fruit d'un travail continu et le signe du progrès intellectuel de notre peuple. Il serait bien regrettable de laisser ces compositions dans l'oubli, sous prétexte qu'elles ne cadrent plus avec la mentalité actuelle".

Il s'agit là de paroles d'autant plus remarquables qu'elles furent écrites voici presque quarante ans, à une époque où seulement une poignée de chercheurs étaient en mesure de saisir l'importance de cette littérature sans écriture alors que tant d'autres lui tournaient le dos et - tel un sociologue français bien connu - parlaient de la "mentalité prélogique" des peuples extra-européens. En ce temps là l'on était encore sous le choc de l'aliénation spirituelle qui découla de la colonisation et l'on se souvient quelle attitude il fallait adopter vis-à-vis de ses propres trésors culturels.

UN COLLECTEUR

Oui, il fut un grand collecteur. Un collecteur non pas ausens d'un ramasseur de faits - cela aussi est important et nécessaire - mais un collecteur qui ne recueille que ce dont son esprit souverain lui assure être important et nécessaire. Un collecteur qui non seulement reproduit et schématise, mais un collecteur qui comprend et saisit ses sources et est saisi par elles. Un collecteur qui connaît la signification de l'héritage africain, qui a pris conscience que périssent de précieux trésors datant des grandes époques de créativité. Pourquoi périssent-ils ? Parce qu'ils n'ont pas encore été consignés par écrit, documentés, recueillis, ou archivés, ou bien qu'ils l'ont été de manière insuffisante.

Alexis Kagame avait compris, étant donné l'émergence d'une Afrique nouvelle, que l'ultime moment était venu de sauver les trésors que la Vieille Afrique nous a légués, et pour en faire profiter les générations à venir. Je le redis encore une fois : il n'a pas fait oeuvre de collectionneur pour le plaisir de collectionner, son action était profondément marquée par un sentiment de devoir vis à vis de ce pays, le Rwanda, et vis à vis de l'Afrique tout entière. Il n'ignorait pas que cette sauvegarde et cette évocation du Passé n'avaient rien de commun avec la nostalgie ou la stagnation, - l'Histoire poursuit son cours éternel et inexorable. Il savait aussi que seul le dépassement de son propre passé est un gage de connaissance de soi-même, de sécurité et de disponibilité face à l'avenir, à un avenir qui, pour un Africain, devra être un avenir africain, puisé aux sources mêmes de l'Afrique.

FAITES-VOUS PARTIE DU "CERCLE KAGAME" ?

E. HABERLAND

Un cercle vient d'être créé à Butare en l'honneur de Kagame.
Son but : "promouvoir, défendre, maintenir et transmettre à la postérité l'héritage culturel, scientifique, spirituel et moral négro-africain en général et rwandais en particulier." Statuts art. 7

A. KAGAME à la rencontre de l'histoire du Rwanda

L'auteur a délibérément choisi de centrer sa réflexion sur le thème "Alexis KAGAME à la rencontre de l'histoire du Rwanda" pour éviter de parler de "Alexis KAGAME HISTORIEN" ou "Alexis KAGAME comme HISTORIEN".

Cette conférence a été prononcée dans le cadre de la "Journée Alexis KAGAME" organisée à Kigali par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en été 1983.

N.D.L.R.

NON AUX CRITIQUES SAUGRENUES ET AUX PROPOS AIGRES-DOUX

Alexis KAGAME est-il oui ou non "historien" ou faut-il simplement le prendre "comme" ? Voilà un débat qui serait inutile et injuste; une question d'autant plus fautive et superficielle que Alexis KAGAME, en élaborant ses travaux, ne l'a jamais posé comme un préalable indispensable à sa démarche. J'oserais même affirmer que s'il s'était précipité d'être "historien" (ou "linguiste", "littéraire", "ethnologue", "anthropologue", "théologien", etc... en plus d'être "philosophe") au sens universitaire (ou occidental et malgré tout, étroit du terme), Alexis KAGAME ne nous aurait pas fourni l'oeuvre monumentale que nous lui devons. Nous ne l'aurions sans doute pas regretté et nous ne le lui aurions pas reproché car nous serions restés "ignorants" de la volumineuse documentation qu'il nous a laissée en précieux héritage.

Qui peut exiger d'un "Précurseur" ou d'un "pionnier" des prérequis et des préliminaires ? Celui qui est né ou qui a fait le même chemin avant lui. Sans dire qu'il faut parfois sinon souvent être "tel type d'homme" pour réaliser "tel genre de Travail". Parmi les "wandologues" de tout bords, personne n'est exactement placé dans ce cas pour prétendre juger Alexis KAGAME.

Aussi, dans le titre "Alexis KAGAME à la rencontre de l'histoire du Rwanda" chaque mot compte. Et l'ensemble révèle déjà ce que je pense de l'oeuvre historique de l'illustre savant. Ici, peut-être plus que dans les autres domaines, l'oeuvre est inséparable de la "vie" de l'auteur qui est né et a évolué dans des milieux bien précis et ce à des époques bien déterminées empruntant non le chemin d'une spirale mais plutôt liées par des sentiers à dents de scie. Alexis KAGAME a vécu et a écrit dans des contextes différents qui ont autant marqué l'histoire du Rwanda que sa propre personnalité et ses multiples ouvrages.

Je distingue trois phases dans la vie et les travaux historiques d'Alexis KAGAME :

- I. De l'enfance à la maturité (1912-1935) : une vocation ou un chemin déjà tracés ?
- II. Alexis KAGAME et l'Histoire du Rwanda (1936-1962)
- III. Alexis KAGAME et l'Histoire du Rwanda (1962-1981)

Après les trois phases et en guise de conclusion, je m'interrogerai sur : L'Héritage d'Alexis KAGAME et les leçons de son oeuvre historique. Ces phases sont choisies pour la commodité de l'exposé. Il ne faudrait nullement vouloir à tout prix trancher au couteau une vie et une oeuvre qui ont subi une évolution continue et dont les tournants ne sont peut-être qu'apparents. L'importance inégale des trois phases explique la disproportion remarquable dans les trois parties de mon exposé.

I. DE L'ENFANCE A LA MATURITE (1912-1935) : UNE VOCATION

OU UN CHEMIN DÉJÀ TRACÉ ?

Si le lignage dans lequel est né Alexis KAGAME avait fourni "Abatware" (=chefs), on ne saurait dire que ses membres étaient systématiquement appelés à remplir de hautes fonctions. Néanmoins Alexis KAGAME était pour ainsi dire d'une "lignée" : Umututsi (Ethnie) w'Umusinga (clan) w'Umugaha (lignage) (1). Alexis KAGAME a-t-il été page à la cour de Musinga avant d'entreprendre l'école primaire qu'il fréquenta à Ruhengeri ? Nous ne serions le dire (2). Mais c'est pendant ses longues études au

petit et au grand séminaire qu'il s'intéressa à la culture et à l'histoire du Rwanda. En somme c'est en vivant dès son jeune âge les vives contrariétés des réalités coloniales qu'Alexis KAGAME, grâce à ses talents et à sa naissance, a découvert les "grands" du Rwanda ancien. Son intérêt fut indiscutablement marqué par les milieux qu'il fréquentait; il a rencontré "une histoire" et "une culture" rwandaises telles que perçues et véhiculées par la tradition de la cour et par les missionnaires pères-blancs.

C'est dans les années trente que le "génie naturel" d'Alexis KAGAME atteint une "maturité méritée" car, en marge d'une formation orientée plutôt vers le prosélytisme, il n'a cessé de mener des études et des recherches personnelles pour compléter ses connaissances générales. Celles-ci sont déjà encyclopédiques en 1933, année où il entre au Grand Séminaire.

Lorsque, en 1935 précisément, Alexis KAGAME entreprend de collecter systématiquement la Tradition Orale du Rwanda, en commençant par les "poésies dynastiques", il n'a pas de formation universitaire. Est-ce à lui la faute ? Répétons que l'admiration qu'il avait pour la dynastie des "Abanyiginya" nourrissait son enthousiasme. Son admiration comme son enthousiasme étaient assurément légitimes. Dans tous les cas, la "conjoncture" et le "conditionnement" y étaient pour beaucoup.

Alexis KAGAME subit donc la double influence de la cour et des missionnaires. Dès leur arrivée, ceux-ci avaient presque entièrement épousé la conception officielle de l'histoire et de la culture du Rwanda. Dernier pays à être conquis par les Européens, le Rwanda leur offrait, à l'aube du siècle, l'image d'une monarchie sacrée qui revendiquait, pour ainsi dire dans le monde connu, l'honneur exclusif de reposer sur la tradition et la dynastie les plus anciennes et les plus ininterrompues. La noblesse se targuait d'avoir une civilisation supérieure et une histoire glorieuse à tous les points de vue.

Pays préféré d'IMANA (=Dieu) qui ne se sentait nulle part ailleurs autant chez soi, le Rwanda estimait que la prééminence et la prédominance sur les autres royaumes lui revenaient de droit divin. Il se faisait même le devoir de le rappeler par la force à celui qui ne voulait pas

l'accepter ou se permettait de l'oublier. Les textes donnant le fondement idéologique, expliquant le fonctionnement et garantissant la perpétuité de ses coutumes sacrées et de ses institutions multiséculaires étaient transmis oralement, de génération en génération, par un corps de fonctionnaires et de ritualistes héréditaires, "Abiru" principalement.

Hâtivement et non sans excès de zèle, les Pères Blancs virent dans le Royaume du Rwanda un modèle qui ne manquait, pour être parfaitement mérovingien, qu'un "Clovis", le baptême, l'écriture et de bonnes manières pour les nobles "imfura". Pour ce qui relève du domaine politique et de l'organisation sociale, les grands nobles "Abatutsi" portaient même favoris par rapport aux Francs saliens. Si la plupart des structures politiques et la stratification sociale devaient simplement servir de tremplin à l'évangélisation - elle même paravent de la colonisation -, certains leur accordèrent un intérêt réellement scientifique.

Dans le domaine de l'histoire, la curiosité caractérisa d'abord le Père Albert PAGES que nous pouvons à juste titre considérer comme un "défricheur". Ses investigations aboutirent à la publication d'une série d'articles dans la revue "Congo" dès 1927 et, en 1933, à la monographie dont le titre est évocateur : "Un royaume hamite au centre de l'Afrique" (3). Les publications d'Albert PAGES influencèrent certainement le jeune Alexis KAGAME qui entame, précisément en 1933, ses études supérieures.

Un autre missionnaire, Van OVERSCHELDE, portait son attention aux traditions orales du Rwanda, spécialement aux "poésies dynastiques" auxquelles il intéressa le "génie" d'Alexis KAGAME. Ici aussi, nous sommes dans le contexte d'une histoire et d'une culture du Rwanda "orientées" et "conditionnées" officiellement par les milieux de la cour auxquels tous puisaient les renseignements et les sources.

La monographie d'Albert PAGES était la première synthèse d'une histoire du Rwanda" vue à travers la généalogie "Uburabwenge" et les récits historiques. Faisant peu de place aux commentaires et aux interprétations personnels, Albert PAGES cite largement ses sources, aussi bien ce

qu'il appelle les "traditions authentiques" que les "régendes". Cette méthode donne un caractère confus à l'ouvrage mais a l'avantage de laisser le lecteur averti faire son propre jugement puisque l'auteur s'efface quelque peu derrière ses matériaux. Ce n'est pas le cas d'une autre monographie qui a dû également influencer dans les années quarante Alexis KAGAME, celle du chanoine DE LACGER (4).

II. ALEXIS KAGAME ET L'HISTOIRE DU RWANDA (1936-1962)

Pendant que, dans le lustre 1936-1940, Alexis KAGAME rassemblait laborieusement et passionnément ses sources auprès des historiographes officiels, le chanoine DE LACGER, initié semble-t-il au "métier de l'historien", se mettait à rédiger une synthèse de l'Histoire du Rwanda en se basant sur les écrits ethnographiques et les notes historiographiques des Pères Blancs. Il publia "Le Rwanda ancien" et "Le Rwanda moderne" respectivement en 1939 et 1940. Insistons sur le fait que DE LACGER s'est basé essentiellement sur les écrits et les notes de ses confrères, sans se familiariser lui-même directement et de façon prolongée avec les sources et les témoins. L'émervellement pour l'histoire du Rwanda dont il se nourrit chez ses collègues Pères Blancs fut si bien digéré qu'il arriva sans peine, dans ses ouvrages, aux "lumières" et à la "sublimation". DE LACGER déforma davantage l'Histoire du Rwanda, déjà sophistiquée par les sources officielles, par des comparaisons hâtives avec les féodalités et les monarchies éclairées européennes, particulièrement la France. Plus que le livre d'Albert PAGES, les ouvrages de DE LACGER, écrits dans un style alerte et élégant, allaient avoir une influence sur "l'intelligentsia nationaliste rwandaise" dont le réveil ou l'éveil est manifeste après la seconde guerre mondiale et surtout dans les années cinquante. Alexis Kagame pouvait-il emprunter une autre voie ?

Par rapport aux Pères blancs, Alexis KAGAME avait l'avantage (est-il anodin de le souligner!) d'être "Umunyarwanda". Il pouvait donc facilement se familiariser avec les témoins et les sources. Mais il était également - et c'est aussi compréhensible - davantage porté vers l'émer-

veillement. Qui pouvait - et au nom de quoi ? - lui demander de se défaire des préjugés de la cour que les missionnaires avaient fait leurs ? Ajoutons que, dans les années quarante, le débat se menait sur un autre terrain chez les intellectuels des pays colonisés. A l'époque, toute tradition qui pouvait alimenter le nationalisme était la bienvenue car il fallait d'abord affirmer son identité culturelle. Montrant déjà les signes d'un ardent nationalisme, Alexis KAGAME se préoccupa, non de ce qui pouvait mettre en cause ses assises, mais plutôt de ce qui devait les solidifier. A l'école coloniale elle-même, il apparaissait que la fierté d'un pays réside dans la grandeur de son histoire et de ses institutions, voire dans ses appétits impérialistes.

Jouissant de la confiance de la cour et des témoins (5), Alexis KAGAME eut accès à toute littérature officielle pouvant éclairer peu ou prou l'Histoire du Rwanda. Connaissant très bien "Ikinyarwanda" et la mentalité des "Abanyarwanda", il récolta une quantité de détails et de faits nouveaux que n'avaient pu saisir A. PAGES et DE LACGER. Naturellement, il explora le tout avec sympathie et sensibilité.

Ceci se révèle très clairement dans le feuillet "Imbata y'Abarwanashyaka. Inganji Karinga ..."(6), dans "Inganji Karinga"(7) lui-même et dans "Le code ésotérique de la dynastie du Rwanda" (8). Les articles suivants sont également révélateurs de cette préoccupation et de cet esprit : "Le cinquième anniversaire de la mort de Kigali IV Rwabugiri" (9), "Le Rwanda et son roi" (10), "Ceux qui ont fait le Rwanda" (11), "Le code ésotérique de la dynastie du Rwanda" (12), "Un royaume à travers les âges" (13), "D'illustres ascendants" (14) pour ne citer que des écrits "historiographiques".

Eprouvant de la sympathie et de la sensibilité à l'égard des sources et des témoins, Alexis KAGAME a aussi "confiance" en eux; une confiance que certains qualifieraient de "complicité". Pour lui, l'opinion et les interprétations des témoins sont presque aussi valables que les sources elles-mêmes. Ceci est très manifeste dans "Le code ésotérique de la dynastie du Rwanda". Aussi, l'infaillibilité des "Abiru" est-il un credo et la succession

cyclique des règnes, tout comme l' interruption de la généalogie royale, la continuité des conquêtes et l'expansion progressive du Rwanda ne doivent pas être mises en question.

L'enthousiasme imprégné de nationalisme de la part d'Alexis KAGAME est compréhensible et à tout le moins légitime dans les années quarante. Nous ne pouvons non plus lui demander de n'avoir pas rigoureusement appliqué à ses sources les règles de la critique historique ou d'une méthode universitaire auxquelles il n'était pas alors initié. S'agissant du "conditionnement" de la cour, les élites traditionnelles comme tous les "évolués" le subirent, bien sûr à des degrés divers, jusque dans les années 1955.

Alexis KAGAME eut le grand mérite d'avoir découvert et utilisé des sources ignorées d'A. PAGES et de DE LACGER. Partant, il a enrichi la postérité de beaucoup de connaissances de détails sur le passé du Rwanda. Il n'aurait pas entrepris ses recherches, - ou aurait-il simplement temporisé -, que bien des faits de ce passé seraient définitivement restés dans l'ombre. En publiant "Inganji Karinga" en langue nationale "Ikingarwanda", Alexis KAGAME a pour ainsi dire été le premier à désacraliser et à vulgariser la mémoire du passé de la dynastie "Abanyiginya". Ce faisant, il a contribué à la consolidation d'une certaine "conscience nationale"; bien que, mais c'est un autre problème que ne pouvait prévoir l'Auteur, le livre ait pu conduire plus tard certains compatriotes vers un conservatisme anachronique, un élitisme dangereux et finalement un comportement politique suicidaire pour les tenants de la monarchie.

L'orientation donnée à l'historiographie rwandaise ne s'arrête donc pas aux années quarante. Alexis KAGAME eut à son tour une influence déterminante sur les ouvrages "Généalogie de la noblesse du Rwanda" de DELMAS (15) et "Histoire des Bagesera, souverains du Gisaka" de M. d'ARLANOFF (16), publiés respectivement en 1950 et 1952. Alexis KAGAME lui-même continua sur la même voie, notamment dans la réédition de "Inganji Karinga" en 1959. Après sa formation universitaire, il poursuivit de décrire l'Histoire et la Culture du Rwanda telles qu'il les avait perçues depuis 1930, avec peut-être davantage d'enthousiasme et sans doute de

nationalisme dans les années cinquante. Nous sommes à l'époque où le souci d'affirmer l'identité culturelle est prioritaire au sein de l'intelligentsia africaine. Pour A. KAGAME, les valeurs culturelles du Rwanda sont le fruit d'une histoire glorieuse multiséculaire dont le pivot est la dynastie "Abanyiginya".

Au Rwanda particulièrement, l'année 1950 ouvre une décennie de sérieuses remises en question de l'ordre établi ou de l'ordre ancien. La triple alliance administrative belge, Eglise catholique et autorités rwandaises (haute aristocratie "Abatutsi") est sérieusement, voire officiellement contestée. Prenant la parole (17) lors des grandioses fêtes du cinquantième anniversaire missionnaire, le Gouverneur Pétillon nia totalement l'existence du Rwanda préeuropéen au point de vue moral, culturel et historique. Il exprima "ex cathedra" l'insignifiance des structures socio-politiques, seules "pyramides rwandaises" devant lesquelles les Pères Blancs s'étaient émerveillés. Seuls les européens avaient sortis le Rwanda du "néant". Peut-on imaginer un jugement plus ethnocentrique ou culturellement plus ethnosuicidaire? Dans tous les cas, le problème des réformes était posé et devait marquer toute la décennie.

L'"intelligentsia" et les autorités rwandaises ne pouvaient pas être insensibles ou rester silencieux devant de semblables assertions et de pareils projets. Elles devaient intervenir avec les moyens dont elles disposaient en tenant compte des pouvoirs en place. C'est alors que certaines personnes parmi le clergé "indigène" prirent la plume et, après Mgr. CLASSE (18), mirent l'Administration belge en garde contre des réformes hasardeuses qui se feraient à l'encontre d'institutions originales ayant fait leurs preuves pendant des siècles.

Sur le plan culturel et historique, les autorités et l'intelligentsia rwandaises avaient même senti le problème avant 1950. C'est ainsi que "Umwami Mutara III avait fondé un fonds spécial destiné à financer l'édition (éditions royales) de livres sur l'Histoire et la culture rwandaises. Face au volte face possible de l'Administration belge et devant l'"ethnocide culturel", "Abanyarwanda" prirent une position parfois sans nuances. Ceci est ex-

pliable et compréhensible, vu le contexte dans lequel ils se trouvaient. Aussi était-il à la fois question de réhabilitation et de renaissance, de politisation et d'idéalisation de la civilisation du Rwanda ancien, Royaume invincible dont les institutions approchaient la perfection et dans lequel le sens social et le sens moral étaient très élevés.

Dans ce courant, les oeuvres d'Alexis KAGAME, fruites de recherches laborieuses et consciencieuses, s'imposent incontestablement aussi bien par leur quantité que par leur qualité. A côté d'ouvrages exclusivement littéraires, culturels ou prosélytiques, nous citerons, pour la seule décennie cinquante, les livres ou articles historiographiques et "ethnologiques" (19) suivants :

"Bref aperçu sur la poésie dynastique du Rwanda" (20), "La poésie dynastique au Rwanda" (21), "Le code des institutions politiques du Rwanda précolonial" (22), "Un nouveau livre sur le Rwanda". Recension de l'ouvrage "Histoire des Bagesera, souverains du Gisaka" (23), "Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda" (24), "La structure des quinze clans du Rwanda" (25), "Les Hâmites du Rwanda et du Burundi sont-ils des Galla ?" (26), "Clans, familles et parentèles" (27), "Le fil conducteur de l'Histoire du Rwanda. La dynastie des Banyiginya" (28), "Histoire du Rwanda" (29), "Le pluralisme ethnique et culturel du Rwanda-Urundi" (30), "Présentation d'un travail intitulé : "La notion de génération dans les dynasties du Rwanda" (31), "La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'Histoire du Rwanda dès X^e - XI^e S à nos jours" (32) et pour finir la réédition de "Inganji Karinga" en 1959.

Dans ces articles et livres, bien sûr d'inégale valeur, Alexis KAGAME poursuit dans l'orientation des premiers écrits sur le Rwanda tout en se démarquant nettement d'eux par une quantité de données et d'explications nouvelles qu'il semble être le seul à détenir et à fournir. Il reste également dans l'optique de la tradition officielle de la monarchie rwandaïse, mais il se situe aussi dans le contexte des années cinquante dont il subit le conditionnement. Celui-ci est marqué en Afrique noire et partout chez les peuples colonisés par le souci d'affir-

mation culturelle et l'éveil politique. J'ai déjà souligné qu'en 1950, l'Administration belge, par la bouche du Gouverneur Pétillon, a précisément publiquement nié l'existence culturelle du Rwanda précolonial. L'Administration belge désapprouvait les institutions rwandaïses et montrait qu'elle était prête à se désolidariser d'elles alors que, paradoxalement, elle en avait fait un instrument de domination. Du côté des autorités rwandaïses, ce n'est pas sans angoisse ou sans nostalgie que l'on pensait aux valeurs "ancestrales" et aux fondements "traditionnels" du système socio-politique, valeurs et fondements peut-être totalement démentibulés avec la re-légation de Musinga en 1931 et inexorablement pétrifiés par les colonisateurs et les missionnaires. Dans ces conditions, l'enthousiasme, le nationalisme et, il faut le dire, le patriotisme d'Alexis KAGAME sont compréhensibles et louables.

Alexis KAGAME ne devait-il pas, dans ses publications, satisfaire à certaines exigences scientifiques ce d'autant que, en 1955, il est Docteur en philosophie ? Alexis KAGAME savait certainement qu'il ne pouvait être "spécialiste" en tout, mais cela ne lui retirait pas le droit légitime de s'intéresser à tous les aspects de la culture de son pays. Les philosophes ne revendiquent-ils pas le droit de s'interroger sur tout ? Dans tous les cas, ses talents et son génie, sans oublier l'amour de toute la culture rwandaïse l'ont amené presque naturellement à embrasser tous les domaines. C'était légitime et c'est louable. La quantité d'ouvrages publiés, 58 pour la seule décennie 1950, soit à peu près une publication scientifique tous les deux mois en excluant les articles dans Kinyamateka et dans L'Ambi (33), devait interdire la manutia universitaire. Et sans doute qu'Alexis KAGAME a senti l'urgence de combler un grand vide et d'accomplir un travail de pionnier et de précurseur !

Dans le domaine de l'Histoire, nous avons dit plus haut que nous ne saurions reprocher à Alexis KAGAME de n'avoir pas scrupuleusement appliqué les règles de la critique historique. Celle-ci invite plutôt les jeunes historiens "Abanyarwanda" à "corriger" et à compléter l'oeuvre méritoire d'Alexis KAGAME. En faisant ce travail, ils devraient renoncer - et dénoncer - à la mesquinerie qui consis-

terait à recenser les erreurs qu'Alexis KAGAME aurait commises à l'encontre de la "science" et/ou de la "conscience" de l'Historien. Historiens "Abanyarwanda", ils devraient plutôt noter que, dans le contexte colonial, Alexis KAGAME a pris "conscience" du fait que seule la culture et l'histoire du Rwanda constituaient le ferment de la conscience nationale et les piliers du patriotisme. L'a-t-il toujours fait intentionnellement ? Là n'est pas la question essentielle. Seul le résultat compte : malgré l'intrusion et l'adoption de l'ethnocentrique et expansionniste civilisation occidentale, "Abanyarwanda" sont restés conscients des valeurs de leur culture et de la grandeur de leur histoire. Ils en sont toujours restés fiers. Ils ont même reçu et jugé les valeurs étrangères en référence à la culture et à l'histoire du Rwanda. Ce précieux acquis, la fierté et la conscience nationales, ne nous a jamais été dérobé par la colonisation; nous en avons hérité en recouvrant l'indépendance nationale, nous devons le revigorer et en faire un agréable et indispensable condiment du développement.

III. ALEXIS KAGAME ET L'HISTOIRE DU RWANDA (1962-1981)

Les termes "recouvrer l'indépendance nationale" que je viens d'utiliser sont d'Alexis KAGAME. Ils expriment la fierté qu'ont "Abanyarwanda" du fait que leur pays était, depuis des siècles, une véritable nation souveraine et que seule la parenthèse coloniale a jeté temporairement dans leur cœur l'amertume de la dépendance. En la journée à jamais mémorable du 1er juillet 1962 "Abanyarwanda" furent très fiers, toutes proportions gardées, du départ des "Abanyoro" sous Cyilima RUGWE et Mibambwe Sekarongoro MUTABAZI.

Point n'est besoin ici d'insister sur la joie qu'a ressentie, le 1er juillet 1962, le nationaliste et patriote Alexis KAGAME; une joie indécible que l'on retrouve dans son oeuvre. Nul n'ignore que le recouvrement de notre indépendance a été précédé par la "Révolution rwandaise" de 1959 qui a mis en place la démocratie et les institutions républicaines. Face à ce "tournant", d'aucuns se demanderaient quelle a été et qu'elle est la position d'Alexis KAGAME qui avait jusque-là considéré la dynastie "Abanyiginya" comme le "pivot de la culture rwandaise".

Les mots "tournant" et "pivot" que j'utilise sont une fois de plus d'Alexis KAGAME dans un article publié en 1978 dans *Etudes Rwandaises* (34). Dans l'année troublee 1963, Alexis KAGAME, philosophe suivant lucidement l'évolution historique de son pays qu'il aime imperturbablement, avait déjà donné une réponse paisible dans un article intitulé "Les préoccupations des élites du Rwanda face à l'évolution politique" (35).

L'article est en fait une lettre par laquelle Alexis KAGAME répond à un étudiant "Umunyarwanda" à l'étranger. Cet étudiant demandait à Alexis KAGAME quelle attitude adopter devant les changements qui s'étaient produits dans le pays. Fallait-il rester à l'étranger ou rentrer ? Alexis KAGAME lui livra des réflexions profondes et éclairées que je me hasarde à résumer ainsi :

... Dans son évolution, un pays ne suit pas toujours un chemin sans épine. L'évolution générale d'un pays ne peut pas tout le temps être conforme aux intérêts de tous les groupes et encore moins de tous les individus. Les mouvements populaires expriment en général, sinon une volonté de changements majeurs, du moins un souci d'amélioration des conditions de vie d'un peuple. Il en est ainsi des convulsions révolutionnaires de 1959. Dans tous les cas, les résultats des élections communales et le négendukama KAMUKAMUKA sont des faits importants et leurs résultats sont sinon incontestables, irréversibles. Les institutions républicaines sont légitimes. Dans l'obéissance ou la soumission, mais plus encore par patriotisme, l'élite "umunyarwanda" doit apporter sa contribution à l'édification du Rwanda indépendant gouverné par "Abanyarwanda" et dans lequel la réconciliation est possible ...

Dans l'article de 1978, Alexis KAGAME considère "la Révolution qui a installé la République" comme quatrième et dernier tournant décisif dans l'histoire de la Culture rwandaise (36). Mais les réflexions de 1963, ci-dessus résumées, sont des conseils pathétiques et patriotiques, on ne peut plus sages et sagaces. L'évolution du Rwanda indépendant n'a pas contredit Alexis KAGAME.

Dans le Rwanda indépendant, Alexis KAGAME, toujours nationaliste irréprochable, a continué à travailler pour le Rwanda, notamment en écrivant son histoire. C'est

ainsi qu'il a publié "Un abrégé de l'Ethnohistoire du Rwanda (37) et "Un abrégé de l'Histoire du Rwanda" (38). Si le premier livre ne se démarque pas tellement de "Inganji Karinga" car Alexis KAGAME croit toujours au passé du Rwanda précolonial tel qu'il l'a perçu dès les années 1935, le second livre n'est pas moins une manifestation de confiance dans le Rwanda moderne et indépendant, un Rwanda assuré d'un progrès continu et sans cesse renouvelé.

Parler d'Alexis KAGAME et l'Histoire du Rwanda de 1962 à 1981, c'est aussi évoquer son travail à l'Université Nationale du Rwanda fondée en 1963, un grand acquis de l'indépendance. Et ici je répondrai indirectement à la question superflue posée au début, celle de savoir si oui ou non Alexis KAGAME est historien. Alexis KAGAME a été choisi pour enseigner l'Histoire (Histoire du Rwanda, Sources de l'Histoire du Rwanda, Techniques de la Tradition Orale ...) parce qu'il avait de grands mérites confirmés par les collègues historiens. En 1979, il a même été proposé comme chef du département d'Histoire; il a décliné l'offre à cause de ses multiples occupations et surtout à cause du souci de mettre la dernière main à ses manuscrits. Je me souviens de ce conseil de Département dans lequel il a dit : "Je peux partir d'un moment à l'autre, jugez vous-même de l'urgence et des priorités ...". Nous ne pouvions qu'accepter sa proposition. A sa demande, le conseil de Faculté a même proposé qu'il ait un congé sabbatique l'année académique 1981-1982 ... mais vous savez ce qui est advenu, hélas !!!

Le travail accompli par Alexis KAGAME au sein du Département d'Histoire est remarquable, aussi bien sur le plan de l'enseignement que sur celui de la recherche. Les mémoires qu'il a dirigés et que les collègues ont appréciés sont des témoins.

Mais ce n'est pas tout. Avec la participation active d'Alexis KAGAME, le Département d'Histoire, composé sans cesse d'historiens rwandais, venait d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche et par conséquent de reconfection et de réécriture de l'Histoire du Rwanda. C'est ainsi que des recherches sur tous les royaumes du Rwanda ancien, des monographies sur les lignages et les groupes familiaux,

des monographies sur l'histoire régionale, à l'échelle des anciennes régions historiques, des sous-chefferies ou des communes, des recherches sur la démographie et le peuplement, l'économie et les échanges commerciaux furent entamées et se poursuivent.

Bien que le travail est loin d'être, comme le disait Alexis KAGAME, terminé, les résultats sont encourageants. L'Histoire du Rwanda est bien belle fascinante. Elle a produit, au cours des siècles, une culture qui est une source de fierté légitime pour tous "Abanyarwanda", une culture et une histoire qui ont forgé une conscience nationale, une culture et une histoire qui, pour les générations futures devraient toujours être des sources intarissables d'énergies pour construire le Rwanda.

CONCLUSION : L'HERITAGE D'ALEXIS KAGAME ET LES LECONS DE SON OEUVRE HISTORIQUE

Les excellents mémoires de licence (dont certains furent dirigés par Alexis KAGAME) et les publications des professeurs du département ont déjà montré les résultats combien prometteurs de ces recherches. Une des grandes conclusions de ces travaux est la conviction sans cesse confirmée que, malgré de multiples nuances et diverses variantes, l'Histoire et la culture du Rwanda ont été forgées, au cours des âges, par tous "Abanyarwanda" ... par "Imbaga" comme le disait fièrement Alexis KAGAME. Je me souviens que, lors des soutenances de mémoires ou des réunions de départements, Alexis KAGAME ne manquait pas d'occasion pour répéter qu'en poursuivant sur cette voie, nous arriverons certainement à écrire une formidable synthèse de tout le Rwanda. Il voulait parler de l'Histoire de tout le Rwanda, de tous "Abanyarwanda", à toutes les époques. Puissent les historiens "Abanyarwanda" lui dédier un jour une telle synthèse ! Lorsque, en blaguant, nous disions à Alexis KAGAME que certains lui reprochaient d'avoir seulement écrit l'Histoire "y'Abami" (des Rois), il rétorquait simplement : "Ceux qui disent cela me lisent mal ou ne savent pas lire du tout. Mais comme ce sont "Abanyarwanda", ils comprendront un jour".

Les historiens "Abanyarwanda" comprennent l'oeuvre

historique d'Alexis KAGAME. Appliquant les règles de la critique historique, ils sont appelés à la corriger et à la compléter. après la disparition d'Alexis KAGAME, l'importante question qui se pose à eux est sans doute celle d'avoir accès aux sources qu'il avait recueillies. Dans ses ouvrages, Alexis KAGAME mentionne et décrit ses sources; parfois il en livre quelques morceaux. Mais il ne les donne pas dans leur intégralité. Comme "précurseur", il aurait dû peut-être publier les sources avant sa propre reconstitution des faits ou le faire parallèlement. Mais nous savons précisément que certaines sources dont il a disposées étaient ésoériques.

Après avoir acquis la confiance de la cour et de ses historiographes ou ritualistes, vers les années 1945, Alexis KAGAME aurait-il été lui-même lié par le secret "Ubwiru" ? Une telle question ne nous conduit nulle part. Espérons seulement que ses archives dévoilent un jour des documents sonores, ou des manuscrits de ces sources. C'est à ce moment seulement que les historiens feront la part des choses sans nécessairement établir l'entière vérité.

Pour l'instant nous ne pouvons comprendre chaque oeuvre d'Alexis KAGAME et son oeuvre dans l'ensemble qu'en les situant dans le contexte général dans lequel il a écrit. Nous remercions A. KAGAME pour tout ce qu'il nous a livré et pour ce que la mort lui a empêché de nous donner. Sachons lui gré même d'avoir noté l'original des textes "Ubwiru" que d'HERTEFELT et COUPEZ ont certainement acquis à son insu et publié contre sa volonté (39). Nous le remercions à leur place, puisqu'ils n'ont pas voulu le faire ! Cet exemple révèle qu'Alexis KAGAME a laissé bien de documents inédits. Les institutions ou les personnes privées qui les possèdent devraient savoir que c'est un héritage national. Mais quand bien même nous aurions tous les documents d'Alexis KAGAME, nous ne saurions pas tout tirer d'eux. La mort précipitée nous a privé d'indispensables et utiles explications. Cette mort a tronqué une oeuvre monumentale, elle a écourté une vie exemplaire.

La grande leçon que tous "Abanyarwanda" doivent tirer de l'oeuvre et de la vie d'Alexis KAGAME, c'est celle

de connaître et d'aimer notre culture et notre histoire; et d'en être toujours fiers. Alexis KAGAME a vécu et a suivi toujours lucidement l'Histoire de notre pays. Ses oeuvres et sa vie montrent qu'il est un des rares "Abanyarwanda" à n'avoir pas été acculturé, à avoir évité la colonisation mentale. Parce qu'il a eu toujours référence et recours à l'Histoire et à la culture rwandaises. Il a même voulu subjuguer les valeurs importées à la culture rwandaise. N'a-t-il pas parlé d'"indigéniser" le christianisme avant le fameux concile Vatican II ?

La connaissance et l'amour de notre histoire et de notre culture doivent solidement nourrir la conscience nationale et renforcer sereinement la confiance des compatriotes dans le but de construire le Rwanda. Fiers de notre culture forgée par tous "Abanyarwanda" au cours d'un histoire multiséculaire, il nous appartient de sauvegarder ses valeurs et d'en faire des piliers du développement.

Soyons fiers de notre culture et de notre histoire pour asseoir un patriotisme conscient et confiant. Déjà en 1943, annonçant "Inganji Karinga", Alexis KAGAME parlait de "Imbata y'Abarwana-shyaka". De tous temps, tous "Abanyarwanda" ont fait notre histoire et ont forgé notre culture. Si les masses anonymes ont joué un rôle déterminant, nous ne devrions pas oublier ceux dont les noms ont été gravés dans la mémoire commune des compatriotes. Soyons donc fiers de tous "Abanyarwanda" et de leurs "Abarwana-shyaka".

- Soyons fiers de Kidja (40), de Mashira (41), de Nyaruzi (42), de Nyagakecuru (43), de Nyamakwa (44) ...
- Soyons fiers des grands "Abami b'Abanyiginya", tels Rugge, Mukobanya, Rujugira, Rwabugiri (45) ...
- Soyons fiers de ceux qui ont imposé une résistance à la pénétration européenne, tels umwami Musinga, Ndagano et Bigirumwera (46), Ngoga Bihigimondo (47), Bisangwa bya Rugombituli (48) ...

- Soyons fiers de ceux qui ont positivement adopté des valeurs importées, tels Gatuku et Reberaho (49), tel Bigirumwami...

- Soyons fiers de tous "Abanyarwanda" et de tous "Abarwanashyaka" qui ont fait et continuent à forger le destin du Rwanda moderne et indépendant.

- Aimons notre Histoire et notre culture et soyons en fiers; réjouissons-nous de nos mythes et de nos légendes.

- Soyons fiers de Alexis KAGAME, aimons KAGAME ...

Je ne terminerai pas sans répéter que sur le terrain de la connaissance de l'Histoire, comme dans les autres domaines de notre patrimoine culturel, la contribution d'Alexis KAGAME demeure et demeurera incommensurablement monumentale. L'amour de sa patrie l'a poussé, à travers six décennies d'une évolution souvent contrastée et dans des situations parfois contrariées, à accomplir imperturbablement une tâche honnête et noble dont les résultats, en dépit et pour quoi pas en vertu de quelques lacunes et de certaines contradictions, resteront éclatants et exaltants. C'est un devoir impérieux pour les patriotes "Abanyarwanda" de tous les âges et de tous les temps de lui en être reconnaissants. Une tâche sublime incombe éternellement à l'intelligentsia rwandaise : celle d'alimenter toujours le feu pétillant de l'immortel génie d'Alexis KAGAME ... KAGAME NARAMBE ITEKA ! (Qu'il vive à jamais)

E. NTEZIMANA

Notes et Références

- (1) Voir DELMAS, L., "Généalogies de la noblesse (les Batutsi) du Rwanda", Kabgayi, 1950, p. 170.
- (2) Dans son intéressant article, "in memoriam Alexis KAGAME" (1912-1981) publié dans "Recherche, Pédagogie et Culture", n° 56, janvier-mars 1982, p. 75, V.Y. MUDIMBE affirme. Les informations reçues des membres de la famille d'Alexis KAGAME après la présente communication le contredisent. Il semble que le savant n'a commencé à fréquenter la cour, celle de Mutara III Rudahigwa et non celle de Musinga, que vers les années 1935. Il était déjà au Grand Séminaire.
- (3) PAGES, A., "Un royaume Hamite au Centre de l'Afrique", Bruxelles, 1933.

(4) DE LACGER, L., "Ruanda I. Le Rwanda ancien", Namur, 1939.

(5) Il semble que ce fut umwami Mutara III Rudahigwa qui, dans ses visites au Grand Séminaire, découvrit les talents d'Alexis KAGAME auquel il recommanda les historiographes et les ritualistes de la cour. Alexis KAGAME n'a régulièrement fréquenté la cour que par après. Dans les années 1936-1940, grâce au Père Vincent DE DECKER, le Grand Séminaire de Nyakibanda était un grand foyer culturel.

(6) Il s'agit d'un feuillet annonçant le premier volume de "Ingaji Karinga". Il donne les principaux genres littéraires du Rwanda, notamment la poésie dynastique. Le feuillet fut imprimé à Kabgayi, sans pagination, ni date, ni nom de l'auteur.

(7) Kabgayi, 1943, 106 pp. Ce premier volume fut suivi d'un second volume en 1947 et il y eut une seconde édition en 1959.

(8) in Zaïre, Bruxelles, n° 1, janvier 1947, pp. 84-89.

(9) in L'Ami, Kabgayi, 8° année, Août-Septembre, n° 8-9, pp. 95-96.

(10) in Aequatoria, Coquilhatville, 8° année (1945), n° 2, pp. 41-58.

(11) in La Voix du Congolais, Léopoldville, 1° année (septembre-octobre 1945), n° 5, pp. 157-166.

(12) in Zaïre, Bruxelles, 1 (Avril 1947), n° 4, pp. 363-386.

(13) in L'Ami, 10° année, n° 20-30 (Mai-Juin 1947), pp. 89-90.

(14) in L'Ami, 10° année, n° 29-30 (Mai-Juin 1947), pp. 91-92.

(15) op.cit.

(16) D'ARRIANDOFF, A., "Histoire des Bagesera, souverains du Gisaka", Bruxelles, 1952.

(17) Ce discours a été intégralement reproduit dans un tiré à part spécial de Trait d'Union, Kabgayi, n° 80, Août 1950, non paginé.

(18) Parmi les représentants de l'Eglise romaine, Monseigneur Classe fut le plus ardent admirateur et défenseur des intérêts de la haute aristocratie.

(19) Le mot "ethnologiques" est utilisé à défaut de mieux. En écrivant ses livres, Alexis KAGAME ne pensait pas faire de "l'ethnologie".

(20) in Zaïre, 4° année (Mars 1950), n° 3, pp. 243-270.

- (21) Institut Royal Colonial Belge, Section des sciences morales et politiques, Mémoire - coll. in 8°, Tome XXII, fasc. 1, Bruxelles, 1951, 240 pp.
- (22) *Ibidem*, Tome XXVI, fasc. 1, Bruxelles, 1952, 136 pp.
- (23) *Recension du livre de D'ARIANOFF*, op.cit., in *Aequatoria*, Coquilhatville, 16° année (1953), n° 3, pp. 89-92.
- (24) Académie royale des sciences coloniales. Classe des sciences morales et politiques, Mémoires - coll. in n° 8, Tome XXXVIII, fasc. 3, Bruxelles, 1954, 355 pp.
- (25) in *Annali Lateranensi*, Rome, n° 18, 1955, pp. 103 - 117.
- (26) in Académie royale des sciences coloniales, *Bulletin des séances*, Nouvelle série, II - 1956, n° 3, pp. 314 - 364.
- (27) in *Echanges*, Revue des Auxiliatrices du Purgatoire, Paris, n° 26, Pentecôte 1956, pp. 10-11.
- (28) *Ibidem*, pp. 12-13.
- (29) Tome I, Bibliothèque de l'Etoile, n° 127, Leerville, Congo-Belge, 1957, 27 pp. Tome II, *ibidem*, n° 137, 1958, 33 pp. Réédition des brochures précédentes en un seul volume, *ibidem*, 1958, 61 pp.
- (30) in *Bulletin de l'Institut International des Civilisations différentes*, Bruxelles, 1957, pp. 268-293.
- (31) in "Académie Royale des sciences coloniales". *Bulletin des séances*, Nouvelle série, IV-1958-3, pp. 636-639.
- (32) Académie Royale des Sciences Coloniales, classe des sciences morales et politiques, Mémoires in 8°, Nouvelle Série, Tome IX, fasc. 5 et dernier, Bruxelles, 1959, 117 pp.
- (33) Si on incluait les divers articles de L'Ami et du Kinjamateka, on aurait une moyenne mensuelle supérieure à cinq publications.
- (34) in *Etudes Rwandaïses*, Volume XI Numéro spécial, Mars 1978, pp. 1-10, Alexis KAGAME, "Les grands tournants dans l'Histoire de la Culture Rwandaïse".
- (35) in *Servir*, 24° année (1963), n° 4, pp. 160-166. Cet article (et l'introduction) a été publié dans le journal littéraire *Le Phare Dimanche*, Bruxelles, 21 juillet 1963.
- (36) Alexis KAGAME situe le premier tournant sous le règne de Kigali I Mukobanya, le second sous le règne de Cyilima II Rujugira, le troisième tournant étant constitué par l'installation des Européens au Rwanda, voir

Etudes Rwandaïses, op.cit.

- (37) Editions Universitaires du Rwanda (Collection "MUNTU" n° 1), Butare, 1969, 331 p. L'ouvrage se base sur la Bibliographie d'Alexis KAGAME exclusivement et omet d'autres publications importantes comme "Histoire et chronologie du Rwanda", ANONYME, S.L. (Kabagiri), s.d. (1956) et "l'évolution du royaume rwanda des origines à 1900" de Jan VANSINA, Paris & Bruxelles, 1962.
- (38) Editions Universitaires du Rwanda (Collection "MUNTU" n° 4), Butare, 1957, 543 pages. Le livre a un caractère plutôt événementiel et se fonde très peu sur l'analyse critique des sources.
- (39) d'HERTEFELT, M. et COUPEZ, A., "La royauté sacrée de l'ancien Rwanda : textes, traduction et commentaire de son rituel", Tervuren, 1964.
- (40) Fondateur du royaume du Bukunzi.
- (41) Dernier Umwami du Nduga
- (42) Dernier Umwami du Burwi
- (43) Dernière Umwamikazi du Bungwe
- (44) Dernier Umwami du Bushiru
- (45) La liste n'est pas exhaustive; je ne cite que ceux que je considère comme les plus grands.
- (46) Ndagano est le dernier Umwami du Bukunzi; après sa mort, son oncle Bigirumwera conduisit les pourparlers avec l'administration belge. Pour plus d'informations sur ce royaume, particulièrement sa résistance et sa fin, voir mes articles : "Contumes et Traditions des Royaumes du Bukunzi et du Busozo", in *Etudes Rwandaïses*, Volume XIII, Numéro 2, Avril 1980, pp. 15-39; et "L'arrivée des Européens au Kinnyaga et la fin des Royaumes hutu du Bukunzi et du Busozo", *Ibidem*, Volume XIII Numéro 3, juin 1980, pp. 1-29.
- (47) Fils héritier de Umwami Ndagano du Bukunzi, Ngoga Bihigimondo fut capturé par les belges en 1925; il fut emprisonné à Kigali et mourut d'une mort inconnue en 1926.
- (48) Un des nombreux fils adoptifs de Rwabugiri, Bisangwa dirigé, avec le "prince de sang" Muhigirwa, la malheureuse expédition contre les Belges installés à Shangi en juillet 1886.
- (49) Premiers prêtres "indigènes" de l'Eglise romaine, ordonnés en 1917.

Hommage d'une faculté à Alexis KAGAME

Notre dossier "Alexis KAGAME" n'eut pas été complet sans la publication de textes écrits par des professeurs de la Faculté des Lettres de notre université. On les lira comme un témoignage de jeunes chercheurs en faveur de celui qui fut leur aîné et en quelque sorte leur "Maître".

DIALOGUE se réjouit de cette collaboration avec les professeurs du Campus de Nyakibanda. Collaboration qu'il souhaite toujours fructueuse.

M.D.L.R.

ALEXIS KAGAME : L'HOMME DE L'UNITÉ

Parmi les très nombreuses facettes de la riche personnalité d'A.KAGAME, il y en a une qui m'a particulièrement frappé : c'est celle de la synthèse qu'il a opérée en lui-même entre les données culturelles rwandaises et l'apport chrétien.

A. KAGAME a été sans conteste une des grandes figures de la culture rwandaise et africaine du XX^e siècle. Il était pleinement africain et rwandais. Qui oserait le nier ? Lui-même s'appelait membre du clergé indigène du Rwanda. Il insistait sur ce titre, il était fier d'être "indigène". Ses études nombreuses portèrent presque toutes sur les valeurs traditionnelles du riche passé culturel de l'Afrique. Faut-il énumérer toutes ses oeuvres ? D'autres l'ont fait; il est superflu de vouloir refaire une bibliographie Kagame. Rappelons qu'il a touché à tous les genres culturels : il est passé de la philosophie à l'histoire, de la littérature au droit, de l'analyse sociologique à la poésie dynastique. A.Kagame connaissait comme aucun autre la poésie dynastique, les traditions orales de la cour, les mécanismes complexes du code érotique, etc. Qui pourra l'égalier dans ce domaine ? On peut dire de lui qu'il était plei-

nement rwandais, attaché à son pays, dont il avait vécu intensément plusieurs événements qu'on peut qualifier d'historiques.

Tout ce que je viens d'écrire n'a pas empêché A. Kagame d'assumer pleinement le christianisme catholique qui venait d'entrer dans le pays. A.Kagame a été et est resté durant sa vie, chrétien, membre vivant et actif de l'Eglise catholique. Il est devenu prêtre dans cette Eglise et a terminé sa vie avec le titre de vicaire général du diocèse de Butare. A-t-on suffisamment souligné le rôle qu'il a joué dans la vie de l'Eglise du Rwanda ? Je ne le crois pas.

A. Kagame a occupé des fonctions diverses au sein de l'Eglise : il a été directeur du journal Kinyamateka, il a exercé son ministère dans une paroisse rurale, il a été professeur au groupe scolaire, il a été supérieur du séminaire de Kansi, il a enseigné au Grand Séminaire de Nyakibanda, il fut professeur ordinaire à l'Université Nationale du Rwanda... A.Kagame a participé aux grands débats qui ont agité cette Eglise : très tôt, il écrit régulièrement dans la revue "Grands Lacs", il y expose hardiment ses idées personnelles sur l'évangélisation du Rwanda; il se met à traduire la Bible, il publie tous les textes liturgiques en langue rwandaise, il n'hésite pas à se lancer dans les discussions passionnées.

Qu'on songe au fait, qu'au lendemain de l'indépendance, au moment des remises en question provoquées par le Concile Vatican II, A.Kagame interpelle les missionnaires à l'oeuvre dans le pays et leur demande de réfléchir à l'oeuvre accomplie... Non, le christianisme d'A. Kagame n'était pas un aspect superficiel de sa personnalité.

A. Kagame a vraiment opéré en lui une synthèse harmonieuse de l'ancien et du nouveau. Il a parfaitement intégré en lui-même, les deux apports culturels qui se sont présentés à lui : la culture rwandaise et le christianisme catholique. Il a démontré par ses écrits, mais surtout par son être, par sa vie, qu'il est non seulement possible, mais harmonieusement réalisable d'être pleinement rwandais et en même temps profondément chrétien. Pour lui,

le christianisme n'était pas cette religion importée et aliénante que d'aucuns se plaisent à décrire, mais, au contraire, un des aspects épanouissants de la personnalité humaine.

R. HEREMANS

LE LANGAGE DE LA TRADITION, SELON A. KAGAME

La tradition apparaît comme une empreinte vitale qu'un groupe humain vivant dans une époque et dans un lieu déterminé laisse en héritage à une époque postérieure. Elle est comme un dépôt ou un paquet dont les dépositaires ont, consciemment ou inconsciemment mandat d'adresser à des destinataires.

C'est pourquoi Kagame écrit : "Il est un élément important qu'on perd souvent de vue dans l'appréciation de la tradition orale, à savoir le langage. Le vocabulaire que nous utilisons, en effet, ainsi que le système des règles grammaticales qui commandent l'agencement des mots dans l'expression de nos idées, nous ne les avons pas inventés nous-mêmes. L'ensemble des ancêtres recueils, formateurs de notre culture respective ont patiemment créé cet instrument et nous l'ont transmis. Dire ainsi du langage que c'est une tradition orale semblerait une affirmation qui ne mériterait pas de solliciter notre considération. Mais il s'agit là d'une forme de tradition orale tellement telle que si l'on en faisait abstraction, aucune tradition orale ne serait concevable." (1)

En tant que souffle de vie, la tradition anime le groupe qu'elle concerne, c'est-à-dire tous ceux qui se réclament d'elle. Et ce, de manière telle que l'extinction de la tradition aurait comme conséquence l'extinction du groupe. "Supprimez ces traditions vitales et le groupe humain sous examen en tant que tel sera automatiquement dissout..." (2)

La tradition orale constitue donc pour notre pays une espèce d'archive nationale fondamentale. C'est à travers la transmission par la parole que se sont conservées les richesses de notre patrimoine socio-culturel.

Grâce à la parole, chaque génération du passé a eu accès à ce dépôt et l'a transmis, enrichi de son empreinte à la génération suivante.

La tradition orale vitale doit être envisagée dans son sens global, ce qui veut dire que tout comme la parole et la langue, elle appartient à tous les usagers et non à l'une ou l'autre catégorie seulement d'artistes. Poètes, aèdes, conteurs de la cour, bref compositeurs officiels et même privés n'exploreraient qu'un aspect de cette tradition orale vitale, aspect, du reste, souvent déterminé à l'avance par un sujet donné et presque imposé.

C'est surtout dans la parole que l'on a accès à la tradition orale vitale. Car la parole est considérée comme l'un des meilleurs moyens pour accéder à la mentalité d'un peuple et à sa pensée. En plus, la parole, en tant que langage est un instrument précieux de communication. C'est même sa fonction essentielle. Le langage sert de support à la pensée, de telle manière qu'aucune activité mentale, semble-t-il, ne pourrait en aucun cas revendiquer l'appelation de pensée si elle se déroulait en dehors des cadres d'une langue quelconque.

Parce que la langue est au service de la documentation, l'homme y recourt pour s'exprimer, c'est-à-dire pour échanger ses vues, ses idées, sa pensée avec autrui. Dès lors on comprend combien joue l'élément langage dès que l'on s'efforce de pénétrer dans la mentalité d'un peuple, de découvrir sa culture, de savourer sa sagesse et d'entrer dans sa "philosophie". Du reste, dans toute l'histoire de l'humanité, les signes vocaux ont toujours précédé les signes graphiques dans le rôle d'instrument de communication. Et de tous temps les enfants acquièrent l'usage de la parole avant de savoir lire et écrire.

Voilà donc pourquoi il est indispensable de nous pencher avec attention sur notre langue, afin d'accéder aisément à notre tradition orale vitale. C'est une précieuse leçon d'Alexis Kagame.

F.-X. HABITAKARE
(1) KAGAME A., *La philosophie bantou comparée*, Paris, 1976, pp. 109-110.

(2) *Idem*, op.c., p. 111.

A. KAGAME ET L'EXPLOITATION

DES SOURCES DE L'HISTOIRE DU RWANDA

Au moment où l'on aborde le projet du sauvetage des derniers vestiges de la tradition orale rwandaise, je suis heureux de pouvoir saluer la mémoire de feu Alexis KAGAME dont la contribution en ce domaine mérite de nombreux éloges.

Sans doute convient-il également de présenter quelques observations méthodologiques sur la nature des sources et sur le mode de leur exploitation chez cet auteur. Mon propos qui se veut concis pour des raisons évidentes de publication ne peut malheureusement pas embrasser toute l'œuvre de KAGAME. Je me limiterai aux titres suivants : "Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda", Butare 1972, t.1; "Un abrégé de l'histoire du Rwanda de 1853 à 1972", Butare 1975, t.11.

Dans l'introduction de son deuxième tome de l'histoire du Rwanda, KAGAME dresse la liste de ses informateurs les plus importants. Il insiste sur leur rôle de témoin oculaire en même temps que sur leur spécialité. Cependant, il donne très peu de renseignements sur sa technique d'interview (questionnaire, enregistrement, dictée, date et lieu d'enregistrement, nombre d'interviews, etc.).

En revanche, KAGAME expose longuement sa méthode de recherche dans les domaines de l'Ubwiru, code ésotérique de la dynastie; de l'Uburabwenge, poèmes généalogiques; des Ibisigo, poèmes dynastiques. On aurait souhaité avoir l'assurance que la même rigueur d'expertise et de contre-expertise a prévalu dans la réalisation des interviews.

Une chose est de collecter, autre chose est d'interpréter, avec tout ce que cela comporte

de choix et d'extrapolations.

Il n'est pas étonnant que ses conclusions aient suscité des critiques, voire même des réjets. Ceci fait partie, évidemment, de la dynamique de la recherche. Dans cette optique, nous pensons qu'il faut nuancer fortement le crédit que KAGAME accorde à ses sources. Il convient de ne pas perdre de vue que les traditions utilisées par lui ne sont pas neutres dans la mesure où elles remplissent vis-à-vis du pouvoir et de la société une fonction de perpétuation et de conditionnement. Il n'est donc pas superflu de rappeler que la tradition émane du pouvoir et des classes dirigeantes. Ces sources recueillent naturellement un maintien prudent. A ce propos, nous formulons certaines réserves au sujet des genres suivants :

- Ubwiru : code ésotérique de la dynastie. C'est un ensemble de dix-huit poèmes qui président le cérémonial de plusieurs rites, prémisses, obsèques, intronisation, conjuration de calamités naturelles, etc... A côté de sa charge incantatoire et liturgique, le code ésotérique véhicule le testament de succession au trône de quatre générations de Reines-mères. La fidélité à ce testament n'est pas absolue, des falsifications sont possibles avantageant tel clan au détriment de tel autre. Est-il nécessaire de rappeler ici les nombreuses compétitions armées qui ont bousculé la dynastie à plusieurs reprises ? Bien plus, il n'est pas impossible que des manipulations aient eu pour objet le commentaire historique qui accompagne l'Ubwiru proprement dit. Cette entorse serait liée à l'intégration ou à l'élimination de monarques investis par la conjoncture politique. Cette remarque s'applique aussi au poème généalogique de la dynastie qui récupère ou évacue aisément les noms des intrus.

- Ibitekerezo : les récits des mémorialistes. Ils sont destinés à exalter la gloire de la dynastie, notamment en établissant la chronique des campagnes militaires. Le récit des victoires et même des défaites est à la base de l'ethnocentrisme rwandais, pensons-nous. La fiabilité de cette source, quand bien même elle rend compte de certains désastres n'en demeure pas faible. Il est aisé de constater que l'évocation d'une défaite est en même temps un moyen d'insister sur la régénération du pays par tel ou tel monarque ou bien l'occasion de dénoncer une trahison. C'est le cas, par exemple des règnes de Ndahiro II Cyamatare (+ 1477 à 1510), de Ruganzu II Ndoli (+ de 1510 à 1543) (cfr chronologie KAGAME). La défaite du premier est inversement proportionnelle à la grandeur du second. Plus proche de nous, les revers des armées de Rwabugiri (1853-1995) sur l'Ile Ijwi sont présentés comme le résultat de règlements de compte entre chefs militaires rwandais (exemple : Nzigiye contre Nyirimigabo, cfr Un abrégé de l'histoire du Rwanda, p. 62, 68-72). En résumé, l'usage de cette source ne peut se passer de la version de l'adversaire d'où l'interdépendance de l'histoire nationale avec celle des peuples voisins. Il est à croire que KAGAME a accepté cette nécessité assez tardivement.

- Ibisigo : La poésie dynastique. Certes les poèmes dynastiques présentent un intérêt historique évident parce qu'ils sont liés à un contexte précis. Cependant c'est une source qui exige beaucoup de discernement parce qu'elle pratique sous forme de procédé stylistique la confusion entre les règnes et les gestes des rois homonymes. Kagame semble avoir été le seul à posséder la clé de l'interprétation.

A côté de ces grands genres, KAGAME utilise avec beaucoup de bonheur d'autres matériaux de la tradition orale tels que la poésie pastorale, les chants, l'histoire des lignages, etc...

Disposant d'une abondante moisson orale, à première vue, KAGAME semble avoir peu privilégié les sources écrites disponibles. L'absence d'une véritable bibliographie à la fin des deux ouvrages de notre référence - KAGAME se contente d'indiquer les ouvrages cités - est en soi une faiblesse méthodologique. Cependant pour celui qui connaît l'imposante bibliothèque de KAGAME, cette objection ne se justifie pas.

On ne permettra de répéter avec l'opinion générale que l'oeuvre de KAGAME est riche par le nombre et par la qualité. J'ajouterais cependant que la collecte qu'il a réalisée au cours de sa longue carrière de chercheur (1936-1982) est autrement plus précieuse. C'est pourquoi un inventaire de tous les "papiers KAGAME" est nécessaire. S'il n'est pas encore effectué, il importe de le faire sans tarder. Sans doute ce travail n'est pas aisé d'autant plus que l'auteur a dû laisser plusieurs ouvrages inachevés. KAGAME avait déjà annoncé de son vivant qu'il travaillait sur les thèmes suivants :

- Un corpus de la poésie dynastique (cfr Un abrégé de l'ethno-histoire ... p. 14-15)
- Les récits des règnes (cfr Un abrégé de l'ethno-histoire ... p. 16)
- Les familles historiques du Rwanda (cfr Un abrégé de l'ethno-histoire ... p. 16)
- Les causes et les suites du Coup d'Etat du 5 juillet 1973 (cfr Un abrégé de l'histoire du Rwanda ... p. 8).

Il est infiniment souhaitable que cette documentation ne soit ni perdue ni détériorée et que les modalités de sa communicabilité soient définies le plus rapidement possible.

J. RUMIYA

A. KAGAME : LINGUISTE

Entendus comme spécialistes qui s'occupent du mécanisme de fonctionnement de la langue, les linguistes qui se sont occupés du kinyarwanda peuvent être répartis en deux catégories : ceux qui ont vu cette langue de dehors et ceux qui l'ont vu du dedans. Assurément, A. KAGAME ne peut trouver une place de choix que dans la seconde catégorie. Il faudrait même parler d'une place de prédilection car il la revendique lui-même et de droit.

Sans pour autant être le premier qui se soit penché sur l'étude du mécanisme de la langue kinyarwanda (cfr NKONGORI, L.), A. KAGAME est néanmoins parmi les premiers qui l'ont examinée telle qu'elle doit être et telle qu'elle est.

Il faut ranger dans la première catégorie des chercheurs les premiers missionnaires étrangers qui, après avoir assimilé, tant bien que mal, les rudiments de cette langue bantou, ont cherché à la connaître davantage et à la faire connaître à l'extérieur du Rwanda et de l'Afrique. Incontestablement, leur mérite réside dans le fait qu'ils ont fourni des efforts louables dans la recherche de la promotion de notre langue. Leur grand défaut a néanmoins été d'avoir envisagé le kinyarwanda à travers le prisme de leur langue propre ou de celle qui avait fait l'objet de leurs études antérieures. On comprend, dès lors, le qualificatif "pauvre" associé non seulement à la langue kinyarwanda mais aussi à la plupart si non la totalité des langues africaines; tant il est vrai qu'on cherchait à y voir, que les déclinaisons du substantif à l'instar du latin, que les articles définis et indéfinis du français, que les accords de participe passé aux règles on ne peut plus "indigestes", etc.

Le kinyarwanda est une langue bantou revendiquée par une communauté bien définie : les bangarwanda. Ceux-ci possèdent une originalité culturelle propre et sont capables de l'exprimer et de l'extérioriser dans une langue parfaitement capable d'exploiter toutes les situations et de révéler toutes les subtilités grâce à la richesse

et à la complexité que tous les linguistes reconnaissent indubitablement aux langues bantou. C'est dans ce sens-là et uniquement dans celui-là que KAGAME a voulu présenter le kinyarwanda à ses locuteurs natifs et aux étrangers avides du savoir quelles que soient ses origines. Toutes les autres préoccupations, qu'elles soient théoriques ou méthodologiques, figuraient en seconde zone pour lui. En cela, et ce fut là sa force première, A. KAGAME ne s'est jamais réclamé d'une école linguiste quelconque. Il sera, en effet, difficile voire même impossible de ranger KAGAME parmi les bloomfieldiens, les structuralistes, les fonctionnalistes, les générativistes, les transformationnistes, les psychomécaniciens, les pragmaticiens, les psychomécaniciens et que sais-je encore qui fait que tous les linguistes du monde, tout en parlant du même langage, ne tiennent plus jamais le même langage.

La guerre des écoles, devenue beaucoup plus une lutte d'influences et de substance qu'un choc des idées, ne rejoignit nullement les préoccupations de A. KAGAME. En effet, à l'heure actuelle où l'on ressent le besoin et où l'on murmure de la nécessité salutaire de l'interdépendance des disciplines, A. KAGAME avait déjà remarquablement réussi un amalgame heureux entre les disciplines telles que la linguistique, l'ethnologie, la philosophie, l'histoire, la littérature.

Nous vivons des temps où plusieurs organismes internationaux tels que l'UNESCO, l'A.C.C.T., ... prennent conscience de l'importance qu'il y a à accorder aux langues africaines dans leur totalité. Ces organismes ayant langue et culture dans leurs attributions insistent sur le fait que les langues africaines ne doivent pas être décrites à travers des métalangues, c'est-à-dire à travers des langues étrangères à l'Afrique et aux africains, mais autant que faire se peut, dans les langues en elles-mêmes et pour elles-mêmes. A. KAGAME a été à l'avant-garde de ce courant lorsqu'il réalisa des ébauches de nomenclature scientifique dans la langue kinyarwanda même.

KAGAME prêtre était certainement conscient de sa mission d'apôtre, et en bon humaniste qu'il était, il n'a pas pu garder pour lui-même la connaissance étendue qu'il

possédait des langues africaines en général, bantou en particulier. C'est ainsi que, débordant le cadre du bi-nyarwanda, A. KAGAME cherchera avec profit à relever et à souligner l'existence de la communauté d'origine des langues bantou. Sans pour autant être de grands manuels théoriques de la comparative bantou, ses observations en ce qui concerne la parenté de ces langues ne pourront passer inaperçues à tout linguiste avisé.

Certes, il est vrai que dans son entreprise linguistique, A. KAGAME n'a pas toujours rencontré l'assentiment de certaines personnes du monde dit scientifique. Mais cela ne l'a ni atteint ni ébranlé dans ses convictions profondes; conscients qu'il était de marquer résolument des points dans l'ascension de la promotion du bi-nyarwanda.

L'on connaît ces nombreux partisans de vieilles idées qui faisaient de nos langues, des langues primitives, des dialectes, des patois, des "bruits", sous prétexte qu'elles n'étaient pas compréhensibles ni susceptibles de véhiculer une idée, une philosophie, une culture. Qui niera à KAGAME le mérite de s'être résolument inscrit en faux face à ce courant rétrograde vieux du 19^e siècle?

Mais, qu'importe. Puisque tel est le destin de tout homme de science dès lors qu'il se trouve être la source d'un quelconque mode de pensée.

A. GASANA

DE LA PHILOSOPHIE A LA LINGUISTIQUE

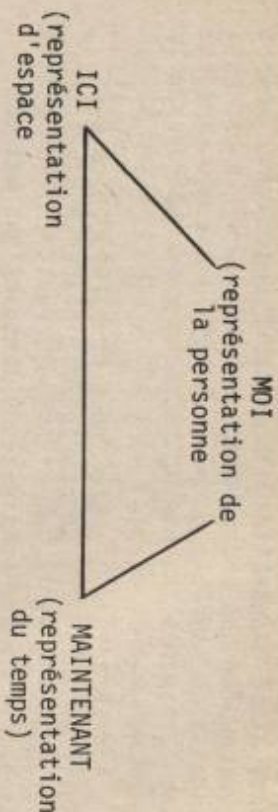
REMARQUES SUR UN ARTICLE D'A. KAGAME

Il ne s'agit pas pour nous de porter un jugement sur les études linguistiques menées par Alexis KAGAME. Il nous faudrait à la fois accroître nos connaissances en kinyarwanda et nous interroger avec rigueur sur les principes méthodologiques qui ont présidé à ces études. Les quelques remarques qui vont suivre doivent être considérées comme un compte-rendu de lecture et non comme une analyse globale d'une oeuvre que nous connais-

sons mal. Il apparaîtra d'ailleurs à beaucoup de lecteurs que ce que nous jugeons positif dans l'approche linguistique adoptée par A. KAGAME n'a pas été exploité dans les autres travaux entrepris par cet auteur sur le kinyarwanda.

L'article (1) auquel nous nous référons a été publié en 1975 dans un ouvrage dirigé par Paul Ricœur "Les Cultures et le Temps" (Payot, Paris). Il ne s'agit pas à l'origine d'un traité de linguistique mais de l'analyse d'un phénomène complexe, celui du temps, et de son traitement par différents groupes culturels. Philosophie, anthropologie et ethnologie sont étroitement mêlées. Il apparaît cependant que les auteurs, dont A. KAGAME, accordent au langage une place privilégiée pour rendre compte des diverses manières dont la notion de temps a été appréhendée. En tant que psychomécancien (2), une telle approche nous paraît indispensable et particulièrement fructueuse pour toute étude des faits particuliers propres à chaque langue. Alexis KAGAME le démontre bien. Ainsi, dès les premières lignes de sa contribution, il mentionne le système linguistique comme étant représentatif de la conception que les Rwandais se sont donnée du temps. Il signale, ce que des études linguistiques poussées devraient essayer de démontrer, que le terme HANTU, traduit pas "L'Etre-Localisateur", "exprime l'unité Lieu-temps". Alexis KAGAME, parlant des divers grammairiens ayant travaillé sur l'aire bantou, précise que "les auteurs des ouvrages consultés n'avaient jamais eu l'idée de philosopher lorsqu'ils composaient leurs grammaires et leurs dictionnaires". En tant que guillaumien, nous tenons à souligner que, poser à partir de l'analyse des morphèmes, une adéquation espace/temps ce n'est plus de la philosophie, c'est déjà de la linguistique.

En effet, ces deux notions, étroitement liées, jouent un rôle de premier plan dans l'édification des systèmes de langue. En rapport avec la personne locutive (le MOI), elles forment la triade énonciative mentionnée par Damourette et Pichon (3) :



Que le locatif HA puisse à la fois désigner un lieu d'espace et un lieu du temps n'a rien d'étonnant, le locuteur ne pouvant se concevoir en dehors des lieux qu'il occupe, lieu spatial organisant autour de lui le système de la deixis et lieu temporel organisant autour de lui le système des époques.

Cependant, l'examen des valeurs d'emploi d'un seul morphème ne peut prouver que l'espace et le temps sont confondus. A. KAGAME précise bien qu'au niveau du vécu expérimentiel "les Bantu distinguent clairement l'espace et le temps". Il en est de même pour tous les peuples. L'auteur ajoute néanmoins qu'"au niveau de la pensée profonde, que laisse entrevoir la structure des termes locatifs, les deux entités se fondent en une seule, répondant à l'idée de "localisateur". Une analyse rigoureuse visant à faire découvrir les mécanismes psychiques présidant aux faits de discours devrait pouvoir nous dire si le kinyarwanda a basé son architecture temporelle sur le système des repérages spatiaux ou, au contraire, si la notion de temps s'est, au fond de la pensée, donnée une représentation indépendante de celle de l'espace. A notre connaissance, personne ne s'est encore penché sur le problème. Sans vouloir répondre à la question, nous pouvons cependant avancer des exemples qui pourraient amener l'observateur à adopter la première solution. Dire:

1) *arimo*, c'est reconnaître l'existence de la personne dont on parle en lui assignant un lieu d'espace. Le kinyarwanda ne pouvant exprimer l'existence dans l'absolu, il lui faut préciser, par le batis "d'un complément attribut ou d'un complément circonstanciel de lieu"

écrit KAGAME, ce sur quoi porte l'existence. Etre, c'est forcément être quelque chose ou être quelque part.

Si dans l'exemple 1 le morphème "mo" désigne un lieu d'espace, il peut aussi désigner un lieu temps. Ainsi dans :

2) *arimo arakora*
 "mo" actualise un instant, c'est-à-dire un lieu de l'événement "arakora".

Comme nous l'avons mentionné plus haut, ce genre d'exemple, basé sur des éléments lexicaux, ne peut rendre compte avec exactitude de la façon dont l'espace et le temps sont représentés. Seule une analyse des systèmes dans leur entier pourrait nous apporter des preuves irréfutables. Nous ne voulons pas ici entrer dans une reconstruction des mécanismes sous-jacents. Les recherches de psychomécanique appliquée au kinyarwanda n'en sont qu'à leur début. Un exposé serait, d'autre part, long et fastidieux.

Une dernière remarque s'impose. Si nous avons accordé une telle importance à l'analyse effectuée par A. KAGAME, c'est que dans cet article le philosophe ne fait pas l'erreur du linguiste structuraliste. En fondant ses remarques sur un exposé des mécanismes fondamentaux de la pensée et en essayant de pratiquer une sémantique formelle, A. KAGAME accorde au langage une dimension anthropologique que par un excès de positivisme les linguistes, sauf Gustave GUILLAUME, ont délibérément ignorée depuis le XIX^e siècle. Le langage, avant d'être fait social, est un fait humain. Si l'on part de ce principe on fait de la linguistique la "science d'une avant-science" ainsi que l'a écrit G. Guillaume. Il est indiscutable qu'une approche mentaliste basée sur des faits tels que ceux exposés par A. KAGAME dans son article pourrait aider le linguiste à y voir plus clair dans la systématique du kinyarwanda.

Y. CADIOU

- (1) "Aperception empirique du temps et conception de l'histoire dans la pensée bantou", p. 103-133 de l'ouvrage.
- (2) Psychomécanique (ou mécanique intuitionnelle): méthode d'analyse linguistique élaborée par G. GUSTAVE
- (3) "Des mots à la pensée" (1911-1940), d'ASTREY, PARIS, tome V, § 1604

ALEXIS KAGAME ET LA POESIE DYNASTIQUE

DE L'ANCIEN RWANDA

Alexis KAGAME est un homme qui, au cours de sa vie a réussi à rassembler plusieurs qualités dans le domaine de la science. C'est ainsi qu'on peut parler de lui comme littéraire, philosophe, historien et j'en passe. Tout en laissant aux autres le soin d'en parler et d'en faire des exposés appropriés, je me contenterai de dire un mot, assez bref d'ailleurs, sur KAGAME et la poésie dynastique de l'ancien Rwanda.

Dans le souci d'être complet, je dois intégrer la dite poésie dans son milieu naturel, c'est-à-dire dans des traditions orales officielles dont elle a toujours fait partie intégrante. Né au 16^e siècle sous Ruganzu II Ndoli : soit autour des années 1510-1543 selon les sources géométriques établies par Alexis KAGAME lui-même, la poésie dynastique s'est longtemps transmise de bouche en bouche par des aînés fidèles à leur tradition. Elle n'a pu être recueillie systématiquement qu'en 1935 d'abord par l'initiative des Pères Blancs d'Afrique et en particulier le R.P. Gérard Van Overschelde, ensuite pas l'IRSAC et les prêtres du "Clergé indigène", comme on avait l'habitude de les désigner à l'époque.

Mais c'est grâce à l'Abbé Alexis KAGAME, chercheur, sous le haut patronage de la cour, que la poésie dynastique a pu être collectée, traitée et présentée au monde lettré pour la première fois.

D'après l'auteur, les poèmes connus sont au nombre de 176 classés dans l'ordre chronologique de 1 à 176. La plupart sont complets; 57 seulement sont fragmentaires et 42 n'ont pas été recueillis pour plusieurs raisons; 52 ont des auteurs connus et ils ont composé 163 poèmes.

Quant à savoir s'il n'existe que 176 poèmes,

c'est une opinion facilement réfutable parce que moi-même j'ai enregistré au moins 10 poèmes dont les titres et les numéros échappent à la liste de 176. Toutefois cela est en dehors de la considération qui nous occupe en ce moment.

Si j'ai préféré ce domaine de la poésie dynastique, c'est que moi-même j'y travaille depuis 1972. Tout au long de mes recherches, je n'ai pas cessé d'exprimer mon admiration devant la compétence d'Alexis KAGAME d'élucider un genre aussi critique que la poésie dynastique qui a vu son étoile pâlir en 1945-1946.

Trois sources d'information sur le genre s'imposent pour quiconque s'intéresse à l'étude plus ou moins approfondie de ce genre poétique: La Poésie Dynastique au Rwanda (1951), on y trouve des remarques pertinentes sur la genèse et l'historique du genre, des notes sur les 176 poèmes ainsi que des traductions soit en partie, soit in extenso.

Une autre source d'information, c'est son livre de 1969 : Introduction aux Grands Genres Lyriques de l'Ancien Rwanda dont le chapitre III ne traite que de la poésie dynastique comme étant le genre le plus anciennement organisé parmi les genres poétiques de notre littérature. L'auteur y traduit et explique quelques poèmes tels que les numéros 129, 24, etc...

Enfin, autre source digne d'être mentionnée: c'est le livre de KAGAME de 1972 : Un abrégé de l'Ethno-Histoire où certains poèmes sont exposés en relation avec les événements historiques du Rwanda.

Il faut enfin s'arrêter ici parce que ceci n'est qu'une ébauche pour un homme dont la renommée scientifique a largement dépassé les frontières nationales.

V. NDAGIJIMANA

Il faut réécrire l'histoire du Rwanda

(Une interview de Justin KALIBWAMI)

Les lignes suivantes sont de Paul MBARAGA, ancien rédacteur en chef de Radio Rwanda et ami de DIALOGUE. Il prolonge la réflexion de l'article : *Nouvelles perspectives pour l'histoire du Rwanda* (Dialogue n° 89 novembre-décembre 1981, p 3-15).

A son micro, Justin KALIBWAMI (auteur du dit article) confie sa pensée sur l'histoire du Rwanda telle qu'elle est connue et enseignée aujourd'hui : "L'histoire rwandaise, dit-il, n'est pas l'histoire véritable du peuple rwandais... C'est une histoire tutsi, hutu, voire dynastique : les Banyiginya. Histoire incomplète où ne se re-connaissent pas tous les Rwandais. Il est donc urgent de la réécrire, l'enrichir. Il ne faut plus la répéter à la manière de Kagame et de tous les autres".

Comme on a remis en cause le pouvoir monarchique, on doit remettre en cause l'idéologie historique. Plus qu'un devoir, c'est un impératif.

N.D.L.R.

Paul MBARAGA : *Quelle histoire faut-il écrire ?*

Justin KALIBWAMI : Une histoire véritable du peuple rwandais. Parce que jusqu'à présent tout est vu sous l'angle du règne de la dynastie Nyiginya. Ou alors dans l'optique hutu ou tutsi. Pour moi tous ces éléments sont des réalités sociologiques qu'on ne peut pas mettre entre parenthèses. Mais l'histoire du Rwanda doit être celle de tout le peuple.

Au début existaient des royaumes dont certains ont subsisté jusqu'à la colonisation. Ils étaient hutu ou tutsi. L'histoire véritable du Rwanda doit être celle où tous les Rwandais se reconnaissent.

Tous ceux qui ont écrit cette histoire n'ont fait qu'aligner l'histoire des dynasties. Cela est vrai pour le Père Pages, le Chanoine de Lager, Mgr Classe, le

Père Delmas, les ethnologues et tous les anthropologues belges qui ont écrit sur la société rwandaise. Ils parlent d'un pays vague dont on ne voit pas exactement les contours, avec toute une lignée de rois, de Gihanga à Kigeri V.

P.M. : Vous ne citez pas Kagame. Etes-vous d'accord avec lui ?

J.K. : Kagame est le plus grand. Je l'admire beaucoup. Il a rendu un grand service au Rwanda. Mais son approche historique pêche également de la même façon. Pour lui le Rwanda est d'abord celui des rois nyiginya. Tout le pays, toutes les dynasties, toute la royauté gravitent autour de cette famille.

P.M. : Pêche-t-il de la même manière que les auteurs précités ?

J.K. : Non. Je le préfère à tous ces auteurs étrangers par son ouverture d'esprit. Vous trouvez plus facilement chez lui des informations sur les autres dynasties d'un peu partout. Mais cette ouverture n'est pas suffisante. Pour lui, le véritable Rwanda reste le Rwanda nyiginya.

Autre objection majeure à l'histoire de Kagame : c'est toujours une histoire tutsi. Le hutu disparaît complètement. D'après ses livres, le peuple hutu ne semble pas avoir joué de rôle dans le passé.

P.M. : Et à l'opposé de Kagame ?

J.K. : Seul VANSINA, historien belge, a rompu avec cette méthode-là et a remis en cause cette orientation.

P.M. : Aurait-il la même idée que vous ?

J.K. : Oui. Il conteste absolument cette vision du Rwanda. Pour lui, l'histoire nyiginya n'est qu'une histoire partielle de toute l'histoire rwandaise.

P.M. : Vous considérez-vous comme le disciple de Vansina ?

J.K. : Non. Car le livre de Vansina auquel je fais référence est relativement récent. Il doit dater des années 1961-1962. Il a exprimé des idées que je sentais déjà mais que j'exprimais peut-être de manière un peu vague.

P.M. : Vous sentez-vous son précurseur ?

J.K. : Du point de vue expression, Vansina est mon précurseur. Mais lui aussi connaît des devanciers : un groupe d'administrateurs belges. En 1954 déjà, ils ont publié un livre (Historique et Chronologie du Rwanda, je crois) où chacun relate l'histoire locale de son territoire. Ils racontent succinctement les faits qui s'étaient passés avant la colonisation.

Ainsi, Mr d'Arianoff, ancien administrateur territorial de Kibungu, montre que cette région a joué dans le passé un rôle différent de celui qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Cette région (le Gisaka), s'étendait un moment jusqu'à la Nyabarongo, à Kigali.

Le livre précité montre que l'histoire du Rwanda n'est pas essentiellement celle de la dynastie nyiginya telle que racontée par Kagame. Le Rwanda a connu l'influence de plusieurs formations politiques et a connu des fortunes diverses. Les travaux réalisés après l'indépendance sont très intéressants. À commencer par ceux de Ntezimana Emmanuel, Doyen de la Faculté d'Histoire à l'Université Nationale du Rwanda. Ceux-ci ont révélé des faits sur des anciens royaumes du Rwanda qu'on ne pouvait même pas soupçonner.

P.M. : D'après vous, personne n'a donc encore écrit la véritable histoire du Rwanda ?

J.K. : Non. Malgré quelques essais partiels conformes à la perspective que je préconise.

P.M. : Si vous deviez donner un titre à l'œuvre historique de Kagame, lequel choisiriez-vous ?

J.K. : Difficile. Peut-être l'Histoire de la Dynastie Nyiginya ou le Rôle historique de la Dynastie Nyiginya. Car cette histoire n'est pas l'histoire des tutsi comme le prétendent certains. C'est une histoire d'un groupe tutsi parce que beaucoup de tutsi ne s'y reconnaissent pas.

P.M. : Alors d'après vous, quand commence exactement l'histoire du Rwanda ?

J.K. : Il faut d'abord définir le Rwanda car plusieurs

sens sont possibles, à l'exemple des nyiginya qui l'identifient à leur royaume. Tout simplement parce que le Rwanda était le nom de leur premier royaume de Gasabo. Il est difficile de savoir quand exactement commence l'histoire du Rwanda actuel. Car il n'est même pas certain que le personnage de Ruganzu dont on parle souvent ne soit pas un personnage mythique.

P.M. : Mais votre histoire, comme celle de Vansina, débute où, avec quels personnages et dans quelles frontières ?

J.K. : Il faudrait faire le tour du Rwanda, comme une photographie des principautés et des commandements qui existaient au Rwanda. C'était plusieurs petits royaumes et non un même pays. Je parlerai des Nyiginya, de Mashira, des Benengwe et de tous les autres. Bref une histoire beaucoup plus générale, comprenant toutes les régions du Rwanda actuel.

P.M. : N'est-il pas possible de faire une synthèse ?

J.K. : Non. Il n'y a pas de synthèse possible.

P.M. : D'accord. Mais il y a une hiérarchisation, une chronologie à établir entre tous ces faits. Alors laquelle ?

J.K. : Aucune chronologie n'est possible pour cette époque-là puisque n'existaient que des petits royaumes. Seul chaque auteur, chaque historien peut se faire une opinion, une appréciation selon laquelle telle principauté, tel personnage avait beaucoup plus d'envergure que les autres. Un autre historien peut contredire le point de vue du premier.

P.M. : Mais est-ce un bon départ que partir d'un monarque, d'un personnage. Ne vaudrait-il pas mieux partir d'un groupe social ?

J.K. : A vrai dire, le fait de partir d'un monarque ne signifie pas que c'est lui qui a fait l'histoire de ce peuple. Il donne tout simplement l'impression d'avoir exercé une grande influence.

Comme dans la révolution rwandaise, ce n'est pas Kayibanda, ni Gitera qui ont joué un rôle efficient et

effectif à cette époque. Ils étaient certes en relief mais il y a d'autres personnages qui agissent et qui vont apparaître dans la future histoire du Rwanda.

Quand j'écrirai l'histoire du Rwanda, je parlerai certes des princes que nous connaissons dans l'histoire ancienne du Rwanda. Mais je ne parlerai pas de ces seuls princes comme l'ont fait mes prédécesseurs.

P.M. : Mais jusqu'à présent, vous nous parlez justement de ces mêmes princes. N'y a-t-il pas un autre angle comme celui de la culture ?

J.K. : Il ne faut pas nier le rôle d'un grand personnage historique. Mais ce rôle consiste à être le porte-parole d'un groupe beaucoup plus déterminant. Aujourd'hui beaucoup d'historiens nient que l'histoire soit le fait de quelques grands hommes. Elle est le fait d'un peuple, d'un pays. Parler de l'histoire d'un peuple ne consiste pas à parler d'un événement, d'un personnage mais de l'évolution de tout ce peuple. Cette histoire devient davantage sociologique.

P.M. : Quel est votre choix alors ? Personnages ou groupes sociaux ?

J.K. : De par ma déformation, puisque l'histoire que j'ai apprise est celle des personnages, je suis enclin aussi à démarrer avec des personnages. Mais je crois qu'il faut briser cette habitude qui consiste à ne voir le Rwanda qu'à travers de grands personnages. Il faut voir un peuple qui fait et vit son histoire et qui la constitue.

P.M. : Ne risquez-vous pas alors de pêcher de la même façon en écrivant aussi une histoire tutsi, puis-que les grands personnages que nous connaissons de l'histoire du Rwanda avant la révolution sont des tutsi ?

J.K. : Non. Nous disons que les grands personnages qui ont joué un grand rôle dans l'histoire du Rwanda sont des tutsi parce que ce sont seulement les tutsi dont on nous a parlé. D'ailleurs ce sont des tutsi du Rwanda central que Kagame a magnifiés ou quelques fois ceux de Gisaka, de Ndorwa, etc. Il ne parle pas d'autres.

Mais qu'est-ce qui nous dit que d'autres n'ont pas joué un grand rôle dans le passé ? Si chaque région du pays revalorise sa propre histoire, nous serons étonnés de voir de grandes figures méconnues ou passées sous silence.

Telle qu'écrite aujourd'hui, l'histoire du Rwanda est comparable à celle de la colonisation ou à l'histoire universelle. La première jugeait l'histoire du Rwanda comme marginale. La deuxième réduit toute l'histoire à celle de l'Occident.

La véritable histoire du Rwanda, beaucoup plus totale et plus complète, révélera des non tutsi qui auront joué un grand rôle.

P.M. : En connaissez-vous quelques uns qui figurent dans votre histoire du Rwanda ?

J.K. : Kagame a mis en avant des tutsi ou des gens qu'il faisait passer pour des tutsi. Je me demande par exemple si Mashira du Nduga, qui avait sous son commandement l'actuelle préfecture de Gitarama ou même au-delà, est un tutsi comme l'affirme Kagame. Parce que j'entends parfois des protestations. Les historiens de la région devront nous éclairer à ce sujet. Il y a aussi des gens du centre que je connais davantage.

P.M. : Ne croyez-vous pas que le plus sûr angle de traitement de l'histoire du Rwanda doit partir des cultures régionales pour reconstituer ensuite toute l'histoire de ce pays ? Et puisque, selon vous, il y a des figures que l'on a pas valorisées jusqu'à présent ?

J.K. : Je ne doute pas que ces figures existent. Je le pense à partir de la lecture de certains travaux. Ainsi, Nahimana Ferdinand, qui a écrit l'histoire d'une partie de la région de Ruhengeri et de Gisenyi, nous dit que tout un passé historique de cette région n'a pas été valorisé. De même les travaux de Ntezimana Emmanuel sur le Kinyaga montrent qu'il y a toute une partie de l'histoire de plusieurs siècles qu'on a laissée dans l'ombre. De manière plus générale, une partie de Byumba, Ruhengeri, Gisenyi, Kibuye et même de Cyangugu était sous le contrô-

le des nyiginya depuis une époque récente. L'on ne peut pas supposer à priori que ces régions n'avaient pas d'histoire avant l'arrivée des nyiginya.

Les gens de ces régions, mieux renseignés, doivent commencer à écrire cette histoire. Cependant, même avant ce travail, il ne faut plus répéter dans les écoles l'histoire que nous avons dû subir.

P.M. : *L'on vient de découvrir dans la paroi d'une grotte une poterie (uniganda) qui daterait du 5^e ou 6^e siècle avant Jésus-Christ.*

J.K. : C'est possible. Je serais heureux si l'on poussait les recherches le plus loin possible. Qu'on ne parle plus dans les écoles de l'histoire du Rwanda à la manière de Kagame et de tous les autres.

P.M. : *Que peut vous inspirer cette information ?*

J.K. : Elle bouleverse peut-être complètement l'histoire du Rwanda. Car d'habitude on parle de cette histoire à partir des 13^e, 14^e siècles. Cette découverte signifie qu'à cette époque-là, le pays avait déjà une histoire insoupçonnée jusqu'à présent.

Les archéologues doivent donc continuer leurs fouilles et les recherches. Ils vont peut-être bouleverser complètement ce que nous avons toujours considéré comme la véritable histoire du Rwanda. Car celle que nous connaissons actuellement de façon très rapprochée suppose une autre peut-être beaucoup plus riche.

P.M. : *Faut-il faire une trêve dans l'écriture de l'histoire du Rwanda en fonction de cette nouvelle information ?*

J.K. : Elle peut autoriser des hypothèses mais elle ne bouleverse pas nos connaissances actuelles. Tout en enseignant la même histoire, il faut la varier, l'enrichir. Ne point parler de l'histoire d'une famille, d'une catégorie sociale, d'un parti.

On a mis en cause le régime politique d'avant 1959. On affirme qu'il y a une nouvelle histoire, une action économique, politique, un Rwanda nouveau avec la libération des hutu. Mais on ne s'est pas encore donné la peine de

mettre en cause aussi l'idéologie qui s'exprime du point de vue historique. C'est toujours la même histoire ancienne, celle des nyiginya.

P.M. : *En définitive, quelle ligne directrice, quel plan envisagez-vous pour réécrire l'histoire du Rwanda ?*

J.K. : J'en suis encore au stade de poser le problème. Mais même à ce stade, je pense que mon plan suivra l'époque par époque. Je décrirai à chaque époque l'histoire complète du Rwanda, avec les mouvements politiques d'alors, les rapports entre les rois des diverses régions. Sans privilégier telle formation politique ou désavantager telle autre. Je ne ferai que décrire suivant les documents dont je disposerai.

P.M. : *Peut-on parler de formation politique à l'époque ?*

J.K. : J'appelle formations politiques les commandements politiques, les royaumes, les principautés. On ne peut pas parler du Rwanda au 15^e, 16^e siècle puisque un seul royaume s'appelait Rwanda. Il n'y avait pas d'unité. La seule unité était culturelle. Ainsi seul l'angle culturel permet de servir de point de départ de l'histoire du Rwanda, car il constitue plusieurs liens : religieux, linguistiques, etc.

P.M. : *Vous ne semblez pas insister justement sur cette approche culturelle de l'histoire du Rwanda.*

J.K. : C'est que j'en suis encore trop occupé à critiquer cette histoire : l'unité politique imposée sous l'angle d'une monarchie. Ce qu'il y a de rwandais profondément est l'unité culturelle, même à travers les bouleversements politiques. Les acteurs étaient souvent différents et même opposés entre les différentes provinces. Mais c'était la même unité culturelle.

P.M. : *Peut-on dissocier l'histoire du Rwanda de celle du Burundi ?*

J.K. : L'histoire du Rwanda n'a jamais été la même que celle du Burundi. Sauf la colonisation qui a imposé une unité artificielle. Dommage d'ailleurs qu'elle a été brisée car nous serions beaucoup plus forts aujourd'hui.

Mais traditionnellement ce sont des entités politi-

ques différentes et même opposées. L'histoire du Burundi ressemble seulement à celle du Rwanda en ce sens que l'on a parlé artificiellement de l'unité du Burundi à partir d'une dynastie, d'une caste.

Je me demande si le fait de dire que les monarques du Burundi ont gouverné environ un millénaire un peuple politiquement uni ne relève pas de la même occultation que dans le cas du Rwanda.

P.M. : Cette dichotomie des peuples du Burundi et du Rwanda dont la culture est très proche, est-elle originelle ou survenue au cours de leur histoire ?

J.K. : Je ne sais vraiment pas ce qui a établi la différence entre les deux peuples et même les deux cultures.

P.M. : Vous avez été rédacteur et même rédacteur en chef de *Kinyamateka*, journal privé de l'Eglise catholique mais qui a beaucoup participé à l'histoire du Rwanda. Quel rapport devrait exister entre la presse et l'histoire au Rwanda ?

J.K. : Toute la presse du Rwanda devrait assumer ce rôle, dès maintenant, du changement de perspective dans l'histoire du Rwanda. Elle devrait publier des articles sur les recherches à entreprendre, région par région. La presse doit conscientiser tous les Rwandais que l'histoire qu'ils connaissent jusqu'à présent n'est pas l'histoire véritable du peuple rwandais.

P.M. : Si vous étiez actuellement au Rwanda, quels rapports aimeriez-vous entretenir avec la presse ?

J.K. : Cela dépendrait de ma situation. Mais j'aimerais qu'on me permette d'intervenir soit à la radio, soit dans les journaux. Pour créer justement cette conscience. Car l'histoire qu'on nous a enseignée nous a permis seulement de mieux connaître les *nyiginya* et le Rwanda central. Elle ne nous a pas permis de mieux nous connaître les uns les autres, alors que nous faisons partie de la même République d'un même pays.

Un homme de Gisenyi ignore complètement celui du Buge-sera et vice-versa. Chacun projette sur l'autre sa propre image et même certains préjugés entretenus sur le plan

ethnique et régional. Tout cela suite à cette ignorance due à l'histoire ou aux régimes en place à l'époque.

On parle d'un certain régionalisme au Rwanda. On ne peut abattre tout cela, l'éradiquer qu'en favorisant la connaissance mutuelle des uns et des autres, de leur passé et des différences régionales.

J. KALIBWAMI

(Interview réalisée par Paul MBARAKA)

Justin KALIBWAMI

58 ans (1983), tutsi, originaire de Butama, commune Burenga, préfecture Kibungu.

Ordonné prêtre en 1957, il dirige *Kinyamateka* de 1961-1963. Parti pour un stage de journalisme à Strasbourg, il vit en France depuis 20 ans et n'exerce plus son ministère sacerdotal.

Licencié en Sciences Sociales de l'Institut Catholique de Paris,

Diplômé en Sciences Sociales des Religions, Diplômé d'Histoire à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris, il prépare un doctorat sur le Catholicisme et la Société rwandaise durant l'époque coloniale.

Auteur de quelques ouvrages et de nombreux articles dont :

- Le Rwanda face à son avenir, 1979, 321 p.
- Au cœur de l'histoire contemporaine du Rwanda, 1973, 321 pages.
- Le monde catholique et la pensée africaine traditionnelle (?)
- Le Rwanda (?)

Actualités rwandaises

Sous les signes de la rigueur et de la concertation

DIALOGUE aura l'occasion de revenir sur l'important discours-programme donné à la nation rwandaise par son Président, nouvellement élu, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, en date du 8 janvier 1984. Nous n'en livrons aujourd'hui qu'un extrait significatif qui définit les lignes de forces qui marqueront la politique du futur gouvernement et de la nouvelle législation.

N.D.L.R.

La conjoncture internationale pessimiste, la situation économique qui en résulte pour notre pays, en plus de nos problèmes propres, me pousse à placer le programme du prochain Gouvernement sous les signes de la RIGUEUR et de la CONCERTATION.

RIGUEUR, parce que nous ne pouvons nous permettre de vivre au-dessus de nos moyens. Comme ces moyens sont, par la force des choses, limités, la gestion de nos ressources doit être faite avec le maximum de méticulosité et d'efficacité; en éliminant les gaspillages partout où c'est possible; en évitant les doubles efforts, les tracasseries inutiles, en écrasant les incompétences qui, comme j'ai pu le constater, caractérisent encore quelques services publics et sociétés parastatales.

RIGUEUR signifiant aussi : assumer ses responsabilités à quelque niveau que ce soit, en connaissance de cause et en conformité avec les instructions reçues et en poursuivant sans cesse ni trêve le bien public bien compris, sans essayer d'escamoter ses responsabilités derrière des règlements mal interprétés, des conseils d'administration qui ne se réunissent pas, ou des supérieurs absents.

Enfin RIGUEUR veut dire : honnêteté dans la gestion.

vérité dans les politiques, sincérité des motivations.

La CONCERTATION doit aller de pair avec la rigueur. Souvent par le passé, et malgré les exhortations que je ne cesse de prodiguer, quelques responsables ont négligé de comprendre à quel point le succès de leurs entreprises est conditionné par la concertation avec ceux qui ont aussi un mot à dire dans les décisions à prendre, soit que leurs propres domaines de responsabilité sont touchés, soit qu'ils doivent subir l'effet des décisions prises.

Je demande à tous mes collaborateurs, à quel niveau qu'ils se trouvent, de comprendre, comme j'ai eu le temps de le dire ailleurs, qu'il n'est plus possible de procéder par actions ponctuelles ou par réforme par morceaux. Seule la définition et la mise en place des stratégies approfondies, de politiques intégrées, de programmes cohérents et concertés, nous permettront d'affronter les exigences de notre temps. La gestion efficace de la transformation structurelle de notre économie, de notre société est à ce prix. La mise en place récente d'une stratégie alimentaire, ainsi que le lancement d'une stratégie énergétique répondent par excellence à cette préoccupation fondamentale, qui est d'intégrer toutes nos forces en vue d'optimiser nos ressources et de minimiser le gaspillage et la dispersion de nos efforts.

La CREDIBILITE acquise par le peuple rwandais ne doit pas être affectée. Chaque responsable comprendra que sa mission est d'œuvrer pour le bien de l'ensemble de notre peuple. Et qu'il importe que nos objectifs soient clairement explicités, que les moyens mis en œuvre soient clairement identifiés, que les actions des entreprises soient vérifiables, qu'une évaluation permanente puisse en indiquer l'avancement et qu'un dialogue accru entre tous les acteurs puisse tous les jours nous permettre de nous rapprocher davantage de nos objectifs. Il s'agira donc, plus encore que par le passé, de faire coïncider nos moyens avec nos objectifs déclarés, et de nous assurer que le Budget de l'Etat reflète, d'une façon aussi convaincante et visible que possible, les véritables priorités de la politique du Gouvernement.

Président HABYARIMANA

IWACU ouvre ses portes



Le 17 novembre 1983, le Président inaugurait IWACU, Centre de Formation et de Recherche Coopérationnelles, situé sur les flancs du Mont Kigali, dans la capitale du Rwanda. Pour le mouvement coopératif du Rwanda, c'est un grand pas de franchi.

DIALOGUE partage la joie de tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce Centre et forme ses vœux pour que cette institution tienne ses promesses.

L'article qui suit a été rédigé sur la base d'informations recueillies auprès du Père Yvon Pomet-leau, coordonnateur du Centre IWACU.

N.D.L.R.

DIFFICULTÉS DU MOUVEMENT COOPÉRATIF AU RWANDA

Le Rwanda est-il un pays propice au développement du mouvement coopératif ? Cette question a déjà entraîné toute une gamme de réponses. Pour certains, les coopératives n'ont pas d'avenir au Rwanda parce que le rwandais est profondément individualiste. On en voit une manifestation dans l'absence de villages : chaque famille dispose autour de son enclos de ses propres champs. Pour d'autres, le Rwanda est appelé à devenir "une république coopérative" parce qu'il vit la solidarité africaine d'une façon exceptionnelle à travers une multitude d'activités communautaires. Dans un cas comme dans l'autre, ces positions sont trop extrêmes pour être vraies.

C'est un fait que le Rwanda connaît une multitude de groupements et d'associations. Dans le "tableau récapitulatif des organisations à caractère coopératif" établi par le Ministère des Affaires Sociales et du Dé-

veloppement Communautaire au 31 décembre 1980, on relève plus de 2.000 coopératives, groupements et associations. De ce nombre il faut compter environ 300 coopératives agréées. Aucun recensement n'a été fait jusqu'à maintenant des organisations paysannes spontanées qu'on appelle tontines, mutuelles, sociétés. Dans certaines parties du pays, toutes les familles appartiennent à l'une ou l'autre de ces associations.

Le mouvement coopératif rwandais connaît depuis quelques années un début de structuration avec l'émergence d'unions régionales et sectorielles. Des unions régionales ont déjà vu le jour à Kibungo, Byumba et Butare. Les coopératives d'épargne et de crédit (Banques Populaires) de même que les silos coopératifs pourraient d'ici peu créer leurs unions.

La situation des coopératives au Rwanda est ambiguë. C'est d'une part la forme privilégiée d'association, celle qui se répand le plus rapidement à travers le pays et d'autre part la coopérative est plus souvent identifiée à des problèmes et des échecs qu'à des réussites économiques et sociales.

Il n'est pas facile de faire l'inventaire de toutes les difficultés que rencontrent les coopératives au Rwanda. Ces problèmes sont ceux de beaucoup de coopératives à travers le monde mais ils se présentent peut-être avec une acuité particulière dans ce pays, en raison même de la jeunesse des coopératives et de leur multiplicité. Les difficultés principales des coopératives peuvent être regroupées autour de quatre pôles : participation réduite; gestion déficiente; structuration faible et législation inadaptée.

Les coopératives de grande taille sont souvent "appropriées" par l'élite et échappent au contrôle des membres. Le pouvoir de décision est dans les mains de quelques techniciens : directeur, gérant, au mieux comité de gestion. Dans d'autres coopératives appuyées par des Organismes Non Gouvernementaux (ONG), des "missions", c'est le promoteur qui détient une grande partie du savoir et au départ de celui-ci, la coopérative se révèle parfois très fragile.

La mauvaise gestion dans les coopératives est un fait connu et souvent dénoncé. Les détournements de fonds opérés par les gérants et les caissiers ont entraîné sinon la mort du moins le recul de plusieurs groupements coopératifs. Les responsables des coopératives ne sont pas toujours attentifs aux conséquences désastreuses de certaines décisions concernant le personnel, les investissements, les stocks, les emprunts...

La structuration du mouvement coopératif dans des unions et une fédération risque de ne pas venir de la base et d'être imposée artificiellement. Des expériences récentes nous montrent que la dépendance de l'assistance étrangère peut entraîner des situations intenable pour les unions advenant le retrait de l'appui technique et financier.

La loi du 22 novembre 1966 n'est plus adaptée à la situation des coopératives du pays. Depuis plus de 5 ans, un nouveau projet de loi est à l'étude. Il y a également des problèmes de législation fiscale qui doivent trouver une solution. Les coopératives sont peu armées pour se défendre devant les tribunaux et souvent aussi les jugements en leur faveur ne sont pas exécutés.

La façon actuelle de travailler des coopératives ne leur permet pas de surmonter certaines des difficultés qu'elles rencontrent. En effet actuellement chaque coopérative travaille isolément et mène sa propre politique. Or, si elles travaillaient de façon concertée, certains de leurs problèmes, notamment ceux de commercialisation, d'approvisionnement, d'obtention de crédit, de négociation avec les pouvoirs publics, trouveraient facilement des solutions.

Extrait du Discours du Ministre des Affaires Sociales et du Développement Communautaire lors de l'inauguration d'IMACU, le 17/11/83.

Si le Centre de Formation et de Recherche Coopératives ne peut à lui seul résoudre toutes ces difficultés du mouvement coopératif au Rwanda, on peut espérer, comme l'affirmait le Président de la République dans son discours d'ouverture du 4ème Congrès Ordinaire du M.R.N.D., "que le Centre de Formation et de Recherche Coopératives jouera un rôle déterminant dans ce domaine".

LA NAISSANCE D'IMACU

De 1978 à 1980, un avant-projet du Centre de Formation et de Recherche Coopératives a été élaboré par un "comité technique" formé par des représentants du Bureau d'Orientation des Banques Populaires du Rwanda, du projet "silos coopératifs" appuyé par CLUSA (Cooperative League of the USA) et du Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire. En raison de l'intérêt porté au mouvement coopératif rwandais, la CLUSA (silos coopératifs) et la Direction de la Coopération Suisse au Développement et de l'Aide Humanitaire - DDA - (banques populaires, TRAFIPRO), le comité technique s'adressa à ces deux partenaires en vue d'un appui.

En 1979, une mission d'étude de Monsieur Paul MILLIOT, financée par l'USAID, dressait un premier inventaire des besoins en formation pour les coopératives et groupements du pays. Et en mai-juin 1980, une mission d'appui DDA (Philippe de RHAM) préparait le dossier de projet avec les partenaires locaux.

Avec l'arrivée du coopérant DDA en février 1981, ont démarré les démarches pour la réalisation de la construction, le recrutement du personnel et le démarrage des activités de recherche, de formation et d'appui.

En avril 1981, le bureau d'architecture "Centralisation TRAFIPRO" est chargé de la réalisation des plans du Centre, sous la direction de Monsieur Fritz BRÄGGER.

C'est au cours du 4ème trimestre 1981, une fois résolus les problèmes d'acquisition de la parcelle, d'accès routiers, d'adduction d'eau et de raccordement électrique, que le chantier de construction démarre sous

la responsabilité d'un coopérant suisse, Monsieur André TANNER.

Au début de 1982, sont mises sur pied les différentes commissions du Centre : construction, publications et formation. L'accord Rwanda-CLUSA pour le Centre est signé le 7 juin 1982.

Pendant les années 1982 et 1983, le Centre réalise un certain nombre d'activités de formation sur le terrain; lance des recherches sur les associations traditionnelles, le vocabulaire administratif et comptable en kinyarwanda, une initiation à la comptabilité pour les groupements; publie 6 numéros du bulletin d'information et de liaison IMACU et propose certaines activités de conseil et d'appui.

Le Centre abandonne ses locaux provisoires à Nyamirambo à la fin de mai 1983 pour occuper les bâtiments définitifs de l'Unité Recherche-Documentation partiellement achevés.

Pendant le mois de septembre-octobre 1983, une mission d'appui à la formation est réalisée avec l'appui de CLUSA. Cette mission doit préciser les besoins et les attentes des partenaires du Centre et proposer des programmes prioritaires et des orientations pédagogiques pour les activités de formation.

L'inauguration des bâtiments du Centre de Formation et de Recherche Coopératives se réalise le 17 novembre 1983, et l'achèvement des travaux de construction et d'aménagement de la parcelle est prévue pour le début de l'année 1984.

LES ORIENTATIONS D'IMACU

Le Centre de Formation et de Recherche Coopératives poursuit trois buts : accueil, formation et recherche.

Accueil

Le Centre peut mettre son infrastructure d'accueil à la disposition des coopératives et associations qui désirent, sous leur propre responsabilité, mener des programmes ou réaliser des sessions de formation pour les membres, les administrateurs, les gérants et les

contrôleurs. Le Centre peut également accueillir les promoteurs de groupements pour des rencontres d'échanges et de concertation. Le Bureau d'Orientation des Banques Populaires, le service de TRAFIPRO chargé de la formation sont aujourd'hui les principaux organismes concernés par ce volet "accueil".

Formation

La mission d'appui à la formation, réalisée en octobre 1983, a proposé certaines orientations pour une politique de formation coopérative.

1° "En vue de favoriser une meilleure participation des membres dans les grandes coopératives, il faut mettre l'accent sur la formation des membres des conseils d'administration, rechercher et proposer des systèmes comptables simples et transparents, et qui puissent le rester même si les activités de la coopérative deviennent plus complexes".

2° "Pour les petites coopératives (...) qui ont essentiellement besoin d'encadrement et de conseil, il faut mettre l'accent sur la formation des encadreurs de coopératives au moyen de brèves sessions visant à renforcer leur capacité de conseil".

3° "Pour que ces formations soient efficaces "il faut limiter les interventions du Centre à celles où il lui est permis de pratiquer une pédagogie adaptée, et dans la mesure seulement où un suivi sera possible. Le Centre proposera quelques courtes sessions de formation des responsables de formation pour aider les autres intervenants à améliorer leurs interventions".

4° "Le Centre mettra l'accent sur le renforcement des unions. Il mettra à son programme des propositions de rencontres entre conseil d'administration des différentes unions, entre coopératives et groupements de divers types pour favoriser les échanges et préparer la voie des unions et fédération".

IMACU

Centre de Formation
et de Recherche Coopératives

Iwacu propose ses programmes de formation. Voici, à titre d'illustration, quelques sessions envisagées pour l'année 84 :

- à l'intention des responsables de formation et inspecteurs une session sur l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de programmes de formation
- à l'intention des administrateurs et encadreurs une session sur les techniques de contrôle du gérant et de prise de décision
- à l'intention des gérants une session sur la gestion simplifiée.

Recherche

Sous le vocable de "recherche", le Centre entend développer plusieurs types d'activités :

- enquêtes, analyse, études sur le mouvement coopératif : inventaire, identification de problèmes et besoins, recherche au niveau de la gestion, du matériel comptable, des appuis pédagogiques, ...
- documentation : livres, revues, documents, bibliographie, ...
- conseil-appui : domaines juridique, comptable, animation, organisation, ...
- publications : bulletin d'information, cahiers sur des thèmes spécialisés, bibliographie coopérative rwandaise...

Les échanges entre l'unité recherche et l'unité formation devront être permanents et structurés.

STATUT ET ORGANISATION

L'autonomie organique, administrative et financière du Centre est en principe affirmée dès le départ dans les deux accords de coopération, DDA-RWANDA et CLUSA-RWANDA.

A long terme il est envisagé que le Centre puisse être un service de la future fédération nationale des coopératives au Rwanda. En attendant la création de cette fédération, il est proposé que le Centre dispose d'un statut juridique qui garantisse à la fois son autonomie et qui prépare l'avenir.

"Les parties contractantes concertent leurs efforts en vue d'appuyer le mouvement coopératif dans ses démarches de regroupement et de formation à travers le Centre de Formation et de Recherche Coopératives. Le Centre est doté d'une autonomie organique, administrative et financière".
(Accord de Coopération du 1er décembre 1980 entre le Gouvernement Suisse et le Gouvernement Rwandais)

Pour ses activités ordinaires, le Centre est dirigé par un comité de gestion composé du coordinateur et des responsables des principaux services : formation, recherche-documentation, gestion. Ce comité gère le Centre dans tous ses aspects, prépare programmes et budgets ainsi que règlement interne, et engage le personnel nécessaire au fonctionnement du Centre. Il est prévu que les membres de ce comité participent aussi au conseil de direction.



SITUATION ET CAPACITE

Le Centre est situé à Kigali sur une parcelle de deux hectares mis à disposition par le Gouvernement Rwandais. Il est à moins d'un kilomètre d'une route importante macadamisée et éclairée.

L'infrastructure du Centre est prévue pour accueillir de façon habituelle une quarantaine de stagiaires. Pour certaines sessions ou réunions occasionnelles la capacité d'accueil du Centre pourrait être doublée.

Le Centre comprend les bâtiments suivants :

- recherche-documentation : bibliothèque - salle de lecture - secrétariat - atelier de reproduction - bureaux - salle de réunion - sanitaires.
- administration et formation : bureaux - salle polyvalente - salle de cours - salle des professeurs - sanitaires
- services généraux : réfectoire - cantine - cuisines - magasins - buanderie - garage - sanitaires.
- hébergements : 2 bâtiments de 12 chambres à 2 lits - sanitaires - magasin.
- logements : 2 maisons familiales pour le coordonnateur et l'intendant du Centre.

FONCTIONNEMENT ET FINANCEMENT

Le fonctionnement du Centre sera subventionné dans une première phase notamment par la CLUSA et DDA (surtout pour l'Unité Recherche-Documentation). Mais il est prévu que, dès les débuts, le Centre de Formation et de Recherche Coopératives se fasse payer les prestations fournies en vue de dégager un financement propre.

Les recettes du Centre proviendraient du paiement des frais d'hébergement par les organisations utilisatrices des locaux et du paiement des services fournis par l'équipe du Centre aux groupements (conseil, matériel didactique, interventions sur le terrain, ...).

Pour les associations et coopératives ne pouvant assumer elles-mêmes leurs frais de formation, un fonds pour les "bourses de formation" sera mis sur pied avec l'appui notamment de la CLUSA et DDA.

LU POUR VOUS

Silence d'argent : de U. HAYMOZ

Edition CETIM, Genève,
1979, 160 pages.

La Suisse est comparable à notre beau pays, se plait à affirmer certaines personnes. Mais cette comparaison ne se limite qu'à la beauté du paysage. La Suisse est l'un des plus gros investisseurs mondiaux. Le livre de Urs HAYMOZ, SILENCE D'ARGENT, préfacé par le célèbre député suisse Jean Ziegler sous le titre "Le banditisme bancaire" nous introduit dans l'empire financier helvétique, l'un des plus importants du monde.

Comment la Suisse s'est-elle taillée la place qu'elle occupe dans la finance internationale, quelle est l'incidence des banques sur l'économie suisse et quel rôle cet empire financier fait-il jouer aux pays du tiers monde ? Telles sont les grandes questions auxquelles le livre de Urs HAYMOZ veut répondre. La conclusion est claire : l'économie suisse est de plus en plus dépendante des seigneurs de la finance et la Suisse, dans sa neutralité, participe aux pillages des pays sous-développés.

Les banques suisses ne sont pas de simples institutions destinées à des opérations bancaires habituelles entre honnêtes citoyens. Elles jouent aussi le rôle de véritables recycleurs des capitaux en fuite, en provoquant le plus souvent des pays qui se plaignent et souffrent du manque d'investissement. Elles sont le lieu privilégié des fraudeurs fiscaux, entreprises, sociétés ou particuliers qui profitent des "écarts fiscaux entre pays pour maintenir au plus bas le montant de leurs impôts ou pour soustraire leurs revenus à la fiscalité de leurs pays". La place financière suisse tend sa main aux escrocs de toute sorte ayant des fortunes à se faire gérer ou des capitaux à transférer. Le premier chapitre nous donne des exemples des cas de vols, d'actes de banditisme, de

faillites, de détournements de capitaux, de scandales financiers impliquant souvent des grands dirigeants de gouvernement ...

Les "détourneurs de fonds" agissent le plus souvent "sous la menace des difficultés politiques ou d'éventuels bouleversements sociaux dans leurs pays". Ce qui souvent ne manque pas dans plusieurs pays. La place financière suisse offre un compte à numéro garantissant l'anonymat quasi complet, le réinvestissement automatique des fonds ou bénéfiques. L'ouverture d'un tel compte est facilitée aux intéressés auxquels il suffit de remplir un simple formulaire. La Suisse s'offre spécialement à eux "comme un centre de gestion des richesses de ce monde" (p.30), entreprises, particuliers ou personnalités des classes dirigeantes, d'autant plus que dans leurs pays il n'y a pas de structures permettant de contrôler la provenance et la destination de leurs revenus (salaires, pots-de-vins, profits illicites, détournements, abus de pouvoir ? ...), car les grands profiteurs seront précisément ceux qui font la loi.

Le résultat est clair: "l'argent dont on manque pour les investissements continuera à partir et à reposer dans les coffres suisses" (p.19) et on continuera à fermer les yeux devant des gens qui s'enrichissent en un clin d'oeil.

Il n'y a que les banques suisses qui profitent réellement de la fuite des capitaux et cet afflux transforme "la place financière suisse en une plaque tournante lorsque l'argent placé par des étrangers est réinvesti à l'étranger ou quand les bénéfices de production réalisés à l'étranger par les multinationales suisses servent à élargir leur infrastructure de production à l'étranger" (p. 30).

La Suisse s'est acquise cette place grâce à son libéralisme, non planifié, si on en croit le préfacer: "La liberté de commerce et d'industrie est inscrite dans la constitution. On ne peut donc éviter que des requins de toute sorte nagent dans eaux boueuses de la finance helvétique" (p.9). La Suisse offre la stabilité, la neutralité, le secret bancaire, la possibilité et la facilité de blanchir l'argent: "l'argent sale, c'est-à-dire l'argent acquis illégalement, est transigé en Suisse par des itinéraires de plusieurs étapes, qui varient selon les circonstances.

Par la suite, on le réexporte sous les apparences (par exemple, des crédits bancaires) pour l'affecter à des investissements ou, quelquefois à de nouvelles affaires de corruption. L'argent est blanchi ou propre lorsque l'on a réussi à effacer la trace de sa provenance ou de son utilisation" (p. 20).

Le secret bancaire est spécialement protégé. Tout employé qui se rend coupable même par négligence est poursuivi: "même si le lésé ne porte pas plainte, les autorités ont l'obligation de poursuivre d'office ce genre de délit". Le client est protégé des autorités fiscales car "la stricte étanchéité du secret bancaire devant le fisc en fait un facteur d'encouragement à la sous-traction fiscale, pour les étrangers comme pour les Suisses" (p. 47).

Les investisseurs étrangers sont en plus alléchés par "la stabilité de la politique économique du gouvernement, la stabilité de l'économie elle-même, enfin la stabilité de la monnaie... et l'ordre économique libéral qui protège la propriété privée et assure la libre circulation des capitaux" (p. 53). Qui ne se sentirait pas attiré ? De plus, la Suisse n'a pas un passé colonialiste qui en ferait la cible des anti-impérialistes. Elle reste donc perçue par beaucoup comme un pays neutre, tant que le tiers monde ne se sera pas encore soulevé contre le nouvel impérialisme, celui des multinationales. Ce sera un combat difficile. Car ces sociétés disposent de puissants moyens. Onze d'entre elles, installées en Suisse, "emploient plus d'un demi-million de personnes en Suisse et à l'étranger et leurs chiffres d'affaires additionnés représentent le double des dépenses annuelles de la confédération, des cantons et des communes réunis" (p. 89).

Les banques suisses, les multinationales ont atteint une telle importance qu'elles sont devenues de véritables décideurs économiques. Les cinq grandes banques suisses pénétrèrent dans tous les secteurs de l'économie suisse, siègent dans les conseils d'administration de presque toutes les grandes entreprises et ont des moyens d'action que le gouvernement n'a pas. "La population n'a ainsi jamais eu l'occasion de se prononcer sur les orientations à prendre: celle, par exemple, qui transforme la Suisse en

pays d'établissement pour les multinationales locales et étrangères ou celle qui a fait place dans ce pays à un centre financier international de proportions si démesurées" (p. 90).

De là un gouvernement par les banques qui font pratiquement la loi, domine l'économie et développe le secteur des services au détriment des autres secteurs de l'économie. La montée du franc suisse qui rend chers les produits suisses exportés est le résultat de l'afflux de capitaux en fuite. Mais cette remarque tiendrait-elle encore face à la montée récente du dollar ?

L'auteur consacre une vingtaine de pages seulement à l'analyse des relations de la place financière Suisse avec le tiers monde. C'est peu mais c'est un véritable signal d'alarme pour l'économie suisse et surtout pour le tiers monde. Mais une analyse plus dirigée vers le tiers monde aurait permis de mieux faire comprendre comment le système financier "permet aux classes privilégiées et aux multinationales d'élargir le fossé entre les riches et pauvres, entre ville et campagne, entre les hommes qui ont du travail et ceux qui sont condamnés à végéter" (p. 106). Ce fossé ne s'élargit pas seulement entre les gens mais aussi entre les pays car les capitaux en fuite vers la Suisse permettront à ce pays d'intervenir dans le financement du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale car "certains pays doivent consacrer presque la moitié de leurs recettes d'exportations simplement pour amortir les dettes contractées ..." (p. 109). Ce sera le contribuable le moins fortuné qui payera la casse car la fuite des capitaux réduit la substance fiscale obligeant les gouvernements à augmenter continuellement les impôts.

Parmi les actions proposées par l'auteur pour réagir, il y a celles à appliquer en Suisse et à l'étranger. Ces actions sont basées sur cette constatation que "le lot desdominés en Suisse comme dans le Tiers Monde a toujours été de se conformer aux orientations fixées en dehors d'eux" (p. 125).

L'exploitation financière est basée sur un système politique dans lequel les classes au pouvoir monopolisent l'information, sont les seuls décideurs et finalement

profitent de ce système. Le changement ne viendrait pas de simples réformes mais plutôt d'une lutte des classes populaires du tiers monde pour "la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et pour la libération de l'oppression politique et économique" et que conjointement cette lutte reçoive "le soutien de ceux qui sont dominés par les mêmes pouvoirs économiques dans les pays industriels" (p. 126).

Si la Suisse n'a pas participé au pillage colonial, elle encourage actuellement une autre sorte de pillage, plus moderne, en complicité avec les dirigeants des pays sous-développés. Les mécanismes et l'ampleur de ce pillage sont expliqués dans ce livre. A nos économistes de ceser à leur tour de louer les banques comme "facteurs de développement" pour nous montrer leur réelle place dans notre sous-développement. Se limiteraient-elles aux activités légales ? Si oui, tant mieux. Encore une nouvelle banque chez nous ! Concurrence ou bénéfice du contribuable ou connivence nuisible ?

F. NZABAHIMANA

NOTRE DERNIER NUMÉRO (N° 101) A PROVOQUÉ UN COURRIER IMPORTANT ET VOLUMINEUX. DES DÉLAIS D'ORDRE RÉDACTIONNEL NOUS EMPÊCHENT DE LE FAIRE PARAÎTRE DANS CE NUMÉRO. NOS CORRESPONDANTS SE RAS-SURÉNT. LEURS TEXTES SERONT PUBLIÉS DANS LE NUMÉRO SUIVANT.

DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS ...

Dossiers en préparation :

- LES DROITS DE L'HOMME
- LE DÉVELOPPEMENT RURAL
- L'INDUSTRIALISATION DU RWANDA
- PLANNING FAMILIAL ET DEMOGRAPHIE

Contes rwandais de C. RUGAMBA

1. L'AUTEUR

RUGAMBA Cyprien, Contes Ruandais, Paris, C.I.L.F.
"Fleuve et Flamme", Edicef, 1981,
183 pages.

Nul besoin de présenter l'auteur déjà connu du monde scientifique et culturel par ses nombreux ouvrages et articles sur la poésie dynastique, les sciences humaines, les recherches muséologiques d'une part et, de l'autre, par ses compositions poétiques (Umusogongerero, Amibukiro, Cyuzuzo ...) et musicales (Chansons rwandaises, Mélodies du Ballet Amasimbizi n'Amakombe ...).

Ses exploits dans les domaines pré-cités (je n'en ai malheureusement pas épuisés l'éventail) lui ont valu une distinction honorifique officielle.

Les "Contes Ruandais" viennent grossir et compléter notre catalogue de la littérature orale rwandaise après les travaux déjà illustres de Fr. AURELIEN, de Mgr BIGIRUMWAMI, de l'Abbé GAFUKU, du Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais, d'E. HUREL, de LESTRADE, de P. SMITH et j'en passe.

Il s'agit d'un livre édité en format de poche très pratique (18 cm x 13,5 cm) en version bilingue (kinyarwanda-français).

2. L'AVANT-PROPOS : de Luc BOUQUIAUX (p. 5-7)

L. BOUQUIAUX souligne l'intérêt que suscite aujourd'hui la littérature orale spécialement dans les pays récemment décolonisés d'Afrique. Il rappelle qu'il a fallu que s'éveillent, tardivement, l'intérêt des chercheurs, tant étrangers qu'autochtones, pour qu'on décidât d'accorder enfin une attention aux "paroles ailées" et qu'on se résolût, par des transcriptions adéquates, à s'occuper de la ma-

tière évanescence qu'elles véhiculent" (p.6). Cet avant-propos constitue un véritable leitmotiv que nous retrouvons comme tel dans les autres ouvrages édités dans la même collection.

3. L'INTRODUCTION (p. 9-11)

L'auteur (RUGAMBA) rappelle l'importance des traditions orales au Rwanda ancien (la veine officielle et la veine populaire) pour mieux situer le conte dans cette dernière. Après l'évocation du rôle du conte dans la société, RUGAMBA "débite" quelques formules introductives et finales qui accompagnent ce genre.

Deux paragraphes sont consacrés à la situation du kinyarwanda au Rwanda et à sa place dans le concert des langues bantou. L'auteur termine en remerciant (en 5 lignes) les conteurs (dont les noms sont passés sous silence), "les employés du département de Littérature de l'Institut National de Recherches Scientifiques" (lesquels sont-ils ?) et le "département de Linguistique de cet Institut" spécialement A. COUPEZ dont le nom est repris en note infrapaginale.

4. TRANSCRIPTION (p. 13-16)

"Le texte relatif à la transcription phonologique nous a été communiqué par A. Coupez ..." dit l'auteur en note de la page 11.

Cette brève notice sur la notation de la tonalité et de la longueur vocalique en kinyarwanda a pour but d'aider le lecteur à lire convenablement la version originale des contes. Mais à mon avis, l'introduction et l'usage des trémas ainsi que le doublement des voyelles (en position ordinaire) d'une part et, d'autre part, l'usage des trémas, des accents circonflexes et parfois l'absence de signes (en position appuyée) risqueraient d'embrouiller le lecteur non rôdé en matière phonologique.

5. LE CORPUS

a) Rwerure et Nyirarwerure (Rwerure na Nyirarwerure) : (p. 17 - 37).

Cette vingtaine de pages contiennent l'histoire de deux orphelins (un frère et une soeur) qui, après avoir tué un voleur nocturne, se lient, à leur insu, par le biais du mariage, à la famille ennemie. Celle-ci compte se venger en tuant Rwerure et sa soeur "*le jour où Rwerure amènera les cadeaux de naissance pour sa soeur*" (p. 23). Les deux héros ne seront sauvés que grâce à l'indiscrétion de la servante qui racontera le subterfuge à sa maîtresse. C'est alors qu'en chantant, Nyirarwerure pourra avertir son frère des dangers qui le menacent ainsi que sa suite. Non seulement Rwerure et Nyirarwerure auront la vie sauve mais encore ils réussiront à prendre à ces voleurs tout ce qu'ils possèdent comme vaches, barattes, beaux pots et jarres ... sans crier gare et sans laisser de traces.

Ce conte, comprenant des leitmotivs chantés, est suivi de sept notes infrapaginales qui expliquent certains éléments de la culture rwandaise peu accessibles à un étranger (cérémonies de demande en mariage, Imana, culte des ancêtres, diadème de maternité, hauts faits ...).

b) Rutegaminsi (Le Prévoyant) : p. 39-69

La trentaine de pages que constitue le conte de Rutegaminsi racontent les diverses (més-)aventures à Bahorankakaye du père d'abord et du fils ensuite issus de Gihingale-Gihindamuyaga. Le fils, pour qui le dit père avait donné avant sa mort "*des gages matrimoniaux en demandant la main d'une fille à maître pour un garçon lui aussi à maître*" (1) (p. 45) ne réussira à avoir sa femme et le Troupeau de vaches que grâce au concours des êtres aussi divers que bizarres à qui le père avait fait du bien auparavant : un pique-boeuf, un serpent, une mouche, la foudre, une taupe, l'oryctérope et le vent. C'est une véritable légende de modestie qui aurait pour titre "On a souvent besoin d'un plus petit que soi".

c) Nyirakwezi (p. 71 - 118)

Nyirakwezi quitte le toit paternel pour se marier avec Rugorwakigunda dans l'Imbo du Nord. Sa soeur cadette Ntagahinda est prise d'envie d'aller la revoir. Ses parents lui font avaler de merveilleux cadeaux qu'elle remettra à son aînée. Ils font avaler de piétreux présents à la servante plus âgée, qui conduira Ntagahinda dans l'Imbo. Mais en cours de route, la servante réussira à s'approprier par ruse la belle peau frangée de Ntagahinda. Grâce à cet échange, la servante sera prise pour la soeur de Nyirakwezi et recevra tous les honneurs et privilèges y relatifs. Quant à Ntagahinda, elle sera ignorée et accusée aux travaux bas, à la sous-alimentation ... Ntagahinda ne sera reconnue comme la soeur de Nyirakwezi que par un laboureur indiscret. La révélation faite, Ntagahinda remettra les cadeaux et demandera de rentrer. On l'accompagnera en masse mais un à un, on se retirera. Enceinte, Nyirakwezi mourra de fatigue et Rugorwakigunda épousera Ntagahinda.

d) Mira amata mwana wanjye (Avalé du lait, mon enfant) (p. 119-151)

Ce conte narre la tristesse d'une orpheline qui, submergée par le travail domestique imposé par une marâtre acariâtre, ne pourra pas aller se faire tatouer comme les jeunes filles de son âge. Un beau soir, sous le couvert de la nuit, elle décide d'y aller et rencontre Imana qui lui fait d'extraordinaires scarifications à condition qu'elle garde un secret inviolable. La beauté des tatouages attire jalousies et tractations. Tout le monde veut savoir où la fille s'est faite tatouer. Elle répond invariablement que c'est chez "*Mukato de Kanyamanza, l'amelle qui incise les autres*" (p. 129). Sa belle-mère incite chacun des enfants à demander la réponse authentique à leur mère : "*Si elle persiste à soutenir qu'il s'agit de Mukato de Kanyamanza, l'amelle qui incise les autres, mets-toi à pleurer jusqu'à en mourir*" (p. 131). Ainsi périrent tout à tour trois enfants. Le quatrième, l'orpheline atteinte de chagrin, préféra garder le secret et disparaître sous terre plutôt que de violer le secret d'Imana. Celui-ci l'accueillit outre-tombe. Il lui remit

tous ses enfants. Au retour sur terre, accompagnée d'Imana, de quatre enfants et de troupeaux de vaches, l'orpheline est accueillie avec allégresse et peut voir le châiment qu'Imana réserve aux méchants : la belle-mère tombe dans la folie et est dévorée par les fauves.

e) Inzovu na Rusake biya kubaza Imana (L'éléphant et le coq présentant leur requête à Imana): p. 153-169

Ce récit narre l'histoire du Coq, de l'éléphant et d'une petite souche partis demander à Imana pourquoi ils sont injustement traités alors qu'ils rendent service aux gens et qu'ils sont inoffensifs. Le coq réveille les hommes et leur indique le temps. L'éléphant ne met pas qu'un seul petit alors que les animaux les plus modestes se permettent d'arriver jusqu'à ... vingt-cinq d'un seul coup ! Quant à la petite souche, elle clame son innocence et regrette que tout le monde lui donne des coups de pied au passage. Imana remettra chacun à sa place. La petite souche est condamnée à être attachée pour tant d'orteils des humains qu'elle écorche ! L'éléphant ne doit pas avoir plus d'un petit car, lui dit Imana, "si tu donnais naissance à deux petits à la fois, tu ne trouverais pas de forêt à brouter" (p. 169). Quant au coq, il est condamné à l'isolement. Voici la sentence divine : "Tu n'es pas digne de passer la nuit sur une couche préparée et de te couvrir. Car alors tu ne connaîtrais pas le temps. Voici déjà deux semaines que tu gardes le lit que j'avais fait préparer pour toi. Tu n'as chanté aucune fois et tu prétends que tu viens à peine de t'y installer. En quel état se trouve donc ta couchette ? [...]" (p. 169).

6. L'ICONOGRAPHIE

Il faut rendre hommage à Dominique TROUPIN pour les illustrations qu'il a brossées en connaisseur. Simples, ces dessins ne laissent cependant pas deviner certaines caractéristiques comme la coiffure "amasunzu" qu'on reconnaît aussi au genre masculin (p. 57), le diadème de maternité (p. 29; p. 143), l'habillement fait de peau frangée (p. 65, p. 77) ... On aura remarqué aussi une nudité innocente spécialement lorsque Ntagahinda et la servante se déshabillent sous "nos" yeux (p. 77) !

L'ensemble de l'iconographie agrémente tout l'ouvrage en l'illustrant et en l'aérant. Ces deux aspects sont épaulés par des extraits de l'épisode dessiné. Cette aération se renforce avec les caractères utilisés par l'imprimerie. Les leitmotivs chantés sont en italique. Les textes rwandais et français sont placés en parallèle dans une typographie différente qui invite à la lecture :

D'ingéale longueur, les contes sont ainsi illustrés :

1er conte	: 20 pages	: 2 croquis	: p. 21, 29.
2ème conte	: 30 pages	: 3 croquis	: p. 49, 57, 65.
3ème conte	: 43 pages	: 3 croquis	: p. 77, 91, 115.
4ème conte	: 32 pages	: 2 croquis	: p. 125, 143.
5ème conte	: 16 pages	: 1 croquis	: p. 163.

Notons que la photo de couverture (prise par qui ?) montre une file de dix danseurs "intore" en uniforme tenant sous le bras gauche, chacun, un tambour et, dans la main droite, une baguette. Personnellement, cette photo ne m'a pas fait directement penser aux contes mais à la danse et à la fête rwandaise. Un conteur face à son auditoire aurait mieux illustré le recueil. Ceci est d'autant plus pertinent que nulle part dans le livre il n'est question d'intore ou de tambour.

7. QUELQUES ERREURS

La graphie "ruandais" est de mauvais goût. Son occurrence est la plus importante dans tout le recueil. "Kanda" ne se retrouve qu'à la seule page 166 !

Nous remarquons, en texte kinyarwanda, l'usage injustifié d'un trait d'union. Exemples : ni-ngoga (p. 122), ni-njoro (p. 164).

On ne peut pas ne pas signaler des fautes d'inattention ou de frappe toujours en texte kinyarwanda.

Exemples :

- "Nyina arambwira" (p. 132) pour "arambwirira"
- "naza kububwira" (p. 136) pour "kububwira"
- "mukebyo ukeda abandi" (p. 136) pour "ukeba"
- "mu rukende" (p. 126) pour "urukenke"
- "mu bukenge" (p. 138) pour "bukenke"

"mu mukende" (p. 146) pour "mukenke"

Enfin, l'auteur laisse passer en texte kinyarwanda ce commentaire, aussi fréquemment qu'il y a de leitmotiv chantés qu'il ne voudrait pas reprendre : "yepréde du chant des pp 79-81 suivi du chant de la p. 93". Pourquoi ne pas expliquer ce souci de reprise en langue rwandaise ? A moins que le recueil ne soit principalement écrit pour les francophones.

8. UN MOT SUR LA TRADUCTION

Dans l'ensemble la traduction est heureuse si l'on considère la difficulté qu'il y a à transmettre la culture rwandaise traditionnelle en langue et cultures françaises. Je me permets de donner ici aux lecteurs bilingues quelques phrases et expressions qui sont sujets à caution. Je laisse à chacun le soin de préciser une pensée parfois mal rendue.

- "aca imitwe n'inyaga" (p. 46) "il se trouva nez à nez avec l'oryctérope" (p. 51)
- "Bene inda izavuka mu umukobu abwo bakavugaga yuko bitoraye ingoma mu giteye" (p. 50) "La famille de la fille à naître croyait profiter d'une bonne aubaine" (p. 51)
- *inyugabwino* : les barres qui obstruent l'entrée de l'en-clos (p. 123)
- *umukebyo* : lamelle (p. 129)
- "Umva nyakugisha Imana, Nyagasani icyangajeje hano" (p. 160) "Ecoute-moi Imana et sois favorable ! Majeste, ce qui m'a fait venir jusqu'ici ..." (p. 161)

EN GUISE DE CONCLUSION

SI le bilinguisme n'a pas été systématiquement respecté (avant-propos, introduction, titre ...), si le recueil ne recèle que cinq contes seulement, si les conteurs ont fait montrer de certaines anachronies dans leur narration, les "Contes rwandais" de C. RUGAMBA sont d'un mérite évident et se recommandent aux chercheurs, aux étudiants, aux enseignants, aux enfants, bref à tout le monde.

F.-X. MUNYARUGERERO

Courrier des lecteurs

A propos de l'immobilisme injustifié des prêtres rwandais

L'article paru dans Dialogue n° 99 de juillet-août 1983, sous le titre "L'absence de publications des abbés rwandais investis de titres académiques", a retenu mon attention. Les arguments de Monsieur l'Abbé NDAYIZIGIYE T. (un nom significatif pour les théologiens) tendant à les justifier ne sont pas convaincants encore moins exhaustifs. Cette absence d'ailleurs ne se situe pas seulement au niveau des prêtres investis de grades universitaires, elle concerne autant tous les prêtres non moins nantis d'études supérieures, même si au terme de celles-ci, ils partent sans bâton (diplôme) !

Eu égard à leur formation, les prêtres rwandais devaient au cours de leur vie avoir noirci quelques papiers. Chaque paroisse devrait être un club d'écriture. Imaginez le volume d'une telle production ! L'Eglise devrait alors construire une grande bibliothèque digne de ce nom. Si tel n'est pas le cas, il y a lieu de se demander pourquoi ?

UNE FORMATION SUPERIEURE

Pourquoi les prêtres ?

Les prêtres ne sont pas des gens que l'on ramasse dans la rue. Ils ne sont plus comme les douze que le Seigneur appela qui de sa barque, qui de son guichet. Aujourd'hui les futurs prêtres sont recrutés sur les bancs de l'école en fonction de leurs aptitudes, passés par le moule du temps pour un but déterminé.

Pourquoi les prêtres ? Eternelle question qui ne cesse de troubler certains qui ne lui accordent que peu de crédit. Leur existence semble être la réponse pertinente à cette question, ab esse ad posse valet illatio :

même si la remise en question qui nous caractérise n'épargne pas certaines structures traditionnelles, toujours est-il qu'elles s'en sortent plus saines, tels ces arbres qui reprennent après la coupe.

Mais mon but n'est pas de défendre une thèse quelconque, il est avant tout d'ordre critique et vise le dialogue. A celui qui a beaucoup reçu, il sera demandé beaucoup.

Les aptitudes

Les prêtres savent recruter leurs futurs collaborateurs. Comment s'y prennent-ils ? Qu'est-ce qu'on peut demander à un jeune garçon mal dégrossi ? Ne faut-il pas faire appel à des hommes mûrs, de vieux célibataires, quoi ? Non, plutôt des jeunes que des vieux.

Et pour cause. Les conditions de recrutement sont bien connues. Il faut avoir les trois réunis : est apte tout candidat intelligent, sain et saint.

D'abord la santé ! Mens sana in corpore sano. Le candidat doit avoir une santé normale : ni borgne, ni perclus, ni bossu, ni trop court, etc...

Les contours de la sainteté sont quant à eux difficilement décelables. Cette dernière sera observée et contrôlée au fur et à mesure des années. La recrue doit être un homme avec beaucoup de qualités sans oublier ses défauts. Au demeurant nul n'avance s'il est brigand, détrompeur, etc...

Par dessus tout, le candidat à la prêtrise doit avoir des aptitudes intellectuelles au dessus de la moyenne.

Au départ il doit réussir l'examen d'admission qui porte sur les matières principales. Au cours de sa formation, il ne doit pas traîner la queue de sa classe. Le séminariste a beau être saint, il a beau être athlète, s'il ne sait pas sauter les ponts, il sera remis à la société. Il n'est pas dit qu'il sera perdu. Souvent les derniers au Séminaire ont été les premiers ailleurs.

La formation

Les conditions matérielles qui entourent le candidat sont privilégiées. Ce dernier échappe aux exigences com-

munes aux autres étudiants. Chaque évêque se fait l'honneur de construire pour ses pupilles, une maison d'accueil qui sans être spectaculaire n'en est pas moins remarquable par son infrastructure : eau, électricité, salles de cours, dortoirs, terrains de jeu, théâtre et bien entendu la chapelle. Mais tout cela serait inutile sans une bonne cuisine, car ventre affamé n'a point d'oreilles fut-il de séminariste. Jamais de grève sur tout pas d'ordre gastronomique. Le modèle du genre de ces maisons est sans contredit le séminaire de Nyakibanda. Celui-ci ne serait rien sans son parc aux allées ombragées, ses jardins, ses pâturages aménagés par des générations ingénieuses. Dans cet ensemble Nyakibanda tire aussi son originalité de ses bâtiments de construction symétrique d'avant l'ère du béton.

Le temps détruit ce qui est fait sans lui. Pour faire un homme, il faut neuf mois; l'éléphant a besoin de 21 mois, tandis que le prêtre bat le record de 156. Faites le rapprochement ! Le temps de formation se répartit en deux périodes d'inégale longueur et d'inégale valeur : 6 ans pour le petit séminaire, 7 à 9 pour le grand. Le junior est un collège spécialisé, au cours duquel l'étudiant assimile une formation générale de base que des maîtres compétents ont mûrie pour lui. Dans ce germe, il naît des littérateurs, des musiciens, des mathématiciens, voire des génies. Malheureusement, la formation en tas y est privilégiée au dépens des performances. Le préjugé prévaut que les étudiants les plus brillants préféreront se retirer tôt ou tard pour les carrières lucratives ou plus je ne sais quoi ! Une chose est acquise. Après le cycle, l'étudiant obtient son diplôme. Le Gouvernement rwandais reconnaît et valide l'enseignement dispensé. Ce ne fut pas toujours le cas. De triste mémoire, il y eut une époque où les ex-séminaristes se trouvaient sans embauche devant le regard amusé de leurs formateurs.

Le grand séminariste est grand quant à la durée et quant au niveau de la formation. Au cours de son histoire, la durée du grand séminaire a varié de 9 à 7 ans. En principe 3 ans de philosophie et 6 ans de théologie dont une année de stage (la fameuse probation). Cette longue

durée n'a d'égale que les deux cycles universitaires : un bac et une licence.

Cela s'explique - est c'est la deuxième caractéristique - par le niveau d'études qui font de cet Institut encore une fois spécialisé comme le junior une Ecole Supérieure.

Beaucoup savent qu'à la naissance de l'Université la principale faculté fut la théologie avant le droit, la médecine et la philosophie. A côté de la théologie et de la philosophie, il y a des matières secondaires, toutes titulaires de maîtres qualifiés pour la plupart universitaires. Nyakibanda jouit sous ce rapport d'un prestige qui honore ses fondateurs. Mais ! Ce qui est marquant c'est qu'après ces années de longue durée souvent harrassantes, l'étudiant part sans diplôme. Les responsables ne reconnaissent pas la valeur de cette formation puisqu'ils ne donnent aucun diplôme valable ni à celui qui se retire ni à celui qui ne se retire pas, au grand désavantage de l'un et de l'autre. La preuve c'est que certains pas toujours les meilleurs d'ailleurs sont envoyés après 9 ans ou 7 ans d'études supérieures recommencer ab ovo ce qu'ils auraient dû faire au grand séminaire. Les réformes récemment intervenues ne sont qu'un palliatif sans effet rétroactif ni perspective révolutionnaire quand elles ne sont pas des innovations à caractère digressif tel que l'Institut Catéchétique Africain (ICA), etc... Nyakibanda suffirait à faire l'unité dans la diversité d'orientation. Mais un problème se pose : pourquoi tant d'années d'études si on ne donne pas de diplôme ?

JUSTIFICATION POSSIBLE

L'Abbé NDAYIZIGIYE a tenté d'interpeller ses collègues comme l'a déjà fait Mgr BIGIRUMWAMI, pour qui leur absence s'apparente à la "stérilité du figuier maudit". Pour nous ce silence s'expliquerait par le manque d'intérêt du côté des prêtres, par un encadrement insuffisant de la part des hauts responsables et peut-être par une lacune dans la formation.

Sans intérêt pas d'action

Les prêtres ne diront jamais qu'ils n'ont ni le temps ni les moyens pour réaliser un travail intellectuel. Il y a certes un temps pour dormir et un autre pour se lever, comme il y a des temps de haute tension spirituelle et sociale et des heures de pointe. Il y a le temps d'aller et venir, jamais de temps mort !

Mais il y a ce temps infinitésimal, celui que les Apôtres ont trouvé pour écrire en leur temps les évangiles et les épîtres et celui que feu Mgr A. KAGAME et Mgr A. BIGIRUMWAMI pour ne citer que ceux-ci, ont su mettre à profit. Nous dirions plutôt que le prêtre rwandais ne trouve aucun intérêt à écrire. Intérêt pénible ! Il ne manquerait pas si le besoin s'en faisait sentir. Une poche ou une caisse peut se remplir de plusieurs manières, la plume n'est pas nécessairement la meilleure.

Mais on n'écrit pas nécessairement pour gagner de l'argent. Les écrivains ne sont pas toujours mercantiles. Mgr KAGAME n'a jamais roulé dans une Benz, alors que ses publications pouvaient bien la lui payer.

Un motif plus noble inciterait quelques-uns à écrire : laisser leur nom à la mémoire de la postérité comme ceux qui plantent un arbre souvenir dans leur parcelle. Le nom des prêtres n'est-il pas déjà inscrit au livre de vie ?

A vrai dire, ceux qui écrivent le font pour une cause majeure. Ils ont en eux une soif inextinguible de porteflambeaux. Pour ceux-là le temps ne manque pas. Ils le prennent là où ils le trouvent au hasard de la journée ou de la nuit. Et ici les moyens et le temps se confondent.

Un encadrement insuffisant

Qui encadrer ? Les prêtres ont-ils besoin d'encadrement, eux qui en ont fait leur affaire ? Si l'Eglise est une société centralisée où le contrôle doctrinal et disciplinaire s'exerce à tous les échelons, il y a cependant de la place pour les initiatives. Qui dit contrôle ne dit pas obstruction. L'initiative a besoin d'un stimulant, d'un contrôle. Il fut un temps où chaque prêtre devait

présenter un travail de théologie, ce qui l'obligeait à lire, à se documenter. Je ne sais pas si cette coutume intellectuelle existe encore. Toujours est-il que s'il y a peu d'initiatives, c'est que le courant ne passe pas ou est insuffisant. Les responsables devraient sentir qu'il y a devant eux et leurs collaborateurs un champ qui reste en friche et que seule la plume peut mettre en valeur.

Une formation déficitaire

Un dernier motif pourrait en tirant un peu sur la corde expliquer ce silence quasi impardonnable : le manque d'initiation dans la recherche au niveau de la documentation, de la lecture, de la méthode et de travaux tels que les séminaires et mémoires de ... Ceci ne vaut pas pour ceux qui ont fait leurs études post-supérieures, mais pour ceux qui suivent encore le cycle de philosophie et de théologie pendant 7 ans.

N'oublions pas de dire que ce cycle aboutissait autrefois au doctorat, mais aujourd'hui si paradoxal que cela puisse paraître, il y a tout juste un bac au bout. Si pendant cette longue période supérieure l'étudiant n'a pas suivi de cours théorique, s'il n'a pas été formé à la dissertation selon la méthode scientifique, il ne faut pas lui en faire grief. L'art d'écrire s'apprend !

Si nous nous sommes étendus plus ou moins longuement sur la première partie de cet article, c'était pour montrer que ce ne sont pas seulement les prêtres qui ont fait leurs études post-supérieures à l'étranger qui sont visés mais bien aussi ceux qui ont passé 9 ans, 7 ans sur les bancs de cette Alma Mater qu'est le Grand Séminaire de Nyakibanda.

Nous avons reconnu, épousant sans doute en cela le point de vue des fondateurs, le caractère supérieur des études que l'on fait, nous avons déploré certaines contradictions d'ordre juridique, nous avons enfin essayé de trouver des motifs qui puissent expliquer ce silence. Ce faisant nous avons tout espoir de tirer bénéfice d'une lumière qui luira dans les ténèbres !

S. HODARI

PETROWANDA INTARISSABLE

S.A.R.L. B.P. 981 KIGALI Tél.: 22 16 - 23 16 - 22 15 - 35 55

Aux Militantes et Militants
rassemblés au sein du M.R.N.D.,

A son aimable clientèle,

PETROWANDA INTARISSABLE

souhaite une

**JOYEUSE ET HEUREUSE
ANNÉE 1984.**

Une année où vous épargnerez en
achetant plus pour moins cher.

Une année où la carence et la
montée des prix ne sera plus qu'un
mauvais souvenir.



Mazda

T Series

T2000 (GASOLINE) / T3000 (DIESEL)



mazda



RWANDAMOTOR S.A.R.L.

B.P. 448 KIGALI Tél. 5034 - 5452

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.
Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.

Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE — B.P. 572 KIGALI Téléphone 4178

Abonnements: Rwanda: Un an: 800 fr. rwandais / Etudiant 600 fr.

Abonnement de soutien: 1000 fr. rwandais
Banque Commerciale du Rwanda n° 3778/92 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN
à Gemeca (Procure de Kigali).

Burundi: Un an: 1000 fr. bu.

Dominicains — B.P. 2960 Bujumbura

Etranger: Un an: 1000 fr. belges, 50 Fr. suisses ou 2500 Fr. rwandais
CCP 000-0031366-35 Abbé J. Massion, Bruxelles.
CCP 17-2941, Revue Dialogue Rwanda R. Aebischer, Fribourg /
Suisse

En vente: à la Librairie Caritas, à Kigali
: à la Librairie Universitaire, Butore } 150 Frw. le numéro.

Adresser la correspondance:

Rédaction et Abonnements « Dialogue » B.P. 572 Kigali

(IMPRIMERIE DE KABAGY)